

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CA CONSUMER FINANCE

(Détenion du capital : CRÉDIT AGRICOLE (99,99%)).
Siège Social : rue du Bois Sauvage – 91038 Evry
542 097 522 R.C.S. Evry.

I. – Comptes sociaux approuvés par l'Assemblée Générale du 16 mai 2013.

A. — Bilan au 31 décembre 2012.

(Comptes individuels en euros.)

Actif	Notes	2012	2011
Opérations interbancaires et assimilées		26 296 909 010,69	29 351 664 380,98
Caisse, banque centrale, CCP		1 074 213 485,75	541 273 486,77
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	2	25 222 695 524,94	28 810 390 894,21
Opérations avec la clientèle	3 et 3.1	12 843 617 687,99	12 512 533 678,01
Opérations sur titres		2 350 785 671,12	4 886 477 211,37
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 et 4.1	2 350 777 256,10	4 835 031 788,81
Actions et autres titres à revenu variable	4, 4.1 et 4.2	8 415,02	51 445 422,56
Valeurs immobilisées		2 892 778 223,39	3 598 460 185,70
Participations et autres titres détenus à long terme	7	1 000 045 728,97	1 160 534 663,21
Parts dans les entreprises liées	5 et 7	1 314 279 600,50	1 859 939 124,06
Opérations de crédit-bail & assimilés	3, 3.1, 3.2 et 3.3	495 107 766,31	494 585 482,35
Immobilisations corporelles	6 et 7	37 304 209,73	41 953 314,10
Immobilisations incorporelles	6 et 7	46 040 917,88	41 447 601,98
Comptes de régularisation et actifs divers	8	1 098 784 600,24	1 438 107 327,76
Autres actifs		625 451 853,22	798 779 608,27
Comptes de régularisation		473 332 747,02	639 327 719,49
Total		45 482 875 193,43	51 787 242 783,82

Passif	Notes	2012	2011
Opérations interbancaires et assimilées		35 874 498 883,94	39 290 643 103,76
Banques centrales, CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	10	35 874 498 883,94	39 290 643 103,76
Comptes créditeurs de la clientèle	11 et 11.1	390 348 785,16	611 340 558,99
Dettes représentées par un titre	12 et 12.1	3 566 799 009,58	4 410 190 762,50
Comptes de régularisation et passifs divers	13	982 630 108,40	2 127 139 877,34
Autres passifs		386 949 591,32	1 335 549 558,46
Comptes de régularisation		595 680 517,08	791 590 318,88
Provisions & dettes subordonnées		2 414 842 191,76	2 400 566 890,87
Provisions	14	121 809 237,58	100 767 499,31
Dettes subordonnées	16 et 18	2 293 032 954,18	2 299 799 391,56

Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	15	49 033 574,00	49 033 574,00
Capitaux propres hors FRBG	17	2 204 722 640,59	2 898 328 016,36
Capital souscrit		346 546 434,00	346 546 434,00
Prime d'émission		2 255 298 335,17	2 255 298 335,17
Réserves		25 343 397,89	25 343 397,88
Provisions réglementées		43 954 565,00	55 969 875,00
Report à nouveau		100 543 076,91	40 274 108,58
Résultat de l'exercice		-566 963 168,38	174 895 865,73
Total		45 482 875 193,43	51 787 242 783,82

Hors bilan	Notes	2012	2011
Engagements donnés :	22	14 344 239 580,51	17 761 966 406,63
Engagements de financement		11 984 804 124,25	16 309 059 315,73
En faveur d'établissements de crédit		1 198 431 465,99	2 853 676 319,86
En faveur de la clientèle		10 786 372 658,26	13 455 382 995,87
Engagements de garantie		2 359 435 456,26	1 452 907 090,90
D'ordre d'établissement de crédit		2 313 871 047,68	1 376 022 920,85
D'ordre de la clientèle		45 564 408,58	76 884 170,05
Engagements sur titres			
Autres engagements donnés			
Engagements reçus :	23	3 285 223 409,70	5 848 991 733,09
Engagements de financement			200 000 000,00
Reçus d'établissements de crédit			200 000 000,00
Reçus de la clientèle			
Engagements de garantie		3 285 223 409,70	5 648 991 733,09
Reçus d'établissement de crédit		3 277 805 064,39	5 648 991 733,09
Reçus de la clientèle		7 418 345,31	
Engagements sur titres			
Autres engagements reçus			

Hors bilan : autres informations : Opérations sur instruments financiers à terme : notes 20 et 21, 24 et 24.1.

B. — Compte de résultat au 31 décembre 2012.

(Comptes individuels en euros.)

	Notes	2 012	2 011
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	25	563 416 510,16	768 499 513,14
Intérêts et produits assimilés		1 737 629 643,73	1 999 542 754,57
Intérêts et charges assimilés		-1 228 045 176,29	-1 281 211 588,70
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		347 675 959,49	354 669 129,02
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées		-293 843 916,77	-304 500 781,75
Revenus des titres à revenu variable	26	517 497 249,05	362 741 898,08
Produits nets des commissions	27	-3 001 654,09	2 520 212,35
Commissions (produits)		17 746 976,66	24 218 517,45
Commissions (charges)		-20 748 630,75	-21 698 305,10
Produits nets sur opérations financières		-40 398 343,85	-3 359 831,55
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	29	-16 568 494,02	-3 359 831,55
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	30	-23 829 849,83	

Autres produits nets d'exploitation bancaire	31	286 366 534,34	313 744 733,26
Autres produits d'exploitation bancaire		319 628 503,28	333 775 018,73
Autres charges d'exploitation bancaire		-33 261 968,94	-20 030 285,47
Produit net bancaire		1 323 880 295,61	1 444 146 525,28
Charges générales d'exploitation		-583 432 831,51	-635 091 791,16
Frais de personnel	32	-260 790 259,39	-294 882 512,85
Autres frais administratifs	34	-322 599 948,52	-340 209 278,31
Dot. aux amort. & dep. /immobilisations corporelles et incorporelles		-12 516 950,74	-12 890 877,37
Résultat brut d'exploitation		727 930 513,36	796 163 856,75
Coût du risque	35	-422 023 629,46	-484 760 279,37
Résultat d'exploitation		305 906 883,90	311 403 577,38
Résultat net sur actifs immobilisés	36	-878 034 503,19	-74 260 568,02
Résultat courant avant impôt		-572 127 619,29	237 143 009,36
Coûts liés au rapprochement	37	365 817,00	1 886 033,00
Résultat exceptionnel	38		
Impôt sur les bénéfices	39	-7 216 676,09	-57 277 970,63
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		12 015 310,00	-6 855 206,00
Résultat net		-566 963 168,38	174 895 865,73

C. — Annexe aux comptes annuels clos au 31 décembre 2012.

(En euros.)

Présentation juridique et faits marquants de l'exercice. — CA Consumer Finance est une société anonyme à conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le livre deuxième du Code de Commerce.

CA Consumer Finance est un établissement de crédit, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel pour les opérations de banque, soumis aux dispositions du Code Monétaire et financier.

Elle est soumise aux contrôles des autorités de tutelle bancaire et notamment de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Le siège social a été transféré de Paris (boulevard Raspail) à Evry en date du 1^{er} avril 2013, conformément à la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2012.

Le plan d'adaptation annoncé en fin d'année 2011 pour réduire le besoin de refinancement de CA Consumer Finance s'est déroulé selon le plan de marche prévu, avec plus particulièrement comme réalisations pour les leviers suivants :

— la réduction organique d'activité ;

— la cession de créances douteuses d'une valeur brute de 518 M€ ;

— la diversification des sources de financement, avec plusieurs opérations de titrisation réalisées à hauteur de 1,5 milliards d'€ ainsi que plusieurs opérations de pension livrée à hauteur de 1,2 milliards d'€.

Par ailleurs, des dépréciations significatives sur les participations étrangères ont été constatées au cours de l'exercice 2012. La dotation globale pour dépréciation sur les titres de participation au titre de l'année s'élève à 0,8 milliards d'€ et concerne principalement les filiales italiennes.

Note 1. — Principes et méthodes appliqués.

Elaboration des comptes annuels. — Les comptes individuels annuels sont établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit, telles que déterminées par les règlements n° 91-01 du 16 janvier 1991 du Comité de la Réglementation bancaire (CRB) et n° 2000.03 du Comité de la Réglementation comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié notamment en 2010 par le règlement ANC n° 2010-08 du 7 octobre 2010 relatif à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Créances sur la clientèle : principe d'enregistrement des créances douteuses. — CA Consumer Finance respecte les dispositions du règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit et applique les modifications apportées par le règlement CRC 2005-03 du 3 novembre 2005. Conformément à la réglementation, les créances sont normalement enregistrées en créances douteuses au-delà de la troisième échéance impayée (retard supérieur à 90 jours).

Avant la déchéance du terme, les créances douteuses figurent en comptabilité pour un montant égal à la somme de l'échu impayé majoré de l'échoir en capital.

Après la déchéance du terme, les créances douteuses sont inscrites en comptabilité pour le montant en principal réclamé aux clients. Les intérêts de retard et indemnités légales ne sont enregistrés que lors de leur encaissement.

L'application du règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit conduit à constater la contagion et à traiter distinctement les créances restructurées.

La contagion consiste à étendre à toutes les créances d'un client le statut de douteux dès lors que l'une au moins de ses créances est douteuse.

Les créances restructurées sont pour l'essentiel des créances issues du surendettement ; elles sont réparties en restructurations ordinaires et en moratoires (restructurations commençant par un délai sans paiement) et pour chacune de ces catégories :

— Restructurations ordinaires : qualification en douteux non compromis des créances à partir du premier impayé et en douteux compromis des créances à partir du 4^e impayé.

— Moratoires : qualification en douteux compromis des créances ayant un délai de report supérieur à 2 ans ou, si le délai est inférieur à deux ans, en l'absence de plan de remboursement prédéterminé.

Conformément au règlement CRC 2002-03, les créances douteuses sont classées en :

- Créances douteuses non compromises ;
- Créances douteuses compromises (ce sont principalement les créances déchues du terme ou en cours de déchéance).

Dépréciations sur crédit à la clientèle. — Conformément au règlement CRC 2002-03, une dépréciation pour risque avéré est constituée : elle résulte de la détermination statistique des pertes engendrées par les créances douteuses compromises et non compromises (y compris la contagion) figurant au bilan. Elle est calculée depuis le 1^{er} janvier 2005 en valeur actualisée au taux d'origine du contrat ou au dernier taux en vigueur en cas de taux révisable, conformément à l'article 13 dudit règlement.

Pour certains crédits, principalement crédits aux contreparties corporate, les dépréciations sont déterminées créance par créance.

L'ensemble des dépréciations vient en déduction des encours douteux non compromis ou douteux compromis inscrits à l'actif. Les intérêts et accessoires échus impayés des encours douteux avant déchéance du terme sont dépréciés à 100% (hors contagion).

CA Consumer Finance présente dans le produit net bancaire, en intérêts et produits assimilés les reprises de dépréciation des créances douteuses compromises et non compromises liées au passage du temps.

Les dotations aux dépréciations sont comptabilisées en coût du risque.

Décote. — En application de l'article 6 du règlement CRC 2002-03, une décote relative aux créances restructurées à des conditions hors marché est constituée. Elle concerne pour l'essentiel des créances issues du surendettement.

Conformément au règlement CRC 2005-03 du 3 novembre 2005, la décote est calculée sur le taux d'origine du contrat et non plus au taux du marché.

La décote représente le manque à gagner actualisé entre le nouveau taux de la créance et le taux initial du contrat.

Elle est enregistrée en coût du risque au moment de sa constitution, puis est reprise dans le produit net bancaire en intérêts et produits assimilés sur la durée de vie du crédit.

Au bilan, elle est inscrite en minoration des encours.

Opérations de crédit-bail. — Les opérations de crédit-bail sont classées en opérations de crédit-bail et assimilées. Les revenus de ces opérations sont inclus dans les produits bancaires sous déduction des amortissements calculés sur une durée de quatre ans.

Le mode de paiement des échéances est à échoir.

— Réserve Latente : La réserve latente est constituée par la différence entre l'encours comptable et l'encours financier des contrats sains.

Elle fait l'objet d'une provision lorsqu'elle est négative.

— Immobilisations temporairement non louées (I.T.N.L.)

Les I.T.N.L. sont maintenues dans les immobilisations et continuent d'être amorties normalement.

— Principes d'enregistrement des créances douteuses : Avant la résiliation du contrat, seuls les loyers échus impayés sont constatés. Lors de la résiliation du contrat, on constate en comptabilité dès qu'elles sont acquises les indemnités de résiliation qui font l'objet de dépréciations en fonction de la perte estimée probable.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations contentieuses sont intégralement dépréciées.

Opérations sur titres. — Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par le règlement CRB 90-01 modifié notamment par les règlements CRC 2005-01, 2008-07 et 2008-17, ainsi que par le CRC 2002-03 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

En 2012, CA Consumer Finance n'a pas effectué de reclassement de titres en application du règlement CRC 2008-17 du 10 décembre et du règlement européen CE 1004-2008.

Le portefeuille de CA Consumer Finance est composé essentiellement de titres de placement.

Ces titres de placement se composent de titres à revenu fixe et de titres à revenu variable.

— Obligations et autres titres à revenu fixe : Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition coupon couru à l'achat inclus. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre.

Cette rubrique contient les titres A et B des fonds commun de créance.

Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique : « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

— Actions et autres titres à revenu variable : Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat dans la rubrique : « Revenus des titres à revenus variables ».

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement dans la même rubrique.

Cette rubrique contient le titre C des fonds commun de créance.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués pour leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne ou d'un ensemble homogène de titres est inférieure à la valeur comptable, il est constitué une dépréciation au titre de la moins value latente. Les plus values potentielles ne sont pas enregistrées.

Pour être conforme à la réglementation de l'Autorité du Contrôle Prudentiel, les opérations de placement auprès des OPCVM sont classées dans la rubrique « Actions et autres titres à revenus variables ».

Participations et autres titres détenus à long terme, parts dans les entreprises liées. — Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans les entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans une entreprise liée) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.

Les autres titres détenus à long terme correspondent à des titres détenus dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition frais exclus.

Un titre est acquis avec une clause de révision de prix en fonction des résultats futurs de l'entité concernée. Il est procédé à une estimation annuelle pour une comptabilisation de la dette afférente. La contrepartie faisant partie du groupe Casa le montant est réconcilié.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité. Celle-ci représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir, compte tenu de ses objectifs de détention.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou la valeur mathématique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité de titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus values latentes.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins values de cession relatives à ces titres sont enregistrées sous la rubrique « Résultat net sur actifs immobilisés ».

Les calculs de dépréciations de titres intègrent des éléments exceptionnels de 2012 relatifs notamment aux incertitudes du marché italien.

Pour les joint ventures ayant un funding agreement, les contraintes liées à ces contrats peuvent générer des pertes au niveau de CACF qui doivent être prises en compte dans le calcul de la dépréciation.

— Prix de marché : Le prix de marché auquel sont évaluées, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

– les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent,

– si le marché sur lequel le titre est négocié n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, CA Consumer Finance détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence.

Le cas échéant, CA Consumer Finance utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres, lorsqu'il a démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

— Dates d'enregistrement : CA Consumer Finance enregistre les titres classés en titres d'investissement à la date de règlement-livraison. Les autres titres, quelque soit leur nature ou la catégorie dans laquelle ils sont classés sont enregistrés à la date de négociation.

Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les durées de vie utilisées sont :

— constructions : 20 à 50 ans ;

— matériels informatiques : 3 à 5 ans ;

— autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans.

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultat.

Conformément au règlement CRC 2002-10, relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, modifié par le règlement CRC 2003-07, les immobilisations sont comptabilisées selon la méthode par composants.

Enfin, les éléments dont dispose CA Consumer Finance sur la valeur de ses immobilisations lui permettent de conclure que des tests de dépréciation ne conduiraient pas à la modification de la base amortissable existante.

Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles figurent au coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire. Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de logiciels informatiques.

Les logiciels informatiques acquis sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Elles comprennent également des immobilisations incorporelles non amorties :

— le fonds de commerce, issu de la fusion entre CA Consumer Finance et Finalion inscrit pour un montant net de dépréciation ;

— le fonds de commerce inscrit initialement dans les livres de Finaref est amorti sur 20 ans ;

— les droits au bail.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle. — Elles sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes (dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit, comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour la clientèle...).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre. — Elles sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif « dettes subordonnées ».

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Opérations en devises. — CA Consumer Finance applique l'article 1^{er} du règlement CRBF 89-01 qui stipule que « les établissements de crédit (règlement n°95-04 du 21 juillet 1995) doivent recenser en comptabilité, dans les conditions prévues par le présent règlement, les opérations qu'ils effectuent dans une devise autre que celle, dénommée monnaie locale, communément utilisée pour la tenue de la comptabilité ».

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan, libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction. Les charges et les produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Les titres de participation acquis en devises sont principalement financés par des achats comptants ventes à terme en devises au 31 décembre 12. Les positions sont converties au cours du dernier jour de la période.

Impôt sur les bénéfices. — CA Consumer Finance a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale le 1^{er} janvier 2002. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

CA Consumer Finance est soumise au taux normal de l'impôt sur les bénéfices qui est de 33 1/3%, sauf pour les plus-values à long terme qui sont imposées au taux réduit.

Le taux d'impôt sur les sociétés est de 36,10%. Ce taux tient compte de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% ainsi que de la contribution exceptionnelle de 5%.

Plans de retraite, indemnités de départ en retraite et médailles du travail :

— Régimes à prestations définies : CA Consumer Finance applique la recommandation n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A ce titre, CA Consumer Finance provisionne ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et primes longue présence.

Les écarts actuariels étant passés immédiatement en résultat, le montant de la provision est égal à :

— la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée par la recommandation,

— diminuer, le cas échéant, de la juste valeur des actifs du régime. Ceux-ci peuvent être représentés par une police d'assurance éligible. Dans le cas où l'obligation est totalement couverte par une telle police, la juste valeur de cette dernière est considérée comme étant celle de l'obligation correspondante, (soit le montant de la dette actuarielle correspondante).

Les modifications instaurées par la loi adoptée le 27 octobre 2010 ont été prises en compte dans les hypothèses actuarielles.

Note 2. – Notes sur le Bilan Actif.

(Notes 2 à 9 en euros.)

Note 2. Créances sur les établissements de crédit - analyse par durée résiduelle :

(En euros)	Durée résiduelle				Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans				
Comptes et prêts :								
A vue	1 751 956 439,78				1 751 956 439,78	13 755,86	1 751 970 195,64	532 068 742,86
A terme	6 149 159 852,95	4 070 638 004,50	10 059 147 179,68	329 041 288,46	20 607 986 325,59	102 454 518,10	20 710 440 843,69	27 852 011 092,01

Valeurs reçues en pension			11 350 482,59		11 350 482,59		11 350 482,59	11 350 482,59
Titres reçus en pension livrée			2 334 500 000,00		2 334 500 000,00	1 624 392,61	2 336 124 392,61	
Prêts subordonnés		4 000 000,00	139 279 470,00	269 100 000,00	412 379 470,00	430 140,41	412 809 610,41	414 960 576,75
Total	7 901 116 292,73	4 074 638 004,50	12 544 277 132,27	598 141 288,46	25 118 172 717,96	104 522 806,98	25 222 695 524,94	28 810 390 894,21
Dépréciations (note 9)								
Valeurs nettes au bilan							25 222 695 524,94	28 810 390 894,21

Note 3. — Opérations avec la clientèle et Crédit Bail – Analyse par durée résiduelle.

(En euros)	Durée résiduelle				Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans				
Opérations avec la clientèle								
Créances commerciales	4 084 805,73	29 506 665,90	38 824 560,39	77 400 680,89	149 816 712,91	291 062,27	150 107 775,18	227 331 339,22
Autres concours à la clientèle	2 928 763 442,43	2 771 502 320,87	5 583 531 276,69	2 104 476 537,97	13 388 273 577,96	96 284 916,04	13 484 558 494,00	13 342 502 863,73
Valeurs reçues en pension livrée								
Comptes ordinaires débiteurs	18 190 025,00				18 190 025,00	5 089,52	18 195 114,52	47 776 142,84
Sous-total								
Dépréciations (Note 9)					-789 185 587,27	-20 058 108,44	-809 243 695,71	-1 105 076 667,78
Valeurs nettes au bilan					12 767 094 728,60	76 522 959,39	12 843 617 687,99	12 512 533 678,01
Opérations de crédit-bail								
Crédit-bail et location avec option d'achat	51 712 781,56	107 814 569,81	292 611 285,31	8 902 577,82	461 041 214,50		461 041 214,50	458 194 314,88
Location simple	6 342 334,00	13 222 960,04	35 887 425,42	1 091 860,14	56 544 579,60	903 729,92	57 448 309,52	62 587 918,66
Sous-total					517 585 794,10	903 729,92	518 489 524,02	520 782 233,54
Dépréciations (Note 9)					-23 381 758,00		-23 381 758,00	-26 196 751,19
Valeurs nettes au bilan					494 204 036,10	903 729,92	495 107 766,31	494 585 482,35

Conformément aux dispositions des règlements CRC n° 20 02-03 et CRC 2005-03, CA Consumer Finance calcule depuis le 1er janvier 2005 ses dépréciations sur créances douteuses sur la base des flux actualisés et la décote sur prêts restructurés par référence au taux d'origine. La décote minore l'encours et s'élève à -144 84 616 €.

Note 3.1. Opérations avec la clientèle et crédit bail - analyse par agents économiques

(En euros)	Particuliers	Entreprises	Autres	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Créances saines	7 943 109 362,36	4 868 121 502,57		12 811 230 864,93	62 519 635,70	12 873 750 500,63	12 551 772 952,22
Dont créances restructurées						684 492 717,71	691 824 410,11
Créances non compromises							
Valeur brute	614 183 959,23	42 623 225,58		656 807 184,81	20 826 808,04	677 633 992,85	645 132 812,13
Dépréciations	-289 180 776,49	-31 328 760,30		-320 509 536,79	-20 058 108,44	-340 567 645,23	-288 054 604,64
Taux de couverture				49%		50%	45%
Créances compromises							
Valeur brute	555 754 184,14	49 560 591,42		605 314 775,56	14 651 638,77	619 966 414,33	941 574 017,29
Dépréciations	-452 208 652,58	-39 849 155,70		-492 057 808,28		-492 057 808,28	-843 218 814,33
Taux de couverture				81%		79%	90%
Valeur nette au bilan						13 338 725 454,30	13 007 119 160,36

Note 3.2. Opérations de crédit bail - réserves latentes par durée résiduelle :

(En euros)	31/12/2012					Total 31/12/2011
	<3 mois	>3 mois <1 an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total	
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	5 076 649,47	10 584 168,22	28 725 682,18	873 967,05	45 260 466,92	53 306 087,00
Total	5 076 649,47	10 584 168,22	28 725 682,18	873 967,05	45 260 466,92	53 306 087,00

Note 3.3. Opérations de crédit bail, LOA et location simple. Immobilisations brutes :

(En euros)	Valeur au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Valeur au 31/12/2012
Immobilisations brutes	965 565 785,77	294 747 692,93	-310 241 490,36	955 376 668,53
Créances non compromises et compromises	36 869 644,01			31 744 707,36
Créances rattachées	1 083 473,46			903 729,92

Total	1 003 518 903,24			988 025 105,81
-------	------------------	--	--	----------------

Amortissements et dépréciations :

(En euros)	Solde au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2012
Amortissements	-482 736 669,70	-205 864 122,13	120 838,52	-469 535 581,50
Dépréciations	-26 196 751,19	-14 652 747,15	17 467 740,34	-23 381 758,00
Total	-508 933 420,89	-220 516 869,28	17 588 578,86	-492 917 339,50

(En euros)	Valeur brute au 31/12/2012	Amorts au 31/12/2012	Valeur nette au 31/12/2012
Total	988 025 105,81	-492 917 339,50	495 107 766,31

Note 4. — Titres de transaction, de placement, d'investissement et de l'activité de portefeuille.

(En euros)	31/12/2012					Total 31/12/2011
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	
Effets publics et valeurs assimilées (Note 4.2) :						
Dont surcote restant à amortir						
Dont décote restant à amortir						
Créances rattachées						
Dépréciations						
Valeurs nettes au bilan						
Obligations et autres titres à revenu fixe (Note 4.2) :						
Emis par organismes publics						
Autres émetteurs	51 279 480,00	2 327 008 180,00			2 378 287 660,00	4 832 478 564,43
Dont surcote restant à amortir						
Dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		1 705 796,10			1 705 796,10	2 553 224,38
Dépréciations		-29 216 200,00			-29 216 200,00	
Valeurs nettes au bilan	51 279 480,00	2 299 497 776,10			2 350 777 256,10	4 835 031 788,81
Actions et autres titres à revenu variable :		10 974,88			10 974,88	50 612 229,85
Créances rattachées						833 192,71
Dépréciations		-2 559,86			-2 559,86	
Valeurs nettes au bilan		8 415,02			8 415,02	51 445 422,56
Totaux	51 279 480,00	2 299 506 191,12			2 350 785 671,12	4 886 477 211,37

Note 4.1. Ventilation des titres cotes et non cotes a revenu fixe ou variable :

(En euros)	31/12/2012				31/12/2011			
	Obligations et autres titres à revenus fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenus fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés	2 327 008 180,00		10 074,88	2 327 018 254,88			50 612 229,85	50 612 229,85
Titres non cotés	51 279 480,00		900,00	51 280 380,00	4 832 478 564,43			4 832 478 564,43
Créances rattachées	1 705 796,10			1 705 796,10	2 553 224,38		833 192,71	3 386 417,09
Dépréciations	-29 216 200,00		-2 559,86	-29 218 759,86				
Valeurs nettes au bilan	2 350 777 256,10		8 415,02	2 350 785 671,12	4 835 031 788,81		51 445 422,56	4 886 477 211,37

Note 4.2. Effets publics, obligations et autres titres a revenu fixe : analyse par durée résiduelle :

(En euros)	31/12/2012							Total 31/12/2011
	<3 mois	>3 mois <1 an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	
Effets publics et valeurs assimilés								
Obligations et autres titres à revenu fixe		8 999 100,00	30 000 000,00	2 339 288 560,00	2 378 287 660,00	1 705 796,10	2 379 993 456,10	4 835 031 788,81
Dépréciations							-29 216 200,00	
Valeurs nettes au bilan							2 350 777 256,10	4 835 031 788,81

Note 5. Participations : parts dans les entreprises liées :

Noms des sociétés	31/12/2012							Pourcentage de détention
	Forme	Activité	Nombre de titres	Valeur brute	dépréciations	Valeur nette comptable		
Argence Investissement	SAS	HOLDING	2 544 000	65 319 986,94		65 319 986,94		100,00%
Argence Participation	SA	HOLDING	718 712	10 956 784	9 692 668	1 264 116,04		99,99%
Agos	SA	ETS FINANCIER	397 268	827 440 336	590 198 000	237 242 336,17		60,99%
Créditplus	SA	ETS FINANCIER	36 000 000	23 869 961,72		23 869 961,72		100,00%
Credibom	SA	ETS FINANCIER	24 800 000	223 035 740,01	31 007 740	192 028 000,01		100,00%
Crédicom Consumer Finance	SA	ETS FINANCIER	16 233 333	138 049 990,00	70 724 990	67 325 000,00		100,00%
Crédit Lift	SAS	ETS FINANCIER	291 241	13 091 187,32	7 568 187	5 523 000,32		100,00%
Dont UNIFITEL filiale de Crédit Lift			1	8,94		8,94		
CACF NL	SA	HOLDING	7 234 791	277 100 000,00		277 100 000,00		100,00%
Crédium	SA	ETS FINANCIER	785 000	28 661 619,93	5 054 011	23 607 609,26		100,00%
Créalfi	SAS	ETS FINANCIER	531 813	7 970 802,36		7 970 802,36		51,00%
Crédigen Bank	SA	ETS FINANCIER	2 000	47 759 534,59	41 245 000	6 514 534,59		100,00%
E.D.A.	SAS	Courtier Assurances	19 400	896 552,65		896 552,65		77,60%
Finaref AB	SA	ETS FINANCIER	250 000	299 473 447,24	101 261 321	198 212 126,36		100,00%
Finaref Assurance	SAS	Courtier Assurances	37 801	3 245 731,01		3 245 731,01		50,00%
Forso Nordic	SA	ETS FINANCIER	4 202 788	78 045 371,97	25 685 901	52 359 470,99		50,00%
LD Service	SAS	LLD	3 700	37 000,00		37 000,00		100,00%
Noride Consumer Finance	SA	ETS FINANCIER	200 000 000	28 774 847,50		28 774 847,50		100,00%
Sedef	SNC	ETS FINANCIER	203 999	3 948 470,86		3 948 470,86		99,99%
Sofégide	SAS	HOLDING	7 630	85 416		85 416,13		100,00%
Sofinco Participation	SAS	HOLDING	100 000			2 835 939,25		100,00%
Sofinrec	SAS	Recouvrement Créances	10 000			0,05		100,00%
Avances consolidables						113 328 754,47		
Total						1 311 489 665,62		
Créances rattachées						2 789 934,88		

Note 6. Immobilisations corporelles et incorporelles :

(En euros)	31/12/2012			Valeurs nettes au 31/12/2011
	Valeurs brutes	Amort. Dep.	Valeurs nettes	
Immobilisations corporelles :				
D'exploitation	150 996 787,37	-113 692 577,64	37 304 209,73	41 953 314,10
Données en location simple				
Immobilisations incorporelles	107 394 634,61	-61 353 716,73	46 040 917,88	41 447 601,98
Créances rattachées				
Total	258 391 421,98	-175 046 294,37	83 345 127,61	83 400 916,08

Note 7. Variation de l'actif immobilisé :

(En euros)	31/12/2011	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Autres Mouvements	Amortissements Provisions	31/12/2012
Titres de participation et parts dans les entreprises liées						
Valeur brute	3 227 369 439,03	176 889 512,66	-2 940 000,00	18 795 599,79		3 420 114 551,48
Dépréciations (Note 9)	-240 174 387,02	-892 218 706,10	15 509 712,12			-1 116 883 381,00
Autres titres détenus à long terme :						
Valeur brute	14 793 036,93	20 190,22	-6 284 515,06			8 528 712,09

Dépréciations (Note 9)	-224 487,98					-224 487,98
Créances rattachées	18 710 186,31	2 789 934,88	-18 710 186,31			2 789 934,88
Valeurs nettes au bilan	3 020 473 787,27	-712 519 068,34	-12 424 989,25	18 795 599,79		2 314 325 329,47
Immobilisations incorporelles	41 447 601,98	8 479 297,93			-3 885 982,03	46 040 917,88
Immobilisations corporelles	41 953 314,10	7 380 819,14	-6 350 285,83		-5 679 637,68	37 304 209,73
Créances rattachées						
Valeurs nettes au bilan	83 400 916,08	15 860 117,07	-6 350 285,83		-9 565 619,71	83 345 127,61

Note 8. Autres actifs et comptes de régularisation :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Autres actifs	625 451 853,22	798 779 608,27
Gestion collective des titres CODEVI		
Comptes de règlement		
Débiteurs divers	177 856 498,47	160 304 906,82
Dépôt de garantie sur opération financière	447 595 354,75	638 474 701,45
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Comptes de régularisation	473 332 747,02	639 327 719,49
Comptes d'encaissement et de transfert	361 095 257,46	517 499 627,31
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	4 734 128,07	4 791 765,76
Produits à recevoir	98 581 848,44	95 310 859,03
Charges constatées d'avance	7 434 399,29	9 876 534,12
Gains latents et pertes à étaler sur instruments financiers à terme		
Primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires		
Autres comptes de régularisation	1 487 113,76	11 848 933,27
Valeurs nettes au bilan	1 098 784 600,24	1 438 107 327,76

Note 9. Dépréciations inscrites en déduction de l'actif :

(En euros)	31/12/2011	Dotations	Reprises et Utilisations	Autres mouvements	31/12/2012
Sur interbancaire					
Sur créances clientèle	-1 105 076 667,78	-601 863 648,69	897 696 620,76		-809 243 695,71
Sur opérations de crédit-bail	-26 196 751,19	-14 652 747,15	17 467 740,34		-23 381 758,00
Sous-total clientèle	-1 131 273 418,97	-616 516 395,84	915 164 361,10		-832 625 453,71
Sur portefeuilles titres (placement et investissement)		29 218 759,86			-29 218 759,86
Sur participations et TAP	-240 174 387,02	-892 218 706,10	15 509 712,12		-1 116 883 381,00
Autres	-2 286 024,60	-362 698,00	5 046,82		-2 643 675,78
Total des dépréciations d'actif	-1 373 733 830,59	-1 479 879 040,08	930 679 120,04		-1 981 371 270,35

Note 3. — Notes sur le Bilan Passif.

(Notes 10 à 20 en euros.)

Note 10. Dettes envers les établissements de crédit - analyse par durée résiduelle :

(En euros)	Durée résiduelle				Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/2012	total 31/12/2011
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans				
Comptes et emprunts :								
A vue	652 662 339,62				652 662 339,62	5 316,66	652 667 656,28	832 376 700,32
A terme	2 781 182 820,73	5 459 215 000,00	24 816 012 190,25	880 000 000,00	33 936 410 010,98	126 233 280,27	34 062 643 291,25	38 458 266 403,44
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée			1 156 200 000,00		1 156 200 000,00	2 987 936,41	1 159 187 936,41	

Valeurs au bilan							35 874 498 883,94	39 290 643 103,76
------------------	--	--	--	--	--	--	----------------------	-------------------

Note 11. Comptes créditeurs de la clientèle - analyse par durée résiduelle :

(En euros)	Durée résiduelle				total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans				
Comptes ordinaires créditeurs	235 062 999,22				235 062 999,22		235 062 999,22	522 216 794,71
Comptes d'épargne à régime spécial :								
à vue								
à terme								
Autres dettes envers la clientèle :								
à vue	35 479 761,72				35 479 761,72		35 479 761,72	34 051 042,06
à terme	119 800 000,00				119 800 000,00	6 024,22	119 806 024,22	55 072 722,22
Titres donnés en pension livrée								
Valeurs au bilan							390 348 785,16	611 340 558,99

Note 11.1. Comptes créditeurs de la clientèle - analyse par agents économiques :

(En euros)	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Particuliers	36 901 290,53	34 416 567,00
Entreprises	118 646 014,04	105 241 936,50
Autres agents économiques	234 769 736,04	471 420 240,78
Intérêts et divers	31 744,55	261 814,71
Valeurs au bilan	390 348 785,16	611 340 558,99

Note 12. Dettes représentées par un titre - analyse par durée résiduelle :

(En euros)	Durée résiduelle				Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans				
Titres de créances négociables :								
Emis en France	1 372 600 000,00	1 320 200 000,00	689 655 139,00	155 500 000,00	3 537 955 139,00	28 843 870,58	3 566 799 009,58	4 410 190 762,50
Emis à l'étranger								
Emprunts obligataires (Note 12.1)								
Autres dettes représentées par un titre								
Valeurs au bilan							3 566 799 009,58	4 410 190 762,50

Note 12.1. Emprunts obligataires :

(En euros)	Échéancier de l'encours au		31/12/2012	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	< à 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans		
Euro					
Taux fixe					
Taux variable					
Dettes rattachées					
Valeurs au bilan					

Note 13. Autres passifs et comptes de régularisation :

(En euros)	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Autres passifs	386 949 591,32	1 335 549 558,46
Créditeurs divers	386 949 591,32	1 335 549 558,46
Comptes de régularisation	595 680 517,08	791 590 318,88
Comptes d'encaissement et de transfert	463 905 610,42	640 440 235,42
Produits constatés d'avance	34 014 495,93	27 672 753,60
Charges à payer	96 164 665,91	114 236 691,24
Autres comptes de régularisation	1 595 744,82	9 240 638,62

Valeurs au bilan	982 630 108,40	2 127 139 877,34
------------------	----------------	------------------

Note 14. Provisions :

(En euros)	Total 31/12/2011	Dotations	Reprises et Utilisations	Autres mouvements	Total 31/12/2012
Litiges Personnel	2 395 878,00	416 812,00	-820 849,00		1 991 841,00
Charges bancaires	3 086 531,52	3 079 890,30	-1 438 494,83		4 727 926,99
Réserve latente négative					
Charges non bancaires	55 364 188,79	7 868 943,79	-6 830 807,99		56 402 324,59
Charges non bancaires : engagements sociaux	29 448 382,00	15 460 181,00	-122 000,00		44 786 563,00
Provision pour comblement passif	9 275 000,00	3 793 880,00	-0,00		13 068 880,00
Risques fiscaux	479 000,00				479 000,00
Charges exceptionnelles	718 519,00		-365 817,00		352 702,00
Valeurs au bilan	100 767 499,31	30 619 707,09	-9 577 968,82		121 809 237,58

Note 14.1. Provisions non bancaires, engagements sociaux :

Taux actualisation retenu	5,4% retraite, 4,65% médaille	
Dette actuarielle au 31 décembre 2011	39 360 937	Variation dette actuarielle
Coût des services rendus sur la période	2 743 401	
Coût financier	1 825 508	
Cotisations employé		
Modification/Réduction/Liquidation de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité	-2 287 471	
Prestations versées (obligatoire)	-2 337 237	
(Gains) /pertes actuariels	10 995 241	
Dette actuarielle au 31 décembre 2012	50 300 379	

Détail de la charge comptabilisée en compte de résultat :

Coût des services rendus	2 743 401	Charge/Produit comptabilisée
Coût financier	1 825 508	
Rendement attendu des actifs	-234 295	
Amortissement du coût des services passés	150 740	
Gains/ (pertes) actuariels nets	1 907 277	
Amortissement des gains/pertes générés par modifications, réductions et liqu		
Gains/Pertes du(e)s au changement de limitation d'actif		
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	6 392 631,00	

En cas de fonds externalisés : valorisation des actifs :

Juste valeur des actifs/droits à remboursement au 31 décembre 2011	7 915 625	Juste valeur des actifs du régime
Rendement attendu des actifs		
Gains/Pertes actuariels	234 295	
Cotisations payées par l'employeur	-301 653	
Cotisations payées par l'employé		
Modification/Réduction/Liquidation de régime		
Variation de périmètre	-2 165 471	
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations payées par le fond		Provision/Actifs
Juste valeur des actifs/droits à remboursement au 31 décembre 2012	5 682 796,00	
(Provisions) /actifs au 31 décembre 2011	29 448 382	
Cotisation payées par l'employeur	-2 337 237	
Variation de périmètre	-122 000,00	
Paievements directs de l'employeur	11 404 787	
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	6 392 631	
(Provisions) /actifs au 31 décembre 2012	44 786 563,00	

Note 15. Fonds pour risques bancaires généraux :

(En euros)	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Épargne logement		
Codevi		
Autres	49 033 574,00	49 033 574,00
Valeurs au bilan	49 033 574,00	49 033 574,00

Note 16. Dettes subordonnées - analyse par durée résiduelle :

(En euros)	Durée résiduelle				Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans		
Dettes subordonnées à terme :						
Euro			685 000 000,00	305 000 000,00	990 000 000,00	990 000 000,00
Dettes subordonnées à durée indéterminée :						
Euro			50 000 000,00	1 251 000 000,00	1 301 000 000,00	1 301 000 000,00
Titres et emprunts participatifs						
Total en principal			735 000 000,00	1 556 000 000,00	2 291 000 000,00	2 291 000 000,00
Dettes rattachées					2 032 954,18	8 799 391,56
Valeurs au bilan					2 293 032 954,18	2 299 799 391,56

Note 17. Variation des capitaux propres.

Capital social :

Catégories d'actions	Nombre de titres			Valeur nominale (en euros)	Capital social (en euros)
	Début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Clôture exercice		
Ordinaires	8 885 806	0	8 885 806	39,00	346 546 434,00

Capitaux propres :

(En euros)	Capital	Réserve Légale	Primes et réserves	Report à Nouveau	Prov. Règlement. subv. d'inv.	Dividende Versé	Résultat	Total des K propres
Solde au 31 décembre 2010	346 546 434,00	25 330 363,50	2 402 536 144,31	93 845 108,58	49 114 669,00		181 293 840,24	3 098 666 559,63
Affectation du résultat social 2010			-147 224 774,76	-53 571 000,00		382 089 615,00	-181 293 840,24	
Variation de capital								
Report à nouveau débiteur								

Résultat de l'exercice 2011							174 895 865,73	174 895 865,73
Autres variations					6 855 206,00			6 855 206,00
Solde au 31 décembre 2011	346 546 434,00	25 330 363,50	2 255 311 369,55	40 274 108,58	55 969 875,00		174 895 865,73	2 898 328 016,36
Affectation du résultat social 2011				-40 274 108,58		215 169 974,31	-174 895 865,73	
Variation de capital								
Report à nouveau débiteur				100 543 076,91				100 543 076,91
Résultat de l'exercice 2012							-566 963 168,38	-566 963 168,38
Autres variations					-12 015 310,00			-12 015 310,00
Solde au 31 décembre 2012	346 546 434,00	25 330 363,50	2 255 311 369,55	100 543 076,91	43 954 565,00		-566 963 168,38	2 204 722 640,58

Note 18. Composition des fonds propres :

(En euros)	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Capitaux propres	2 204 722 640,59	2 898 328 016,36
Fonds pour risques bancaires généraux	49 033 574,00	49 033 574,00
Dettes subordonnées	2 293 032 954,18	2 299 799 391,56
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
Total des fonds propres	4 546 789 168,77	5 247 160 981,92

Note 19. Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations :

(En euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	Sur les entreprises liées et les participations	Autres	Sur les entreprises liées et les participations	Autres
Créances	30 616 215 512,60	11 370 196 208,49	33 705 510 841,26	13 488 304 488,89
Sur les établissements de crédit et institutions financières	24 877 224 508,14	1 419 684 502,55	28 345 408 588,60	1 006 255 792,38
Sur la clientèle	4 154 764 568,60	9 183 960 885,70	3 966 514 171,27	9 040 604 989,09
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 584 226 435,86	766 550 820,24	1 393 588 081,39	3 441 443 707,42
Dettes	36 978 037 184,76	5 146 642 448,10	39 491 484 878,37	7 120 488 938,44
Sur les établissements de crédit et institutions financières	33 400 391 746,23	2 474 107 137,71	37 020 823 410,76	2 269 819 693,00
Sur la clientèle	235 442 595,21	154 906 189,95	99 815 520,88	511 525 038,11
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 342 202 843,32	2 517 629 120,44	2 370 845 946,73	4 339 144 207,33
Engagements donnés	3 700 907 670,53	10 643 331 909,98	4 219 986 663,41	13 541 979 743,22
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	1 183 892 354,98	14 539 111,01	2 838 617 222,57	15 059 097,29
Engagements de financement en faveur de la clientèle	159 763 139,26	10 626 609 519,00	5 576 519,99	13 449 806 475,88
Garantie données à des établissements de crédit	2 313 871 047,68		1 375 792 920,85	230 000,00
Garantie données à la clientèle	43 381 128,61	2 183 279,97		76 884 170,05
Autres engagements donnés				
Engagements reçus	3 285 034 526,18	188 883,52	5 634 948 349,57	214 043 383,52
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit				200 000 000,00
Engagements de financement reçus de la clientèle				
Garantie reçus d'établissements de crédit	3 277 616 180,87	188 883,52	5 634 948 349,57	14 043 383,52
Garantie reçus de la clientèle	7 418 345,31			
Autres engagements reçus				

Une entreprise est considérée comme liée si elle est contrôlée de manière exclusive, et est incluse ou susceptible d'être incluse par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole.

Note 20. Opérations effectuées en devises :

(En euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	38 284 331 565,45	44 471 471 172,88	51 722 869 286,65	49 660 102 906,48

Autres devises de l'Union Europ.	3 304 614 902,21	28 773 912,15		
Franc Suisse	373 663 473,63			
Dollar	31 843 957,87			
Yen				
Autres devises	408 265 423,68			
Valeur brute	42 402 719 322,84	44 500 245 085,03	51 722 869 286,65	49 660 102 906,48
Comptes de régularisation	1 098 784 600,24	982 630 108,40	1 438 107 327,76	2 127 139 877,34
Dépréciations	1 981 371 270,35		-1 373 733 830,59	
Total	45 482 875 193,43	45 482 875 193,43	51 787 242 783,82	51 787 242 783,82

Note 21. Opérations de change, prêts et emprunts en devises :

Garantie données à la clientèle	31/12/2012		31/12/2011	
	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer
Opérations de change au comptant	13 403 029,08	-13 404 825,74		
Devises	13 403 029,08			
Euro		-13 404 825,74		
Opérations de change à terme	3 891 616 257,16	-3 894 152 014,99		
Devises		-3 894 152 014,99		
Euro	3 891 616 257,16			
Prêts et emprunts en devises	1 002 652 105,59	-28 182 820,73		
Total	4 907 671 391,83	-3 935 739 661,46		

Note 4. — Notes sur le Hors Bilan.

(Notes 22 à 24 en euros.)

Note 22. Hors bilan - engagements donnés :

	31/12/2012	31/12/2011
Ouvertures de crédits confirmés en faveur d'étab de crédit	1 198 431 465,99	2 853 676 319,86
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	10 636 372 658,26	13 455 382 995,87
Cautions, avals et oblig. en faveur de la clientèle	195 564 408,58	76 884 170,05
Cautions, avals et oblig. en faveur d'établissements de crédit (1)	2 313 871 047,68	1 376 022 920,85
Engagements sur titres		
	14 344 239 580,51	17 761 966 406,63

(1) La majeure partie de ces engagements vient en garantie d'emprunts de filiales étrangères.

Note 23. Hors bilan - engagements reçus :

	31/12/2012	31/12/2011
Accord de refinancement		200 000 000,00
Engagement des établissements de crédit	3 277 805 064,39	5 648 991 733,09
Engagement de la clientèle	7 418 345,31	
	3 285 223 409,70	5 848 991 733,09

Note 24. Opérations sur instruments financiers à terme :

(En euros)	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Opérations fermes				
Opérations de gré à gré				
Swaps de taux d'intérêt	17 988 361 147,33		17 988 361 147,33	26 143 908 513,20

FRA				
Opérations conditionnelles				
Opérations de gré à gré				
Instruments de taux d'intérêts à terme conditionnels :				
Caps, Floors, Collars				
Total	17 988 361 147,33		17 988 361 147,33	26 143 908 513,20

Informations sur les encours de Hors Bilan :

Durée	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Catégorie				
Micro couverture	4 002 888 401,00	2 442 287 436,00	2 078 685 310,33	8 523 861 147,33
Macro couverture	4 547 000 000,00	4 464 500 000,00	453 000 000,00	9 464 500 000,00
Total	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33	17 988 361 147,33

Note 24.1. Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle :

Répartition par durée restant à courir au 31 décembre 2012									
(En euros)	Total			Dont opérations effectuées de gré à gré			Dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	<1 an	1 an à 5 ans	>5 ans	<1 an	1 an à 5 ans	>5 ans	<1 an	1 an à 5 ans	>5 ans
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33			
Caps, Floors, Collars									
Sous-total	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33			
Swaps de devises									
Opérations de change à terme									
Total général	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33	8 549 888 401,00	6 906 787 436,00	2 531 685 310,33			

Note 24.1. Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle :

Répartition par durée restant à courir au 31 décembre 2011									
(En euros)	Total			Dont opérations effectuées de gré à gré			Dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	<1 an	1 an à 5 ans	>5 ans	<1 an	1 an à 5 ans	>5 ans	<1 an	1 an à 5 ans	>5 ans
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	14 191 512 975,00	8 405 987 436,00	3 546 408 102,20	14 191 512 975,00	8 405 987 436,00	3 546 408 102,20			
Caps, Floors, Collars									
Sous-total	14 191 512 975,00	8 405 987 436,00	3 546 408 102,20	14 191 512 975,00	8 405 987 436,00	3 546 408 102,20			
Swaps de devises									
Opérations de change à terme									
Total général	14 191 512 975,00	8 405 987 436,00	3 546 408 102,20	14 191 512 975,00	8 405 987 436,00	3 546 408 102,20			

Notes 5. — Notes sur le Compte de Résultat.

(Notes 25 à 39 en euros.)

Note 25. Produits nets d'intérêts et revenus assimilés :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	689 134 712,71	779 349 467,73
Sur opérations avec la clientèle :	1 020 514 899,47	1 153 107 197,62
Dont produits	937 322 965,29	1 059 850 183,78
Dont amortissement de la décote	58 835 291,45	55 271 862,88
Dont reprise de la dépréciation liée au passage du temps	24 356 642,73	37 985 150,96
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	25 514 851,99	59 375 861,91
Autres intérêts et produits assimilés	2 465 179,56	7 710 227,31
Intérêts et produits assimilés	1 737 629 643,73	1 999 542 754,57

Sur opérations avec les établissements de crédit	-1 004 143 314,70	-993 466 065,90
Sur opérations avec la clientèle	-79 420 736,06	-121 194 288,13
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-41 734 901,07	-83 840 378,37
Autres intérêts et produits assimilés	-102 746 224,46	-82 710 856,30
Intérêts et charges assimilés	-1 228 045 176,29	-1 281 211 588,70
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	347 675 959,49	354 669 129,02
Dont reprise de la dépréciation liée au passage du temps	1 135 109,64	1 058 864,67
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-293 843 916,77	-304 500 781,75
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	563 416 510,16	768 499 513,14

Note 26. Revenus des titres :

(En euros)	Titres à revenu fixe		Titres à revenu variable	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme			190 269 013,61	251 779 728,72
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	25 514 851,99	59 375 861,91	327 228 235,44	110 962 169,36
Codevi				
Titres d'investissement				
Opérations diverses sur titres				
Revenus des titres	25 514 851,99	59 375 861,91	517 497 249,05	362 741 898,08

Note 27. Produits nets des commissions :

(En euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit		-543 282,16	-543 282,16		-816 420,48	-816 420,48
Sur opérations avec la clientèle	803 502,85		803 502,85	1 036 541,56		1 036 541,56
Sur opérations sur titres		-4 927 571,67	-4 927 571,67		-3 802 169,08	-3 802 169,08
Sur opérations de change						
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan						
Sur prestations de services financiers (note 28)	16 943 473,81	-15 277 776,92	1 665 696,89	23 181 975,89	-17 079 715,54	6 102 260,35
Total	17 746 976,66	-20 748 630,75	-3 001 654,09	24 218 517,45	-21 698 305,10	2 520 212,35

Note 28. Prestations de services financiers :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	10 063 559,26	15 653 834,30
Produits (Charges) nets sur moyens de paiement	-6 572 706,29	-7 512 942,93
Commissions d'assurance-vie		
Autres produits (charges) nets de services financiers	-1 825 156,08	-2 038 631,02
Total des prestations de services financiers	1 665 696,89	6 102 260,35

Note 29. Solde des opérations sur portefeuille de négociation :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Solde des opérations sur titres de transaction et sur instruments financiers à terme	-9 814 340,01	-16 767,84
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	-6 754 154,01	-3 343 063,71
Produits nets sur portefeuille de négociation	-16 568 494,02	-3 359 831,55

Note 30. Solde des opérations sur titres de placement :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dotations sur dépréciations	-29 218 759,86	
Reprises sur dépréciations		
Dotation ou reprise nette sur dépréciations	-29 218 759,86	
Plus-values de cession réalisées	5 388 910,03	
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisées	5 388 910,03	
Solde des opérations sur titres de placement	-23 829 849,83	

Note 31. Autres produits nets d » exploitation bancaire :

Sur opérations avec les établissements de crédit	31/12/2012	31/12/2011
Participation résultat assurances	47 371 266,27	44 706 793,95
Quote part de résultat en commun	143 570 326,34	162 016 352,04
Autres produits	128 686 910,67	127 051 872,74
Total des produits	319 628 503,28	333 775 018,73
Quote part de résultat en commun	-3 455 187,26	-3 591 923,90
Autres Charges	-29 806 781,68	-16 438 361,57
Total des charges	-33 261 968,94	-20 030 285,47

Note 32. Frais de personnel :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Salaires et traitements	-159 734 897,91	-178 055 868,19
Reddition charges de personnel	-851 926,18	-892 959,90
Charges sociales	-70 436 460,99	-70 121 078,46
Intéressement	-9 337 489,57	-10 146 534,58
Participation		-14 650 991,59
Impôts et taxes sur rémunérations	-20 429 484,74	-21 015 080,13
Total des frais de personnel	-260 790 259,39	-294 882 512,85

Note 33. Effectif moyen par catégorie :

	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	1 663	1 645
Agents de maîtrise		
Employés	2 129	2 254
Total	3 792	3 899

Note 33.1. Droit individuel à la formation :

	31/12/2011	Droits acquis	Consommation	31/12/2012
Nombre d'heures acquises par les collaborateurs	397 904	12 219	7 441	402 682

Note 34. Autres frais administratifs :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts et taxes	-30 104 153,58	-22 509 930,96
Services extérieurs	-287 482 682,84	-312 103 347,95
Autres frais administratifs	-5 055 735,70	-5 595 999,40
Total des frais administratifs	-322 599 948,52	-340 209 278,31

Note 35. Coût du risque :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dotations sur dépréciations et provisions	-554 189 240,94	-537 597 098,39
Dépréciations sur créances douteuses	-553 628 240,94	-534 970 831,90
Autres provisions	-561 000,00	-2 626 266,49
Reprises sur dépréciations et provisions	805 238 823,19	411 467 519,38
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses	803 813 556,70	410 119 519,38
Autres reprises de provisions	1 425 266,49	1 348 000,00
Variation des dépréciations et provisions	251 049 582,25	-126 129 579,01
Pertes sur créances irrécouvrables non dépréciées	-5 359 941,69	-1 596 037,02
Pertes sur créances irrécouvrables dépréciées	-647 197 628,24	-344 127 259,51
Décote	-47 789 027,97	-42 038 657,31
Récupérations sur créances amorties	27 273 386,19	29 131 253,48
Coût du risque	-422 023 629,46	-484 760 279,37

Note 36. Résultat net sur actifs immobilisés :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations financières		
Dotations pour dépréciations	-892 218 706,10	-74 359 887,00
Reprises sur dépréciations	15 509 712,12	4 792 813,00
Dotation ou reprise nette pour dépréciations	-876 708 993,98	-69 567 074,00
Plus-values de cession réalisées	471 804,00	
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession	471 804,00	
Solde (en perte) ou en bénéfice	-876 237 189,98	-69 567 074,00
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotation ou reprise nette pour dépréciations		
Plus-values de cession	133 566,32	
Moins-values de cession	-1 930 879,53	-4 693 494,02
Solde (en perte) ou en bénéfice	-1 797 313,21	-4 693 494,02
Résultat net sur immobilisations	-878 034 503,19	-74 260 568,02

Note 37. Coûts liés au rapprochement :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel		1 220 000,00
Charges sur immobilisations	365 817,00	666 033,00
Charges informatiques		
Mali de fusion		
Autres charges		
Total	365 817,00	1 886 033,00

Note 38. Résultat exceptionnel :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Euro		
Divers		
Total		

Note 39. Impôt sur les bénéfices :

(En euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	-13 930 924,09	-57 525 751,63
Impôts sur GIE et SNC	6 714 248,00	247 781,00
Total	-7 216 676,09	-57 277 970,63

Notes 6. — Autres informations.**(Notes 40 à 42.)**

Note 40. Société consolidante :

Groupe Crédit Agricole	100%	intégration globale
------------------------	------	---------------------

Note 41. Événements sur l'année en cours.

Note 42. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice. — Néant.

Affectation du résultat. — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, constate que le résultat net de l'exercice 2012 est négatif et s'élève à - 566 963 168,38 €. En conséquence, l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de reporter à nouveau l'intégralité du résultat de l'exercice 2012. Après affectation du résultat de l'exercice 2012, le compte report à nouveau passera de 100 543 076,91 € créditeur à - 466 420 091,47 € débiteur.

Origine :	
Report à nouveau antérieur	100 543 076,91 euros
Résultat de l'exercice	-566 963 168,38 euros
Total (débiteur)	-466 420 091,47 euros
Affectation :	
Report à nouveau (débiteur) :	-466 420 091,47 euros
Total (débiteur) :	-466 420 091,47 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

	2011	2010	2009
Dividende unitaire	12,90 €	43,00 €	41,00 €
Nombre d'actions ouvrant droit au dividende	8 885 806	8 885 806	8 738 076
Distribution totale	114,627 M€	382,090 M€	358,261 M€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

D. — Rapport général des commissaires aux comptes.**(Exercice clos le 31 décembre 2012.)**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CA Consumer Finance, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux états financiers, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques avérés de non-recouvrement de créances, inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces

risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations qu'elle estime nécessaires, et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans cette note de l'annexe aux états financiers.

— Votre société procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes annuels, qui portent, notamment, sur la valorisation des titres de participation, l'évaluation des engagements de retraite comptabilisés et les provisions. Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux états financiers. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2013.

Les Commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit
Catherine Pariset, Alexandre Decrand ;

Ernst & Young et Autres :
Valérie Meeus, Hassan Baaj.

II. — Comptes consolidés au 31 décembre 2012 établis conformément aux normes comptables IFRS adoptées par l'UE.

Les comptes consolidés sont constitués du cadre général, des états financiers consolidés et des notes annexes aux états financiers.

A. — Cadre général.

Présentation juridique de l'entité. — CA Consumer Finance est une société anonyme à conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le livre deuxième du Code de commerce. CA Consumer Finance est un établissement de crédit, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel pour les opérations de banque, soumis aux dispositions du Code monétaire et financier. Elle est soumise aux contrôles des autorités de tutelle bancaire et notamment de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Adresse du siège social de la société :

128-130 boulevard Raspail – 75006 Paris.

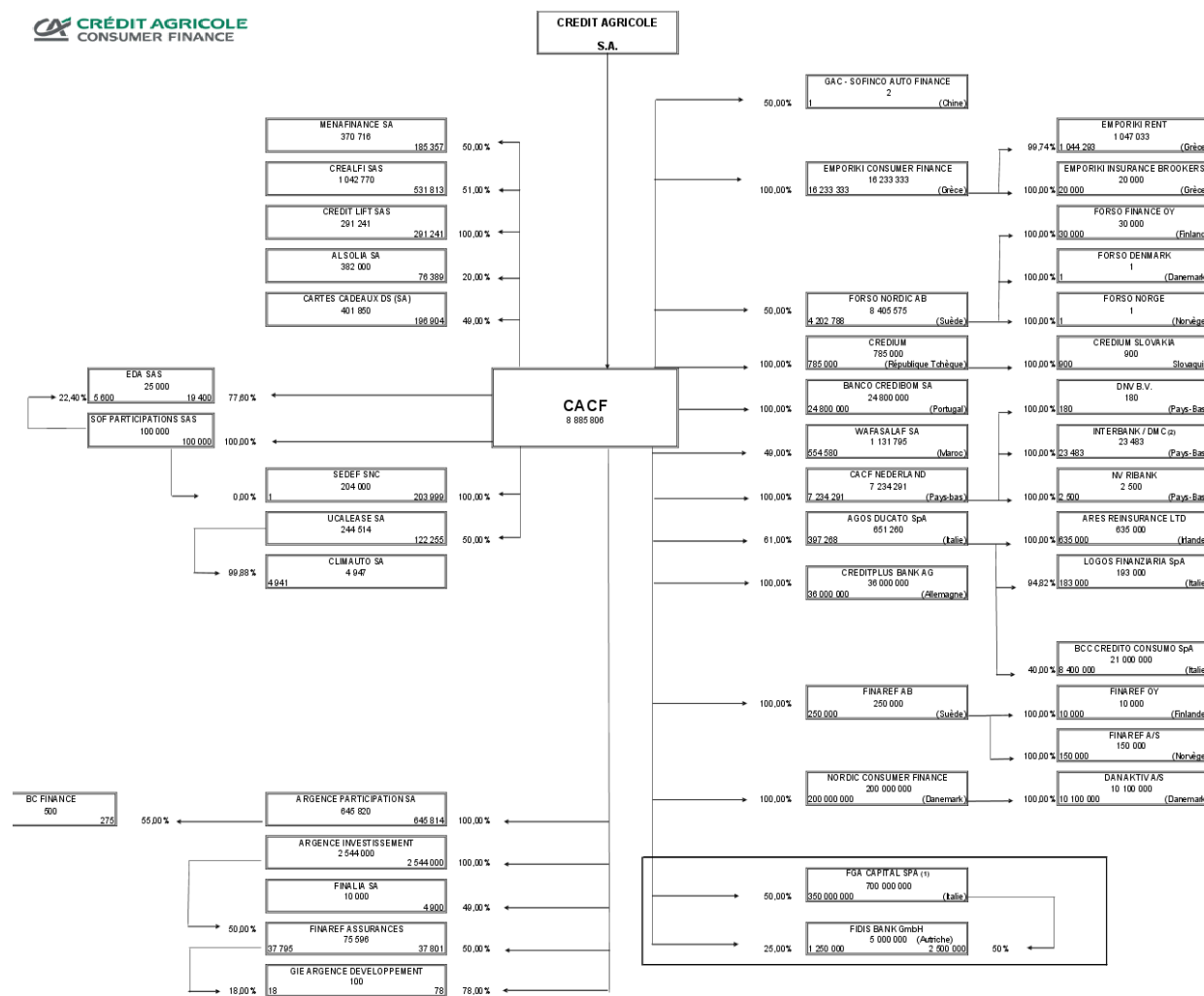
Immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro : 542 097 522.

Société Anonyme au capital de 346 546 434 €.

CA Consumer Finance est filiale à 100% du groupe Crédit Agricole S.A. Elle est rattachée au Pôle des Services Financiers Spécialisés.

CA Consumer Finance est filiale à 100% du groupe Crédit Agricole S.A. Elle est rattachée au Pôle des Services Financiers Spécialisés.

Organigramme simplifié du groupe CA Consumer Finance.



(1) Le périmètre complet du groupe FGA Capital est présenté au chapitre "Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012".
 (2) Le périmètre complet du groupe Interbank/DMC est présenté au chapitre "Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012".

Informations relatives aux parties liées. — Seuls les transactions et soldes jugés significatifs pour la compréhension des états financiers du groupe CA Consumer Finance sont présentés.

Ainsi, les seuils suivants ont été retenus en 2012 :

- Compte de résultat : transactions et soldes supérieurs à 1 000 000 €,
- Bilan : transactions et soldes supérieurs à 5 000 000 €,
- Engagements Hors-bilan : transactions et soldes supérieurs à 10 000 000 €.

— Relations avec les autres entités du groupe CA Consumer Finance : Les opérations intra-groupes étant éliminées dans la production des comptes consolidés, seuls les transactions et les soldes avec les filiales non intégrées globalement sont mentionnés, en milliers d'euros. Les opérations principales concernent le refinancement réalisé par CA Consumer Finance auprès des entités du groupe.

Opérations de CA Consumer Finance - Données au 31 décembre 2012 :

CA Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Tiers					
Groupe FGA Capital (50%)					
Titres non subordonnés	661 000				
Prêt à terme	552 407				
Concours Clients sains	2 051 989				
Comptes ordinaires débiteurs	34 696				
Comptes ordinaires créditeurs		59 235			
Intérêts/Titres AFS rev. Fixe					11 033
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)					78 440
Engagement de financement			115 075		
Ménafinance (50%)					
Prêt à terme et subordonné	98 000				
Comptes ordinaires débiteurs	47 285				

Comptes ordinaires créditeurs		50 685			
Engagement de financement donné			34 000		
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				3 310	
Quote-part d'opérations en commun					4 037
FORSO Sweden (50%)					
Prêt à terme et subordonné	78 305				
Engagement de garantie donné			23 305		
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				2 708	
FORSO Norway (50%)					
Prêt à terme	144 175				
Engagement de garantie donné			20 413		
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				6 767	
FORSO Denmark (50%)					
Prêt à terme	96 679				
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				3 464	
FORSO Finland (50%)					
Prêt à terme	91 750				
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				3 376	
Alsolia					
Prêt à terme et subordonné	27 000				
Comptes ordinaires débiteurs					
Comptes ordinaires créditeurs					
Engagement de financement donné			15 000		

Opérations de CA Consumer Finance - Données au 31 décembre 2011 :

CA Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Groupe FGA Capital (50%)					
Titres non subordonnés	661 000				
Prêt à terme	1 563 961				
Concours Clients sains	1 974 087				
Comptes ordinaires débiteurs	61 441				
Comptes ordinaires créditeurs		81 874			
Intérêts/Titres AFS rev. Fixe					11 694
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)					92 304
Produits divers					1 017
Ménafinance (50%)					
Prêt à terme et subordonné	109 000				
Comptes ordinaires débiteurs	51 682				
Comptes ordinaires créditeurs		52 239			
Engagement de financement donné			34 000		
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)					2 671
Quote-part d'opérations en commun					3 797
FORSO Sweden (50%)					
Prêt à terme et subordonné	79 999				
Engagement de garantie donné			22 442		
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)					2 942
FORSO Norway (50%)					

Prêt à terme	164 727			
Engagement de garantie donné			19 345	
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				6 382
FORSO Denmark (50%)				
Prêt à terme	142 500			
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				4 356
FORSO Finland (50%)				
Prêt à terme	123 420			
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)				3 838
Alsolia				
Prêt à terme et subordonné	29 000			
Comptes ordinaires débiteurs				
Comptes ordinaires créditeurs				
Engagement de financement donné			17 000	
Finalia				
Prêt à terme et subordonné	37 500			

Relations avec les autres entités du groupe Crédit Agricole S.A.. — L'essentiel des transactions réalisées avec les entités du groupe Crédit Agricole S.A., notamment Crédit Agricole S.A. et les entités du groupe CACIB, concernent le refinancement (le cas échéant sous la forme de dette subordonnée) ainsi que des instruments dérivés (opérations de couverture).

Les autres transactions sont surtout liées à des :

- opérations d'encaissement (Crédit Agricole S.A. étant le chef de file des entités françaises du Groupe CA Consumer Finance) et à une commission de garantie de dernier ressort,
- refacturations ou autres prestations dans le cadre du partenariat avec LCL (gestion des comptes de crédits à la consommation : prêts amortissables et crédits revolving),
- transactions avec les compagnies d'assurance du groupe relatives à la distribution de leurs produits.
- Relations avec les autres entités du groupe Crédit Agricole S.A.

L'essentiel des transactions réalisées avec les entités du groupe Crédit Agricole S.A., notamment Crédit Agricole S.A. et les entités du groupe CACIB, concernent le refinancement (le cas échéant sous la forme de dette subordonnée) ainsi que des instruments dérivés (opérations de couverture).

Les autres transactions sont surtout liées à des :

- opérations d'encaissement (Crédit Agricole S.A. étant le chef de file des entités françaises du Groupe CA Consumer Finance) et à une commission de garantie de dernier ressort,
- refacturations ou autres prestations dans le cadre du partenariat avec LCL (gestion des comptes de crédits à la consommation : prêts amortissables et crédits revolving),
- transactions avec les compagnies d'assurance du groupe relatives à la distribution de leurs produits.

Opérations du Groupe CA Consumer Finance - Données au 31 décembre 2012 :

Groupe CA Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Comptes ordinaires	5 030				
Prêt et Emprunt à terme	1 365 000	32 228 655			
Dettes subordonnées		2 293 033			
Comptes d'encaissement	395 723				
Engagement de garantie reçu			3 275 468		
Engagement de garantie donné			1 215 460		
Acomptes sur impôt courant	54 283				
Intérêts (cpts ord, prêts/emprunts)				795 649	4 009
Charges- Produits s/Inst de couv				5 135	2 688
Charges s/Dettes subordonnées				54 435	
Commissions de garantie				16 639	4 126
GIE SILCA					
Informatique et télécoms				15 111	
Cedicam					
Commissions sur moyens de paiement				11 800	2 341
Autres services extérieurs				2 045	

CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER					
Loyers immobiliers					
PREDICA					
Comptes ordinaires		82 278			
CA CIB					
Prêt à terme					
Emprunt à terme		908 939			
Dépôt de garantie s/opé. de marché	330 620				
Instruments de couverture (taux)	133 775	421 531	10 497 998		
Intérêts (cpts ord, prêts/emprunts)				6 845	
Charges- Produits s/Inst de couv.				190 468	59 015
LCL					
Comptes ordinaires débiteurs	19 477				
Comptes ordinaires créditeurs		35 872			
Produits accessoires					7 100
Commissions sur moyens de paiement					27 136
Affranchissements					2 355
CACI Life					
Commissions d'assurance vie et non vie					32 876
CACI non Life					
Commissions d'assurance vie et non vie					46 443
CACI gestion					
Quote-part d'opération en commun				2 804	

Données du Groupe CA Consumer Finance au 31 décembre 2011 :

Groupe CA Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Comptes ordinaires	52 837				
Prêt et Emprunt à terme		36 508 612			
Dettes subordonnées		2 299 799			
Comptes d'encaissement	428 646				
Engagement de garantie reçu			5 628 704		
Engagement de garantie donné			2 547 414		
Instruments de couverture (taux)	5 302		50 000		
Acomptes sur impôt courant	28 768				
Intérêts (cpts ord, prêts/emprunts)				733 104	2 416
Charges- Produits s/Inst de couv					4 872
Charges s/Dettes subordonnées				68 567	
Commissions de garantie				16 620	1 909
GIE SILCA					
Informatique et télécoms				15 438	
Cedicam					
Commissions sur moyens de paiement				13 515	2 837
Autres services extérieurs				2 683	
CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER					
Loyers immobiliers					
UCALEASE					

Autres services extérieurs				3 278	
Transferts de charges & refact. personnel					1 762
PREDICA					
Comptes ordinaires		71 213			
CA CIB					
Prêt à terme	1 517 188				
Emprunt à terme		1 540 902			
Dépôt de garantie s/opé. de marché	246 220				
Instruments de couverture (taux)	54 673	266 510	15 108 716		
Intérêts (cpts ord, prêts/emprunts)				23 820	20 038
Charges- Produits s/Inst de couv.				156 496	67 921
LCL					
Comptes ordinaires débiteurs	18 421				
Comptes ordinaires créditeurs		31 426			
Produits accessoires					8 714
Commissions sur moyens de paiement				1 899	29 628
Affranchissements					2 787
CACI Life					
Commissions d'assurance vie et non vie					37 962
CACI non Life					
Commissions d'assurance vie et non vie					53 411
CACI gestion					
Quote- part d'opération en commun				2 832	

Opérations de Sedef - Données au 31 décembre 2012 :

Sedef	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Emprunt à terme		46 801			
Intérêts (cpt ord;prêts/emprunts)				1 223	
Valeurs données en garantie			76 911		

Données au 31 décembre 2011 :

Sedef	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Emprunt à terme		109 049			
Intérêts (cpt ord;prêts/emprunts)				3 642	
Valeurs données en garantie			205 849		

Opérations du groupe Agos - Données au 31 décembre 2012 :

Groupe Agos	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CA CIB					
Comptes ordinaires débiteurs					
Instruments de couverture (taux)	10 774	317 318	15 494 051		
Intérêts (cpts ord;prêts/emprunts)					
Charges- Produits s/Inst de couv				334 450	111 782

CA CIB Milan					
Comptes ordinaires créditeurs	280 123	7 610			
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)					
Cariparma					
Emprunts à terme		1 004 833			
Instruments de couverture (taux)		19 227	495 231		
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)				23 310	
Charges- Produits s/Inst de couv				16 269	2 777
Produits divers (exploit. bancaire)					2 106
CACI Life Ltd					
Comptes de régularisation & actifs divers					
Commissions Assurance vie et non vie					8 464
Primes d'assurance					
CACI non Life Ltd					
Commissions Assurance vie et non vie					11 232
Primes d'assurance					4 156

Données au 31 décembre 2011 :

Groupe Agos	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CA CIB					
Comptes ordinaires débiteurs	20 471				
Instruments de couverture (taux)	10 371	190 730	15 763 241		
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)					
Charges- Produits s/Inst de couv				310 054	154 951
CA CIB Milan					
Comptes ordinaires créditeurs		98 221			
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)				1 294	2 769
Cariparma					
Emprunts à terme		150 746			
Instruments de couverture (taux)		12 233	506 982		
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)				2 892	
Charges- Produits s/Inst de couv				15 357	4 443
Produits divers (exploit. bancaire)					2 319
CACI Life Ltd					
Comptes de régularisation & actifs divers	6 429				
Commissions Assurance vie et non vie					21 483
Primes d'assurance					3 827
CACI non Life Ltd					
Commissions Assurance vie et non vie					18 235
Primes d'assurance					6 718

Opérations de Créditplus - Données au 31 décembre 2012 :

Créditplus	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Engagement de garantie reçu			895 352		
CA CIB					

Instruments de couverture (taux)	7 785	22 654	745 945		
Charges- Produits s/Inst de couv				15 922	7 455
CACI Life Ltd					
Commissions Assurance vie et non vie					14 142
CACI non Life Ltd					
Commissions Assurance vie et non vie					15 051

Données au 31 décembre 2011 :

Créditplus	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Engagement de garantie reçu			893 206		
CA CIB					
Instruments de couverture (taux)		22 967	823 900		
Charges- Produits s/Inst de couv				18 466	10 126
CACI Life Ltd					
Commissions Assurance vie et non vie					13 458
CACI non Life Ltd					
Commissions Assurance vie et non vie					14 368

Opérations de EDA - Données au 31 décembre 2012 :

EDA	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Acomptes et dettes d'impôt courant	10 085	8 939			
Pacifica					
Commissions Assurance vie et non vie					3 118
CACI Life Ltd					
Créditeurs divers		11 352			
Produits à recevoir					
Commissions Assurance vie et non vie					34 988
CACI non Life Ltd					
Créditeurs divers		14 048			
Produits à recevoir					
Commissions Assurance vie et non vie					13 475

Données au 31 décembre 2011 :

EDA	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole S.A.					
Acomptes et dettes d'impôt courant	10 712	10 085			
Charges d'impôt courant				10 085	
Pacifica					
Commissions Assurance vie et non vie					3 373
CACI Life Ltd					
Créditeurs divers		13 295			
Produits à recevoir	6 258				
Commissions Assurance vie et non vie					24 060

CACI non Life Ltd					
Créditeurs divers		12 151			
Produits à recevoir	5 123				
Commissions Assurance vie et non vie					21 109

Opérations de FGA Capital - Données au 31 décembre 2012 :

FGA Capital	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CACIB					
Instruments de transaction	22 952	23 162			
Instruments de couverture (taux)	6 876	31 137	3 587 470		
Comptes ordinaires débiteurs					
Charges- Produits s/Inst de couv				13 305	
CACI Life					
Débiteurs divers					
Produits divers d'exploitation bancaire					7 911
Commissions Assurance vie et non vie					
CACI non Life					
Produits divers d'exploitation bancaire					2 607
Commissions Assurance vie et non vie				1 265	

Données au 31 décembre 2011 :

FGA Capital	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CACIB					
Instruments de transaction	6 213	6 372			
Instruments de couverture (taux)	5 720	19 476	3 281 617		
Comptes ordinaires débiteurs	6 966				
Charges- Produits s/Inst de couv				15 481	
CACI Life					
Débiteurs divers	10 805				
Produits divers d'exploitation bancaire					14 047
Commissions Assurance vie et non vie				2 630	
CACI non Life					
Produits divers d'exploitation bancaire					3 580
Commissions Assurance vie et non vie				1 073	

Opérations du groupe Credicom Consumer Finance - Données au 31 décembre 2012 :

Groupe Credicom Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Emporiki Bank					
Compte ordinaire débiteur	10 561				
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)					
Produits des activités non bancaires					1 100
Crédit Agricole S.A.					
Compte et emprunt à terme		119 596			
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)				5 561	

Données au 31 décembre 2011 :

Groupe Credicom Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Emporiki Bank					
Compte ordinaire débiteur	16 485				
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)				8 011	
Produits des activités non bancaires					1 137
Crédit Agricole S.A.					
Compte et emprunt à terme		217 100			
Intérêts (cpts ord.;prêts/emprunts)				2 205	

Opérations de Ménafinance - Données au 31 décembre 2012 :

Ménafinance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CACI Life					
Commissions Assurance vie et non vie					1 976

Données au 31 décembre 2011 :

Ménafinance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CACI Life					
Commissions Assurance vie et non vie					1 750

Opérations de Finaref Assurance - Données au 31 décembre 2012 :

Finaref Assurance	Bilan et Engagements			Compte de résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
LCL					
Comptes ordinaires					
Finaref RD					
Produits à recevoir	7 962				
Commissions Assurance vie et non vie					20 988
Finaref Vie					
Commissions Assurance vie et non vie					

Données au 31 décembre 2011 :

Finaref Assurance	Bilan et Engagements			Compte de résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
LCL					
Comptes ordinaires					
Finaref RD					
Produits à recevoir	8 258				
Commissions Assurance vie et non vie					21 714
Finaref Vie					
Commissions Assurance vie et non vie					1 488

Opérations du groupe NCF - Données au 31 décembre 2012 :

Groupe NCF	Bilan et Engagements			Compte de résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits

Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole SA					
Emprunt à terme		5 509			
CACI non Life					
Produits divers d'exploitation bancaire					1 069

Données au 31 décembre 2011 :

Groupe NCF	Bilan et Engagements			Compte de résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Crédit Agricole SA					
Emprunt à terme		8 293			

Opérations du groupe Credium - Données au 31 décembre 2012 :

Groupe Credium	Bilan et Engagements			Compte de résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CACIB					
Instruments financiers à terme			63 616		

Opérations de Credibom - Données au 31 décembre 2012 :

Credibom	Bilan et Engagements			Compte de résultat	
Tiers	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
CACI Life					
Commission de garantie					2 396

— Relations avec les autres entités du groupe Crédit Agricole : CA Consumer Finance gère pour le compte des Caisses Régionales du Crédit Agricole une partie de leur activité de crédit à la consommation, en facturation ou sociétés en participation.

Dans le tableau suivant, sont présentés les soldes et transactions au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, pour l'ensemble des Caisses Régionales dont les totaux sont supérieurs à 1 000 000 d'€ pour le Compte de Résultat, 5 000 000 d'€ pour le Bilan et 10 000 000 d'€ pour les engagements de Hors Bilan.

Données au 31 décembre 2012 :

CA Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Caisses Régionales de Crédit Agricole	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Compte ordinaire débiteur	40 139				
Compte ordinaire créditeur		176 676			
Titres de créances négociables					
Intérêts (compte ord. Prêts/Emprunts)					
Quote- part d'opérations en commun					27 216
Produits accessoires					5 654

Données au 31 décembre 2011 :

CA Consumer Finance	Bilan et Engagements			Compte de Résultat	
Caisses Régionales de Crédit Agricole	Actif	Passif	Engts	Charges	Produits
Compte ordinaire débiteur	33 497				
Compte ordinaire créditeur		199 199			
Titres de créances négociables		69 583			
Intérêts (compte ord. Prêts/Emprunts)				1 876	
Quote- part d'opérations en commun					28 217
Produits accessoires					6 693

B. — États financiers consolidés.**1. — Compte de résultat.**

(En milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	4.1	4 151 720	4 504 291
Intérêts et charges assimilées	4.1	-1 961 826	-1 955 728
Commissions (produits)	4.2	624 555	721 693
Commissions (charges)	4.2	-81 142	-107 655
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	-2 265	-1 515
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4-6.4	-4 785	-8 811
Produits des autres activités	4.5	592 366	641 167
Charges des autres activités	4.5	-416 575	-455 488
Produit net bancaire		2 902 048	3 337 954
Charges générales d'exploitation	4.6-7.1-7.4-7.6	-1 217 019	-1 321 329
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	4.7	-46 900	-47 992
Résultat brut d'exploitation		1 638 129	1 968 633
Coût du risque	4.8	-1 973 709	-1 397 935
Résultat d'exploitation		-335 580	570 698
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2.3	19 039	15 905
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	126	-771
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.6	-1 622 210	-234 697
Résultat avant impôt		-1 938 625	351 135
Impôts sur les bénéfices	4.10	-16 138	-208 159
Résultat net		-1 954 763	142 976
Intérêts minoritaires		-218 180	21 854
Résultat net – part du groupe		-1 736 583	121 122
Résultat de base par action (En euros) *	6.19	-195	14

(*) correspond au résultat y compris résultat net des activités abandonnées.

2. — Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres :

(En milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net part du groupe		-1 736 583	121 122
Gains et pertes sur écarts de conversion		-23 676	-1 922
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		-12 068	1 366
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		23 592	6 246
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture d'investissement net à l'étranger		-9 915	15 882
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi			5 191
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		-22 066	26 763
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		-1 747	608
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	4.11	-23 813	27 371
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		-1 760 396	148 493
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		-217 693	25 679
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-1 978 089	174 172

Les montants sont présentés net d'impôts.

3. — Bilan.**(En milliers d'euros.)**

Actif	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales	6.1	1 102 926	560 795
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2-6.8	36 649	7 699
Instruments dérivés de couverture	3.2-3.4	211 203	139 080
Actifs financiers disponibles à la vente	6.4-6.6-6.8	694 653	1 045 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.1-3.3-6.5-6.8	3 898 983	5 241 024
Prêts et créances sur la clientèle	3.1-3.3-6.5-6.8	45 518 492	49 722 512
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		870 921	521 145
Actifs d'impôts courants et différés	6.11	1 357 586	1 095 057
Comptes de régularisation et actifs divers	6.12	1 645 311	1 775 502
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2.3	206 628	181 045
Immeubles de placement	6.14	18	618
Immobilisations corporelles	6.15	667 935	750 510
Immobilisations incorporelles	6.15	135 718	158 017
Ecarts d'acquisition	2.6	1 104 009	2 734 544
Total de l'actif		57 451 032	63 932 593

Passif	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	32 445	7 969
Instruments dérivés de couverture	3.2-3.4	1 066 510	741 073
Dettes envers les établissements de crédit	3.3-6.9	39 636 076	44 179 577
Dettes envers la clientèle	3.1-3.3-6.9	1 236 627	804 811
Dettes représentées par un titre	3.2-3.3-6.10	7 190 608	7 747 942
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		82 573	62
Passifs d'impôts courants et différés	6.11	271 413	265 446
Comptes de régularisation et passifs divers	6.12	1 507 561	1 767 798
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.16	51 797	55 702
Provisions	6.17	275 381	249 200
Dettes subordonnées	3.2-3.3-6.10	2 381 425	2 392 182
Total dettes		53 732 416	58 211 762
Capitaux propres		3 718 616	5 720 831
Capitaux propres- part du Groupe		3 445 384	5 323 464
Capital et réserves liées		2 601 844	2 601 844
Réserves consolidées		2 609 015	2 605 543
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-28 894	-5 045
Résultat de l'exercice		-1 736 583	121 122
Intérêts minoritaires		273 232	397 367
Total du passif		57 451 032	63 932 593

4. — Tableau de variation des capitaux propres.

(En milliers d'euros)	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2011	346 546	2 402 523		2 836 176	-32 418		5 552 827	371 678	5 924 505
Dividendes versés en 2011		-147 225		-234 864			-382 089		-382 089

Effet des acquisitions/cessions sur les minoritaires			3 889			3 889	10	3 899
Mouvements liés aux stock options			115			115		115
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-147 225		-230 860			-378 085	10	-378 075
Reclassement			230	-230				
Variation de juste valeur				-15 526		-15 526	259	-15 267
Transfert en compte de résultat				23 368		23 368	3 237	26 605
Impacts liés à la couverture NIH				15 882		15 882		15 882
Variation des écarts actuariels (IAS 19)				5 191		5 191	329	5 520
Variation de l'écart de conversion				-1 922		-1 922		-1 922
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			230	26 763		26 993	3 825	30 818
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (2)				608		608		608
Résultat au 31 décembre 2011					121 122	121 122	21 854	142 976
Autres variations			-3	2		-1		-1
Capitaux propres au 31 décembre 2011	346 546	2 255 298	2 605 543	-5 045	121 122	5 323 464	397 367	5 720 831
Affectation du résultat 2011			121 122		-121 122			
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2012	346 546	2 255 298	2 726 665	-5 045		5 323 464	397 367	5 720 831
Distributions versées en 2012			-114 627			-114 627	-2 325	-116 952
Effet des acquisitions/cessions sur les minoritaires			-3 122			-3 122	88 684	85 562
Changement de méthode de consolidation							7 103	7 103
Mouvements liés aux stock options			510			510	91	601
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires			-117 239			-117 239	93 553	-23 686
Variation de juste valeur				-6 612		-6 612	-101	-6 713
Transfert en compte de résultat				-5 564		-5 564	1 525	-4 039
Impacts liés à la couverture NIH				23 701		23 701		23 701
Variation des écarts actuariels (IAS 19)			-433	-9 915		-10 348	-937	-11 285
Variation de l'écart de conversion				-23 676		-23 676		-23 676
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-433	-22 066		-22 499	487	-22 012
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				-1 747		-1 747		-1 747
Résultat au 31 décembre 2012					-1 736 583	-1 736 583	-218 180	-1 954 763
Autres variations			23	-35		-13	5	-7
Capitaux propres au 31 décembre 2012	346 546	2 255 298	2 609 015	-28 893	-1 736 583	3 445 384	273 232	3 718 616

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle.

(2) la ligne « Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence » inclut la quote-part des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises associées mises en équivalence présent.

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

Les montants sortis des capitaux propres par transfert en compte de résultat et relatifs à des couvertures de flux de trésorerie sont positionnés en Produit Net Bancaire.

En dehors de la distribution de dividendes et du résultat de l'exercice, les principales variations des capitaux propres ont été :

— La variation des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres comprenant essentiellement la valorisation des dérivés de couverture d'investissement net à l'étranger (+23,7 M€), la valorisation des dérivés de macro couverture (-12,2 M€) et l'impact relatif aux écarts actuariels des engagements sociaux (-9,9 M€).

— Le rachat des minoritaires de l'entité Soluzio Quinto (-3,1 M€).

Tableau des flux de trésorerie. — Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe CA Consumer Finance y compris les actifs recensés dans le portefeuille de placements détenus jusqu'à l'échéance.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille « actifs financiers disponibles à la vente » sont compris dans cette rubrique.

Les flux de trésorerie relatifs aux opérations d'investissement concernent principalement :

— Le changement de méthode d'intégration des entités Ucalease et Climauto (+10,4 M€) ;

— La cession des titres Finalia (+3,4 M€) ;

— La fusion entre AGOS et Soluzio Quinto, entité non consolidée (+2,1 M€) ;

— L'acquisition par Credicom Consumer Finance des titres non consolidés CSF (-0,3 M€) ;

— La déconsolidation de l'entité BC Finance (-0,7 M€) ;

— L'ajustement du prix d'acquisition des titres FGA Capital SPA (-2,5 M€) ;

— La souscription au capital de GAC (-32,3 M€).

Les opérations sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont généré un flux net de trésorerie de -46,3 M€.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les flux de trésorerie relatifs aux actionnaires concernent principalement du paiement des dividendes versés à ses actionnaires (-116,9 M€) et de la souscription des minoritaires à l'augmentation de capital de l'entité AGOS (+91,6 M€).

Les autres flux de trésorerie relatifs au financement du groupe CA Consumer Finance proviennent de l'émission d'emprunts obligataires (+1 297,9 M€), du paiement des intérêts des dettes subordonnées et des emprunts obligataires (-98,9 M€).

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

Tous les soldes de trésorerie des sociétés détenues au 31 décembre 2012 sont disponibles pour le groupe CA Consumer Finance.

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat avant impôts	-1 938 625	351 135
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	46 901	47 993
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	1 622 210	234 697
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	2 171 857	1 659 706
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-19 039	-15 905
Résultat net des activités d'investissement	-126	6 491
Résultat net des activités de financement	119 603	92 404
Autres mouvements	-87 557	30 005
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 853 849	2 055 391
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-2 030 485	-5 633
Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 980 244	-238 306
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 617 966	-2 657 299
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-25 054	-10 054
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	13 653	10 979
Impôts versés	-258 282	-458 891
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-937 890	-3 359 205
Flux provenant des activités abandonnées		
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	977 334	-952 679
Flux liés aux participations	-19 864	-5 883
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-46 339	-46 527
Flux provenant des activités abandonnées		
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-66 203	-52 410
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-25 301	-382 089
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 198 994	756 861
Flux provenant des activités abandonnées		
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	1 173 693	374 771
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	3 637	-581
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	2 088 461	-630 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	398 906	1 029 805
Solde net des comptes de caisse et banques centrales*	560 795	605 319
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	-161 889	424 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 487 367	398 906
Solde net des comptes de caisse et banques centrales*	1 102 926	560 795
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	1 384 441	-161 889
Variation de la trésorerie nette et des équivalents de trésorerie	2 088 461	-630 899

(*) composé du solde net des postes « Caisses et banques centrales », hors intérêts courus, tel que détaillé en note 6.1 (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées).

(**) composé du solde des postes « comptes ordinaires débiteurs sains » et « comptes et prêts au jour le jour sains » tel que détaillés en note 6.5 et des postes « comptes ordinaires créditeurs » et « comptes et emprunts au jour le jour » tel que détaillés en note.

Notes annexes aux états financiers.

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés.

1.1. Normes applicables et comparabilité. — En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes annuels ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2012 et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/IAS/index_fr.htm.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2011.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2012. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de première application : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n°1205/2011)	1 ^{er} janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de première application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

Le groupe CA Consumer Finance n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

— L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.
— L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (optionnelle dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 décembre 2012.

1.2. Format de présentation des états financiers. — En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le groupe CA Consumer Finance utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009.

1.3. Principes et méthodes comptables. — Utilisation de jugements et estimations dans la préparation des états financiers.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- les participations non consolidées ;
- les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les plans de stock-options ;
- les dépréciations des créances irrécouvrables ;
- les provisions ;
- les dépréciations des écarts d'acquisition ;
- les actifs d'impôts différés ;
- la valorisation des entités mises en équivalence.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

— Instruments financiers (IAS 32 et 39) : Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission européenne.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les coûts de transaction (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat). Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit à leur juste valeur, soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Les participations non consolidées peuvent être évaluées au coût historique et non à la juste valeur si celle-ci ne peut pas être déterminée directement par référence à un marché actif, ni évaluée par CA Consumer Finance selon d'autres méthodes de valorisation. Ces titres, listés dans la note 2.5, sont destinés à être conservés durablement.

Titres à l'actif. — Classification des titres à l'actif.

Les titres sont classés selon les quatre catégories d'actifs applicables aux titres définies par la norme IAS 39 :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances ;
- actifs financiers disponibles à la vente.

— Actifs financiers à la juste valeur par résultat / affectation par nature ou sur option.

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction – affectation par nature, soit d'une option prise par le groupe CA Consumer Finance.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

La comptabilisation d'actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, quant à elle, pourra être retenue, sous réserve de répondre aux conditions définies dans la norme, dans les trois cas de figure suivants : pour des instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés, dans une

optique de réduction de distorsion de traitement comptable ou dans le cas de groupes d'actifs financiers gérés dont la performance est évaluée à la juste valeur. Cette comptabilisation est généralement utilisée pour éviter de comptabiliser et d'évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides.

A ce titre, le groupe CA Consumer Finance n'a pas comptabilisé d'actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciations.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance. — La catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » (applicable aux titres à maturité définie) est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe CA Consumer Finance a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, autres que :

— ceux que le groupe CA Consumer Finance a désignés lors de leur comptabilisation initiale comme des actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat ;

— ceux qui répondent à la définition des prêts et créances. Ainsi, les titres de dettes non cotés sur un marché actif ne peuvent pas être classés dans la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance.

Le classement dans cette catégorie entraîne l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance, sauf exceptions prévues par la norme IAS 39.

La couverture du risque de taux pour cette catégorie de titres n'est pas éligible à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique « Dépréciation des titres » pour les titres évalués au coût amorti.

Au 31 décembre 2012, le groupe CA Consumer Finance ne détient pas d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

Prêts et créances. — La catégorie « Prêts et créances » enregistre les actifs financiers non cotés sur un marché actif à revenus fixes ou déterminables.

Les titres du portefeuille « Prêts et créances » sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables et coupons courus inclus.

Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles dépréciations.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique « Dépréciation des titres » pour les titres évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente. — La catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut ou par désignation.

Les titres classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont initialement comptabilisés à la juste valeur, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

Les titres classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

L'amortissement des éventuelles surcotes / décotes des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique « Dépréciation des titres ».

Dépréciation des titres. — Une dépréciation doit être constatée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après l'acquisition des titres autres que ceux classés en juste valeur par résultat.

Constitue un indice objectif de perte une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dette.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe CA Consumer Finance utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs reposent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 30% au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs. Le groupe CA Consumer Finance prend également en considération des facteurs de type difficultés financières de l'émetteur, perspectives à court terme etc.

Au-delà de ces critères, le groupe CA Consumer Finance constate une dépréciation en cas de baisse de valeur supérieure à 50% ou observée pendant plus de 3 ans.

Pour les titres de dettes, les critères de dépréciation sont ceux qui s'appliquent aux prêts et créances.

La constatation de cette dépréciation se fait :

— pour les titres évalués au coût amorti via l'utilisation d'un compte de dépréciation, le montant de la perte étant comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise possible en cas d'amélioration ultérieure,

— pour les titres disponibles à la vente par un transfert en résultat du montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres, avec possibilité, en cas d'amélioration ultérieure de la valeur des titres, de reprendre par le résultat la perte précédemment transférée en résultat lorsque les circonstances le justifient pour les instruments de dettes.

Date d'enregistrement des titres. — CA Consumer Finance enregistre à la date de règlement livraison les titres classés dans les catégories « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » et « Prêts et créances ». Les autres titres, quelle que soit leur nature ou la catégorie dans laquelle ils sont classés sont enregistrés à la date de négociation.

Reclassements d'actifs financiers. — Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008, il est autorisé d'opérer les reclassements suivants :

— des catégories « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « Actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « Prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés à la date de transfert (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;

— dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés à la date de transfert pour chacun des deux postes.

La juste valeur à la date de reclassement devient le nouveau coût ou le nouveau coût amorti, selon le cas, de l'actif financier reclassé.

Les informations sur les reclassements réalisés par le groupe CA Consumer Finance en application de la norme IAS 39 sont données dans la note 9.

Comme les exercices précédents, le groupe CA Consumer Finance n'a pas opéré en 2012 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39.

Acquisition et cession temporaire de titres. — Au sens de l'IAS 39, les cessions temporaires de titres (prêts/emprunts de titres, pensions) ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation d'IAS 39 et sont considérées comme des financements garantis.

Les éléments d'actifs prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan. Le cas échéant, le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les éléments empruntés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire.

Une créance est enregistrée en contrepartie du montant versé. En cas de revente ultérieure du titre, le cessionnaire enregistre un passif qui matérialise son obligation de restituer le titre reçu en pension.

Les produits et charges relatifs à ces opérations sont rapportés au compte de résultat *prorata temporis* sauf en cas de classement en actifs et passifs à la juste valeur par résultat.

Activité de crédits. — Les crédits sont affectés principalement à la catégorie « Prêts et créances ». Ainsi, conformément à la norme IAS 39, ils sont évalués à l'initiation à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à l'encours net d'origine. Ce taux inclut les décotes ainsi que les produits et coûts de transaction intégrables au taux d'intérêt effectif, le cas échéant.

Les crédits et encours de syndication destinés à être cédés à court terme sont affectés à la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature » et sont évalués en mark-to-market.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie.

Les revenus calculés sur la base du taux d'intérêt effectif sur les créances sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances dépréciées. — Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

L'évaluation de cette dépréciation sur base actualisée s'appuie, également sur une estimation statistique des pertes prévisionnelles et peut également tenir compte de certains facteurs, notamment réglementaires et liés au traitement du surendettement.

On distingue ainsi :

— les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances assorties de dépréciations et des créances restructurées pour cause de défaillance du client assorties de décotes ;

— les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires. Cela concerne notamment les créances en souffrance. Les encours en souffrance sont des encours pour lesquels ont été constatés des arriérés de paiement n'entraînant pas pour autant une dépréciation sur base individuelle (encours sensibles sous surveillance).

L'évaluation d'une dépréciation sur base actualisée est estimée en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment économiques ou sectoriels. Il est possible que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent de façon significative des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution du montant de la dépréciation.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non recouvrement sont inscrites en coût du risque ; l'augmentation de la valeur comptable des créances du fait de la désactualisation de la dépréciation et de l'amortissement de la décote des créances restructurées est inscrite dans la marge d'intérêts.

Créances dépréciées sur base individuelle. — Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant une indication objective de dépréciation, tel que :

— des difficultés financières importantes du débiteur ;

— une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du capital ;

— l'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une facilité que le prêteur n'aurait pas envisagée dans d'autres circonstances (restructuration de prêts) ;

— une probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Le groupe CA Consumer Finance constitue les dépréciations correspondant, en valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, à l'ensemble de ses pertes prévisionnelles au titre des encours dépréciés.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Les créances restructurées sont des créances, pour lesquelles l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, durée) du fait d'un risque de contrepartie.

La décote constatée lors d'une restructuration de créance est dotée en coût du risque.

Cette décote correspond au manque à gagner de flux de trésorerie futurs, actualisés au taux effectif d'origine.

Elle est égale à l'écart constaté entre :

— la valeur nominale du prêt ;

— la somme des flux de trésorerie futurs théoriques du prêt restructuré, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine (défini à la date de l'engagement de financement).

Créances dépréciées sur base collective. — Le groupe CA Consumer Finance constate à l'actif de son bilan des provisions sur base collective qui visent à couvrir des risques précis pour lesquels il existe statistiquement un risque de non recouvrement partiel, sur des encours non dépréciés sur base individuelle. En particulier, les encours de crédit à la consommation présentant un ou plusieurs impayés depuis moins de trois mois font l'objet d'une dépréciation déterminée à partir d'une étude statistique des pertes prévisionnelles.

L'estimation statistique :

— mesure les taux de pertes par génération d'entrées au contentieux (encours douteux compromis),

— mesure, sur 12 mois, l'évolution entre les autres catégories d'encours dépréciés vers celle des encours contentieux (encours douteux compromis), ou vers toute autre base provisionnable (encours douteux non compromis ou encours sensibles).

Passifs financiers. — La norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne reconnaît trois catégories de passifs financiers :

— les passifs financiers évalués par nature en juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de juste valeur de ce portefeuille impactent le résultat aux arrêts comptables ;

— les passifs financiers évalués sur option en juste valeur, en contrepartie du compte de résultat. La comptabilisation de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option pourra être retenue, sous réserve de répondre aux conditions définies dans la norme, dans les trois cas de figure suivants : pour des instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés, dans une optique de réduction de distorsion de traitement comptable ou dans le cas de groupes de passifs financiers gérés dont la performance est évaluée à la juste valeur. Cette comptabilisation est généralement utilisée pour éviter de comptabiliser et évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides ;

— les autres passifs financiers : cette catégorie regroupe tous les autres passifs financiers. Ce portefeuille est enregistré en juste valeur à l'origine (produits et coûts de transaction inclus) puis est comptabilisé ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valorisation des émissions comptabilisées à la juste valeur intègre la variation du risque de crédit propre du Groupe. Il est toutefois précisé que le groupe CA Consumer Finance n'utilise pas l'option de juste valeur sur ses passifs financiers.

Titres au passif.

Distinction dettes – capitaux propres. — Un instrument de dettes ou un passif financier constitue une obligation contractuelle :

- de remettre des liquidités ou un autre actif financier ;
- d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Produits de la collecte. — Les produits de collecte au sein du groupe CA Consumer Finance constituent une activité marginale.

L'évaluation initiale est faite à la juste valeur, l'évaluation ultérieure au coût amorti.

Instruments dérivés. — Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est enregistrée en résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

La comptabilité de couverture. — La couverture de juste valeur a pour objet de se protéger contre une exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de se prémunir contre une exposition à la variabilité des flux de trésorerie futurs sur des instruments financiers associés à un actif ou à un passif comptabilisé (par exemple, à tout ou partie des paiements d'intérêts futurs sur une dette à taux variable) ou à une transaction prévue hautement probable.

La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger a pour objet de se protéger contre le risque de variation défavorable de la juste valeur lié au risque de change d'un investissement réalisé à l'étranger dans une monnaie autre que l'euro.

Dans le cadre d'une intention de couverture, les conditions suivantes doivent être respectées afin de bénéficier de la comptabilité de couverture :

- éligibilité de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert ;
- documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;
- démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et rétrospectivement, à travers des tests effectués à chaque arrêté.

Pour les couvertures d'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers, le groupe CA Consumer Finance privilégie une documentation de couverture en juste valeur telle que permise par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (version dite « carve out »).

De plus, le Groupe documente ces relations de couverture sur la base d'une position brute d'instruments dérivés et d'éléments couverts.

La justification de l'efficacité de ces relations de couverture s'effectue par le biais d'échéanciers.

L'enregistrement comptable de la réévaluation du dérivé se fait de la façon suivante :

- couverture de juste valeur : la réévaluation du dérivé et la réévaluation de l'élément couvert à hauteur du risque couvert sont inscrites symétriquement en résultat. Il n'apparaît, en net en résultat, que l'éventuelle inefficacité de la couverture ;
- couverture de flux de trésorerie : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte spécifique de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour la partie efficace et la partie inefficace de la couverture est, le cas échéant, enregistrée en résultat. Les profits ou pertes sur le dérivé accumulés en capitaux propres sont ensuite reclassés en résultat au moment où les flux couverts se réalisent ;
- couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte d'écarts de conversion en capitaux propres et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Lorsque les conditions ne sont plus respectées pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le traitement comptable qui suit doit être appliqué prospectivement.

— couverture de juste valeur : seul l'instrument de couverture continue à être réévalué en contrepartie du résultat. L'élément couvert est intégralement comptabilisé conformément à sa classification. Pour les titres disponibles à la vente, les variations de juste valeur postérieures à l'arrêt de la relation de couverture, sont enregistrées en capitaux propres. Pour les éléments couverts évalués au coût amorti, qui étaient couverts en taux, le stock d'écart de réévaluation est amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts.

— couverture de flux de trésorerie : l'instrument de couverture est valorisé à la juste valeur par résultat. Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat. Pour les éléments qui étaient couverts en taux, le résultat est affecté au fur et à mesure du versement des intérêts. Le stock d'écart de réévaluation est donc amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts.

— couverture d'investissement net à l'étranger : Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres tant que l'investissement net est détenu. Le résultat est constaté lorsque l'investissement net à l'étranger sort du périmètre de consolidation.

Dérivés incorporés : Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers. — Les justes valeurs des instruments financiers sont déterminées conformément aux dispositions d'IAS 39 et sont présentées selon la hiérarchie définie par IFRS 7.

Le Groupe applique par ailleurs la recommandation en matière de valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur publiée par l'AMF, le CNC et l'ACAM le 15 octobre 2008.

Lorsque la méthode de valorisation d'un instrument financier est la juste valeur, la norme IAS 39 considère que la meilleure indication pour déterminer celle-ci est l'existence de cotations publiées sur un marché actif.

IAS 39 précise qu'en l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données observables ou non observables.

— Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des prix cotés (non ajustés) sur un marché actif.

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur un marché actif. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif (tels que la Bourse de Paris, le London Stock Exchange, le New York Stock Exchange...), des parts de fonds d'investissement cotées sur un marché actif et des dérivés contractés sur un marché organisé, notamment les futures.

Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe CA Consumer Finance retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1.

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix) et répondent généralement aux caractéristiques suivantes : il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité, qui sont disponibles / accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Sont présentés en niveau 2 :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs, le modèle de Black & Scholes) et fondée sur des données de marché observables ;
- les instruments négociés de gré à gré pour lesquels la valorisation est faite à l'aide de modèles qui utilisent des données de marchés observables, c'est-à-dire qui peuvent être obtenues à partir de plusieurs sources indépendantes des sources internes et ce de façon régulière. Par exemple, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté. Lorsque les modèles utilisés sont fondés notamment sur des modèles standards, et sur des paramètres de marchés observables (tels que les courbes de taux ou les nappes de volatilité implicite), la marge à l'origine dégagée sur les instruments ainsi valorisés est constatée en compte de résultat dès l'initiation.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité. La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument. Ces produits sont présentés en niveau 3.

Il s'agit pour l'essentiel de produits complexes de taux, de dérivés actions et de structurés de crédit dont la valorisation requiert, par exemple, des paramètres de corrélation ou de volatilité non directement comparables à des données de marché.

Le prix de transaction à l'origine est réputé refléter la valeur de marché et la reconnaissance de la marge initiale est différée.

La marge dégagée sur ces instruments financiers structurés est généralement constatée en résultat par étalement sur la durée pendant laquelle les paramètres sont jugés inobservables. Lorsque les données de marché deviennent « observables », la marge restant à étaler est immédiatement reconnue en résultat. Les méthodologies et modèles de valorisation des instruments financiers présentés en niveau 2 et niveau 3 intègrent l'ensemble des facteurs que les acteurs du marché utilisent pour calculer un prix. Ils doivent être au préalable validés par un contrôle indépendant. La détermination des justes valeurs de ces instruments tient compte du risque de liquidité et du risque de contrepartie.

Absence de technique de valorisation reconnue pour déterminer la juste valeur d'un instrument de capitaux propres.

Conformément aux principes d'IAS 39, si aucune technique ne peut donner satisfaction, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre reste évalué au coût et est maintenu dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » car sa juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable. Dans ce cas, le Groupe ne communique pas de juste valeur, conformément aux préconisations de la norme IFRS 7 en vigueur. Il s'agit principalement de titres de participation de sociétés non cotées sur un marché actif dont la détermination d'une juste valeur fiable est difficile.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers. — Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

Pour les instruments financiers désignés à la juste valeur par résultat et les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- les dividendes et autres revenus provenant d'actions et autres titres à revenu variable classés dans les actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- les variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ;
 - les plus et moins-values de cession réalisées sur des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- les variations de juste valeur et les résultats de cession ou de rupture des instruments dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Ce poste comprend également l'inefficacité résultant des opérations de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises.

— Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente :

Pour les actifs financiers disponibles à la vente, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- les dividendes et autres revenus provenant d'actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les pertes de valeur des titres à revenu variable ;
- les résultats de cession ou de rupture des instruments de couverture de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente lorsque l'élément couvert est cédé ;
- les résultats de cession ou de rupture des prêts et des créances, des titres détenus jusqu'à l'échéance dans les cas prévus par la norme IAS 39.

Compensation des actifs et passifs financiers. — Conformément à la norme IAS 32, le groupe CA Consumer Finance compense un actif et un passif financier et présente un solde net si et seulement s'il a un droit juridiquement exécutoire à tout moment de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de réaliser le passif simultanément.

Garanties financières données. — Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance aux termes initiaux ou modifiés de l'instrument de dette.

Les contrats de garantie financière sont évalués initialement à la juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre :

- celui déterminé conformément aux dispositions de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ; ou le montant initialement comptabilisé, diminué le cas échéant des amortissements comptabilisés selon la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Les engagements de financement qui ne sont pas désignés comme actifs à la juste valeur par résultat ou qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

Décomptabilisation des instruments financiers. — Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires et,
- lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans cet actif.

En particulier, les opérations de titrisation réalisées par CA Consumer Finance, les filiales AGOS-DUCATO (Italie), CRÉDITPLUS BANK AG (Allemagne), et au sein du groupe FGA CAPITAL n'ont pas été considérées selon les normes IFRS comme participant de montages déconsolidants.

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint.

Provisions (IAS 37 et 19). — Le groupe CA Consumer Finance identifie les obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, dont l'échéance ou le montant sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont le cas échéant actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Au titre des obligations autres que celles liées au risque de crédit, le groupe CA Consumer Finance a constitué des provisions qui couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;

- les avantages au personnel ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux.

L'évaluation des provisions suivantes peut également faire l'objet d'estimations :

- la provision pour risques opérationnels pour lesquels, bien que faisant l'objet d'un recensement des risques avérés, l'appréciation de la fréquence de l'incident et le montant de l'impact financier potentiel intègre le jugement de la Direction ;
- les provisions pour risques juridiques qui résultent de la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêté des comptes.

Des informations détaillées sont fournies au point 6.18.

Avantages au personnel (IAS 19). — Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, les primes payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice ;
- les avantages à long terme (médailles du travail, primes et rémunérations payables douze mois ou plus à la clôture de l'exercice) ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories décrites ci-après : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Avantages à long terme. — Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

La méthode d'évaluation est similaire à celle utilisée par le Groupe pour les avantages postérieurs à l'emploi relevant de la catégorie de régimes à prestations définies.

Avantages postérieurs à l'emploi. — Engagement en matière de retraite, de préretraite et d'indemnités de fin de carrière - régimes à prestations définies. Le groupe CA Consumer Finance détermine à chaque arrêté ses engagements de retraite et avantages similaires ainsi que l'ensemble des avantages sociaux accordés au personnel et relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, et selon la méthode dite des unités de Crédit Projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

Les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraites et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel ou d'évolution des salaires et charges sociales élaborées par la Direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, la charge liée aux prestations de retraite peut augmenter ou diminuer lors des exercices futurs (cf. note 7.4).

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la durée moyenne de l'engagement, c'est-à-dire la moyenne arithmétique des durées calculées entre la date d'évaluation et la date de paiement pondérée par les hypothèses de turn-over.

Le taux de rendement prévu sur les actifs des régimes est également estimé par la Direction. Les rendements estimés sont fondés sur le rendement prévu des titres à revenu fixe comprenant notamment le rendement des obligations.

Le groupe CA Consumer Finance n'applique pas la méthode optionnelle du corridor et impute la totalité des écarts actuariels constatés en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Le montant de la provision est égal à :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée par la norme IAS 19 ;

- diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements. Ceux-ci peuvent être représentés par une police d'assurance éligible. Dans le cas où l'obligation est totalement couverte par une police correspondant exactement, par son montant et sa période, à tout ou partie des prestations payables en vertu du régime, la juste valeur de cette dernière est considérée comme étant celle de l'obligation correspondante, (soit le montant de la dette actuarielle correspondante).

Au titre de ces engagements non couverts, une provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite figure au passif du bilan sous la rubrique « Provisions ». Cette provision est égale au montant correspondant aux engagements concernant les personnels du groupe CA Consumer Finance, présents à la clôture de l'exercice, relevant de la nouvelle Convention Collective du groupe Crédit Agricole entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Enfin, les engagements de retraite complémentaires, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions déterminées à partir de la dette actuarielle représentative de ces engagements. Ces provisions figurent également au passif du bilan sous la rubrique « Provisions ».

Plans de retraite – régimes à cotisations définies. — Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, le groupe CA Consumer Finance n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Paiements fondés sur des actions (IFRS 2). — La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme, qui s'applique aux plans accordés après le 07 novembre 2002, conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 2, et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005, concerne deux cas de figure :

- les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres ;
- les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

Les plans de paiements fondés sur des actions initiés par le groupe Crédit Agricole S.A. éligibles à la norme IFRS 2 sont principalement du type de ceux dont le dénouement est réalisé par attribution d'instruments de capitaux propres.

Les options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur majoritairement selon le modèle Black & Scholes. Celles-ci sont comptabilisées en charges dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure sur la période d'acquisition des droits, soit 4 ans pour tous les plans existants.

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise relèvent également des dispositions de la norme IFRS 2.

Les actions sont proposées avec une décote maximum de 20%. Ces plans ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevés d'une période d'incessibilité de 5 ans. L'avantage consenti aux salariés se mesure comme étant la différence entre la juste valeur de l'action acquise en tenant compte de la condition d'incessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié à la date de souscription multipliée par le nombre d'actions souscrites.

Une description des plans attribués et des modes de valorisation est détaillée en note 7.6 « Paiements à base d'actions ».

La charge relative aux plans d'attribution d'actions dénouées par instruments de capitaux propres de Crédit agricole S.A. ainsi que celles relatives aux souscriptions d'actions sont désormais comptabilisées dans les comptes des entités employeur des bénéficiaires de plans. L'impact s'inscrit en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des « Réserves consolidées part du Groupe ».

Il n'existe pas de plan fondé sur des actions initié par le groupe CA Consumer Finance.

Impôts courants et différés. — Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Celle-ci définit l'impôt exigible comme « le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice ». Le bénéfice imposable est le bénéfice (ou perte) d'un exercice déterminé selon les règles établies par l'administration fiscale.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe. L'impôt exigible concerne tout impôt sur le résultat, dû ou à recevoir, et dont le paiement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices.

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif. Par ailleurs, certaines opérations réalisées par l'entité peuvent avoir des conséquences fiscales non prises en compte dans la détermination de l'impôt exigible. Les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale sont qualifiées par la norme IAS 12 de différences temporelles.

La norme impose la comptabilisation d'impôts différés dans les cas suivants :

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

— la comptabilisation initiale du goodwill ;

— la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les taux d'impôts de chaque pays sont retenus selon les cas.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Les plus-values latentes sur titres, lorsqu'elles sont taxables, ne génèrent pas de différences temporelles imposables entre la valeur comptable à l'actif et la base fiscale. Elles ne donnent donc pas lieu à constatation d'impôts différés. Lorsque les titres concernés sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente, les plus et moins-values latentes sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres. Aussi, la charge d'impôt ou l'économie d'impôt réel supportée par l'entité au titre de ces plus-values ou moins latentes est-elle reclassée en déduction de celles-ci.

En France, les plus-values sur les titres de participation, tels que définis par le Code général des impôts, et relevant du régime fiscal du long terme, sont exonérées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 (à l'exception d'une quote-part de 10% de la plus-value, taxée au taux de droit commun). Aussi les plus-values latentes constatées à la clôture de l'exercice génèrent-elles une différence temporelle donnant lieu à constatation d'impôts différés à hauteur de cette quote-part.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

— soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;

— soit par un regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

— l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et

— les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale :

a. soit sur la même entité imposable,

b. soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque exercice futur au cours duquel on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôts différés soient réglés ou récupérés.

Les crédits d'impôts sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Traitement des immobilisations (IAS 16, 36, 38 et 40). — Le groupe CA Consumer Finance applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de la norme IAS 16, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Les terrains sont enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des dépréciations éventuelles.

Les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement. Outre les logiciels, les immobilisations incorporelles comprennent principalement les actifs acquis lors de regroupements d'entreprises résultant de droits contractuels (accord de distribution par exemple). Ceux-ci ont été évalués en fonction des avantages économiques futurs correspondants ou du potentiel des services attendus.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissement suivants ont été retenus par le groupe Crédit Agricole S.A. suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations corporelles par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissement sont adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

Composant	Durée d'amortissement
Foncier	Non amortissable
Construction	20 à 50 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans
Logiciels	1 à 5 ans

Les amortissements dérogatoires, qui correspondent à des amortissements fiscaux et non à une dépréciation réelle de l'actif, sont annulés dans les comptes consolidés.

Les éléments dont dispose le groupe CA Consumer Finance sur la valeur de ses immobilisations amortissables lui permettent de conclure que les tests de dépréciation ne conduiraient pas à la modification des valeurs inscrites au bilan.

Opérations en devises (IAS 21). — En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe CA Consumer Finance. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte deux exceptions :

— sur les actifs financiers disponibles à la vente, seule la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres ;
— les écarts de change sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère sont comptabilisés en capitaux propres.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon la nature de ces éléments :

— les éléments au coût historique sont évalués au cours de change du jour de la transaction ;
— les éléments à la juste valeur sont mesurés au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

— en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
— en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Commissions sur prestations de services (IAS 18). — Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent :

— les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif ;
— lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des commissions associé à cette transaction est comptabilisé dans la rubrique « commissions » et en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture :

a. les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat.

Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont respectées :

i. le montant des commissions peut être évalué de façon fiable,

ii) il est probable que les avantages économiques associés à la prestation iront à l'entreprise,

iii) le degré d'avancement de la prestation peut être évalué de façon fiable, et les coûts encourus pour la prestation et les coûts pour achever celle-ci peuvent être évalués de façon fiable ;

b. les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont, quant à elles, étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue.

Activités d'assurance (IFRS 4). — Les passifs d'assurance restent pour partie évalués en normes françaises conformément aux dispositions réglementaires IAS et IFRS, en attendant un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel.

Les provisions d'assurance vie sont estimées prudemment sur la base des taux techniques définis aux contrats.

Le montant total des charges relatives à l'activité d'assurance est présenté dans l'annexe 4.5 « Produits et charges nets des autres activités ».

Contrats de location (IAS 17). — Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière.

S'agissant d'opérations de location financière, elles sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

— constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;

— décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;

— constater une réserve latente nette. Celle-ci est égale à la différence entre :

a. l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice,

b. la valeur nette comptable des immobilisations louées,

c. la provision pour impôts différés.

Dans les comptes du locataire, les contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement qui conduit à la comptabilisation comme s'ils avaient été acquis à crédit, par la constatation d'une dette financière, l'enregistrement du bien acheté à l'actif de son bilan et l'amortissement de celui-ci.

En conséquence, dans le compte de résultat, la dotation théorique aux amortissements (celle qui aurait été constatée si le bien avait été acquis) ainsi que les charges financières (liées au financement du crédit) sont substituées aux loyers enregistrés.

S'agissant d'opérations de location simple, le preneur comptabilise les charges de paiement et le bailleur enregistre les produits réciproques correspondant aux loyers, ainsi que les biens loués à son actif.

Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées (IFRS 5). — Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les actifs et passifs concernés sont isolés au bilan sur les postes « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Ces actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession. En cas de moins-value latente, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, ceux-ci cessent d'être amortis à compter de leur déclassement.

Si la juste valeur du groupe d'actifs destiné à être cédé diminuée des coûts de vente est inférieure à sa valeur comptable après dépréciation des actifs non courants, la différence est allouée aux autres actifs du groupe d'actifs destinés à être cédés y compris les actifs financiers et est comptabilisé en résultat net des activités destinées à être cédées.

Est considérée comme activité abandonnée toute composante dont le Groupe s'est séparé ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui est dans une des situations suivantes :

— elle représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;

— elle fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou,

— elle est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat :

— le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession ;

— le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

1.4. Principes et méthodes de consolidation (IAS 27, 28 et 31).

Périmètre de consolidation. — Les états financiers consolidés incluent les comptes du groupe CA Consumer Finance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le groupe CA Consumer Finance dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le groupe CA Consumer Finance détient, directement ou indirectement, au moins 20% des droits de vote existants et potentiels.

Notions de contrôle. — Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le caractère significatif de cet impact est apprécié au travers de trois principaux critères exprimés en pourcentage du bilan, de la situation nette et du résultat consolidés.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le groupe CA Consumer Finance détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré

que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle exclusif existe également lorsque le groupe CA Consumer Finance détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de direction. Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Le groupe CA Consumer Finance est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Exclusions du périmètre de consolidation. — Conformément aux dispositions prévues par les normes IAS 28 § 1 et IAS 31 § 1, les participations minoritaires détenues par des entités de capital-risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat soit par nature soit sur option.

Méthodes de consolidation. — Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le groupe CA Consumer Finance sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

— l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du groupe CA Consumer Finance ;

— l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du groupe CA Consumer Finance ;

— la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IAS 27 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées. La variation de la valeur comptable de ces titres tient compte désormais de l'évolution du goodwill.

Retraitements et éliminations. — Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne sont constatées.

Conversion des états financiers des filiales étrangères (IAS 21). — Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en euros en deux étapes :

— conversion, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;

— conversion de la monnaie fonctionnelle en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et du compte de résultat sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la cession totale ou partielle de l'entité. Dans le cas de la cession d'une filiale (contrôle exclusif), le reclassement de capitaux propres à résultat intervient uniquement en cas de perte du contrôle.

Regroupements d'entreprises – Ecarts d'acquisition. — Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3, à l'exception des regroupements sous contrôle commun (notamment les fusions de Caisses régionales) lesquels sont exclus du champ d'application d'IFRS 3. Ces opérations sont traitées, conformément aux possibilités offertes par IAS 8, aux valeurs comptables selon la méthode de la mise en commun d'intérêts, par référence à la norme américaine ASU805-50 qui apparaît conforme aux principes généraux IFRS. A la date de prise de contrôle les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 sont comptabilisés à leur juste valeur.

En particulier, un passif de restructuration n'est comptabilisé en tant que passif de l'entité acquise que si celle-ci se trouve, à la date d'acquisition, dans l'obligation d'effectuer cette restructuration.

Les clauses d'ajustement de prix sont, comptabilisées pour leur juste valeur même si leur réalisation n'est pas probable. Les variations ultérieures de la juste valeur des clauses qui ont la nature de dettes financières sont constatées en résultat. Seules les clauses d'ajustement de prix relatives à des opérations dont la prise de contrôle est intervenue au plus tard au 31 décembre 2009 peuvent encore être comptabilisées par la contrepartie de l'écart d'acquisition car ces opérations ont été comptabilisées selon IFRS 3 non révisée (2004).

La part des participations ne donnant pas le contrôle qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation peut être évalué, au choix de l'acquéreur, de deux manières :

— à la juste valeur à la date d'acquisition ;

— à la quote-part dans les actifs et passifs identifiables de l'acquise réévalués à la juste valeur.

Cette option peut être exercée acquisition par acquisition.

Le solde des participations ne donnant pas le contrôle (instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe) doit être comptabilisé pour sa juste valeur à la date d'acquisition.

L'évaluation initiale des actifs, passifs et passifs éventuels peut être modifiée dans un délai maximum de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Certaines transactions relatives à l'entité acquise sont comptabilisées séparément du regroupement d'entreprises. Il s'agit notamment :

— des transactions qui mettent fin à une relation existante entre l'acquise et l'acquéreur ;

— des transactions qui rémunèrent des salariés ou actionnaires vendeurs de l'acquise pour des services futurs ;

— des transactions qui visent à faire rembourser à l'acquise ou à ses anciens actionnaires des frais à la charge de l'acquéreur.

Ces transactions séparées sont généralement comptabilisées en résultat à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises (le coût d'acquisition) est évaluée comme le total des justes valeurs transférées par l'acquéreur, à la date d'acquisition en échange du contrôle de l'entité acquise (par exemple : trésorerie, instruments de capitaux propres...).

Les coûts directement attribuables au regroupement considéré sont comptabilisés en charges, séparément du regroupement. Dès lors que l'opération a de très fortes probabilités de se réaliser, ils sont enregistrés dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur autres actifs », sinon ils sont enregistrés dans le poste « Charges générales d'exploitation ».

L'écart entre la somme du coût d'acquisition et des participations ne donnant pas le contrôle et le solde net, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris, évalués à la juste valeur est inscrit, quand il est positif, à l'actif du bilan consolidé, sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsque l'entité acquise est intégrée globalement ou proportionnellement et au sein de la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » lorsque l'entreprise acquise est mise en équivalence. Lorsque cet écart est négatif, il est immédiatement enregistré en résultat.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan à leur coût initial libellé dans la devise de l'entité acquise et convertis sur la base du cours de change à la date de clôture.

En cas de prise de contrôle par étape, la participation détenue avant la prise de contrôle est réévaluée à la juste valeur par résultat à la date d'acquisition et l'écart d'acquisition est calculé en une seule fois, à partir de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis et des passifs repris.

Ils font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les choix et les hypothèses d'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition peuvent influencer le montant de l'écart d'acquisition initial et de la dépréciation éventuelle découlant d'une perte de valeur.

Pour les besoins de ces tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est réparti entre les différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe qui vont bénéficier des avantages attendus du regroupement d'entreprises. Les UGT ont été définies, au sein des grands métiers du Groupe, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre. Lors des tests de dépréciation, la valeur comptable de chaque UGT, y compris celle des écarts d'acquisition qui lui sont affectés, est comparée à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable de l'UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée comme la valeur actuelle de l'estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans à moyen terme établis pour les besoins du pilotage du Groupe.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, l'écart d'acquisition rattaché à l'UGT est déprécié à due concurrence. Cette dépréciation est irréversible.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe CA Consumer Finance dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part d'actif net acquis est constaté dans le poste « Réserves consolidées part du Groupe »; en cas de diminution du pourcentage d'intérêt du groupe CA Consumer Finance dans une entité restant contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le prix de cession et la valeur comptable de la quote part de la situation nette cédée est également constaté directement en réserves consolidées part du Groupe. Les frais liés à ces opérations sont comptabilisés en capitaux propres.

Le traitement comptable des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires est le suivant :

— lorsqu'une option de vente est accordée à des actionnaires minoritaires d'une filiale consolidée par intégration globale, une dette est enregistrée au passif du bilan ; sa comptabilisation initiale intervient pour la valeur présente estimée du prix d'exercice des options consenties aux actionnaires minoritaires. En contrepartie de cette dette, la quote-part d'actif net revenant aux minoritaires concernés est ramenée à zéro et le solde est inscrit en réduction des capitaux propres ;

— les variations ultérieures de la valeur estimée du prix d'exercice modifient le montant de la dette enregistrée au passif, en contrepartie de l'ajustement des capitaux propres. Symétriquement, les variations ultérieures de la quote-part d'actif net revenant aux actionnaires minoritaires sont annulées par contrepartie des capitaux propres.

En cas de perte de contrôle, le résultat de cession est calculé sur l'intégralité de l'entité cédée et l'éventuelle part d'investissement conservée est comptabilisée au bilan pour sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

2. Informations significatives de l'exercice. — Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 31 décembre 2012 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 12.

2.1. Événements significatifs de la période. — Au 31 décembre 2012, l'environnement du Groupe CA Consumer Finance est affecté par un contexte économique et financier toujours fortement dégradé.

En 2012, CA Consumer Finance a mis en œuvre le plan d'adaptation, annoncé en 2011, pour réduire son besoin de refinancement à hauteur de 8 milliards d'€ à horizon fin 2012 comparé au 30 juin 2011. Ce plan s'est décliné autour des trois leviers suivants :

— la réduction organique d'activité, avec une baisse des encours à hauteur de 3,5 milliards d'€ ;

— la cession de créances douteuses à hauteur de 543 M€ en France et 540 M€ en Italie ;

— la diversification des sources de financement à hauteur de 7 milliards d'€ d'opérations de refinancement moyen-long terme avec notamment :

— le développement du refinancement secured (en particulier, les titrisations et opérations de repos réalisées par plusieurs entités du groupe) et unsecured (émissions EMTN par FGA capital et refinancements bancaires au sein du groupe) ;

— le lancement réussi d'une activité de collecte Institutionnels et Retail en Allemagne pour environ 1 milliard d'€ ;

— l'auto-financement de la croissance de la filiale chinoise.

Au 31 décembre 2012, la mise en œuvre de ce plan, l'évolution du coût du risque d'Agos-Ducato et la mise à jour des paramètres financiers utilisés dans les tests de dépréciation ont entraîné une baisse des valeurs d'utilité de certaines UGT et par conséquent à les déprécier pour 1 622 M€ (cf. note 2.6).

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours de l'exercice :

Sociétés sorties du périmètre au 31 décembre 2012 :

— Cession de Finalia : FINALIA est une entité belge détenue à 49% par CA Consumer Finance. Le 24 décembre 2012, CA Consumer Finance a cédé sa participation pour un montant de 3 412 K€.

Cette cession étant hors du Groupe CA Consumer Finance, une plus value sur titres consolidés pour un montant de 46 K€ est comptabilisée au 31 décembre 2012.

— Déconsolidation de BC Finance : BC Finance est une société française ayant pour activité le rachat de crédit. Au 25 octobre 2012, la société BC Finance a racheté les titres Assurfi détenus par Argence investissement. Détenteur de 100% des titres Assurfi, il a été décidé au 26 octobre 2012 de procéder à la Transmission Universelle du Patrimoine d'Assurfi dans les comptes de BC Finance.

Au 31 décembre 2012, après étude de la significativité de ce nouvel ensemble, la société BC Finance n'est plus consolidée dans le périmètre du groupe CA Consumer Finance.

Le goodwill, comptabilisé pour 8 911 K€, a été annulé. Les titres ont été dépréciés à hauteur de la juste valeur estimée, soit 600 K€.

Autres variations.

— Fusion des entités AGOS et Crédit Lift spa : Fin décembre 2012, AGOS, détenue à 61,0% par CA Consumer Finance a absorbé l'entité Crédit Lift spa, détenue à 100% par AGOS, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012, sans incidence sur les comptes consolidés.

— Fusion des entités AGOS et Soluzio Quinto : Fin décembre 2012, AGOS, détenue à 61,0% par CA Consumer Finance a absorbé l'entité Soluzio Quinto spa, détenue à 100% par AGOS, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

Soluzio Quinto spa n'étant pas consolidée dans le groupe CA Consumer Finance, un goodwill complémentaire de 1 545 K€ a été comptabilisé. De plus l'ensemble des résultats depuis l'acquisition de Soluzio Quinto spa en 2008 ont été comptabilisés en résultat net part du Groupe pour -4 K€.

— Changement de méthode de consolidation des entités Ucalease et Climauto : Le périmètre de consolidation du groupe CA Consumer Finance a été impacté par le changement de méthode de consolidation des sociétés Ucalease et Climauto, qui sont désormais consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.3. Participations dans les entreprises mises en équivalence :

(En milliers d'euros)	31/12/2012					
	Valeur de mise en équivalence	Situation Nette	Total actif	PNB	Résultat net	Quote part de résultat
Sociétés financières :	206 628	316 453	2 655 060	154 711	38 765	18 718
Alsolia	1 675	8 516	37 207	4 999	156	90
Wafasalaf	132 627	157 960	1 184 222	92 775	30 266	14 830

BCC Crédito Consumo	10 658	26 644	449 188	22 346	3 763	1 481
GAC Sofinco Auto Finance Co.	61 735	123 470	980 549	33 405	7 289	3 644
Cartes Cadeaux Distribution Services*	-67	-137	3 894	1 186	-2 709	-1 327
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés mises en équivalence	206 628					18 718

(En milliers d'euros)	31/12/2011					
	Valeur de mise en équivalence	Situation Nette	Total actif	PNB	Résultat net	Quote part de résultat
Sociétés financières :	181 045	270 765	2 080 179	131 813	32 828	15 905
Ucalase (*)	3 266	12 888	111 502	8 073	4 086	2 043
Climauto (*)	3 177	6 364	9 357	309	60	30
Alsolia	1 585	8 361	40 394	5 271	115	42
Wafasalaf	131 278	154 999	1 123 218	90 395	28 290	13 862
Finalia	3 374	6 838	84 859	8 794	1 655	811
BCC Crédito Consumo	9 177	22 889	223 413	10 405	2 155	862
GAC Sofinco Auto Finance Co.	27 927	55 853	483 824	7 382	-1 394	-697
Cartes Cadeaux Distribution Services*	1 261	2 573	3 612	1 184	-2 139	-1 048
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés mises en équivalence	181 045					15 905

(*) Sociétés commerciales : la donnée communiquée est le chiffre d'affaires.

2.4. Opérations de titrisation et fonds dédiés :

CA Consumer Finance		
Ginkgo 2011	Paris – France	Financement des particuliers
Ginkgo 2012	Paris – France	Financement des particuliers
J.P. Morgan	Paris – France	Financement des particuliers
CREDITPLUS		
Retail Consumer CP Germany 2011-1 UG (haftungsbeschränkt)	Francfort – Allemagne	Financement des particuliers
CACF Nederland		
FCT Chagoï	Amsterdam – Pays-Bas	Financement des particuliers
Agos-Ducato		
Sunrise 2006-2007	Milan – Italie	Financement des particuliers
Sunrise 2009	Milan – Italie	Financement des particuliers
Sunrise 2012	Milan – Italie	Financement des particuliers
Sous-groupe FGA Capital		
FCT Fast 2	Courbevoie – France	Financement des concessionnaires
A-Best Four	Conegliano – Italie	Financement des particuliers
A-Best Five S.A.	Luxembourg	Financement des particuliers
A-Best Six Plc	Londres – Royaume-Uni	Financement des particuliers
A-Best Seven	Milan – Italie	Financement des particuliers
Erasmus Finance Plc	Dublin – Irlande	Financement des concessionnaires
Nixes Italielc	Milan – Italie	Financement des particuliers
ItalieFour S.r.l.	Milan – Italie	Financement des particuliers
Nixes Five	Ile de Jersey	Financement des particuliers

Les valeurs comptables des actifs concernés nettes des passifs associés s'élèvent à 12 230 M€ au 31 décembre 2012. Elles incluent, en particulier, des encours clientèle dont la valeur nette comptable s'établit à 15 557 M€ au 31 décembre 2012. Ainsi, le montant des titres utilisés sur le marché est de 3 327 M€. La valeur des titres restant mobilisables est de 6 422 M€ au 31 décembre 2012.

Pour plus de détails sur ces opérations de titrisation et sur l'indication de la valeur comptable des actifs concernés et des passifs associés, il est possible de se reporter à la note 6.6 « Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue ».

2.5. Participations non consolidées. — Ces titres enregistrés au sein du portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente », sont des titres à revenu variable représentatifs d'une fraction significative du capital des sociétés qui les ont émis et destinés à être détenus durablement.

Au 31 décembre 2012, les principales participations non consolidées pour lesquelles le pourcentage de contrôle est supérieur à 20% et dont la valeur au bilan est significative sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/12		31/12/11	
	Valeur au bilan	% de capital détenu par le Groupe	Valeur au bilan	% de capital détenu par le Groupe
Périmètre France				
Credigen*	6 514	100%	6 178	100%
SCI Sofinco	1 562	100%	2 084	100%
Compagnie des Immeubles Réunis SA*	2 118	16%	2 118	16%
Sofinrec	805	100%	700	100%
BC Finance	600	100%		
Assurfi		N/A	105	55%
LD Services	38	100%	37	100%
SOFEGIDE	85	100%	85	100%
SSF*		50%		50%
Périmètre International				
CF assicurazioni spa (Italie) (*)	1 043	20%	1 805	20%
Soluzio Quinto Finanziaria spa (Italie)			2 111	100%
Collection Services Corporation (Grèce) (*)	350	100%		
Unifitel (Maroc)	72	80%	72	80%
Gestamm sarl (Italie) (**)			40	10%
Optimalit (République Tchèque)	39	100%	39	100%
Optimalit Slovaquie	7	100%	7	100%
Autres	115		94	
Valeur au bilan des titres de participation non consolidés	13 348		15 475	

(*) Ainsi que 41 245 K€ comptabilisés en résultat au titre de la dépréciation durable chez Credigen, 4 330 K€ chez la Compagnie des immeubles réunis SA, et 10 141 K€ chez SSF au 31 décembre 2012.

(**) reclassement sur 2012 en rubrique « Autre » de la participation sur Gestamm sarl (Italie) inférieure à 20%.

Le caractère significatif d'une entité dans les comptes consolidés est apprécié au travers de l'application de seuils par rapport au bilan consolidé publié, à la situation nette consolidée publiée et au résultat net consolidé publié.

2.6. Ecarts d'acquisition. — Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation, fondés sur l'appréciation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils sont rattachés. La détermination de la valeur d'utilité a reposé sur l'actualisation de l'estimation des flux futurs de l'UGT tels qu'ils résultaient des plans à moyen terme établis pour les besoins de pilotage du Groupe. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- les résultats futurs disponibles sont déterminés pour une période de 5 ans à partir :
- des données des prévisions budgétaires à 3 ans (2013-2015) établies par les filiales dans le cadre de la préparation du budget 2013;
- d'une extrapolation de deux années supplémentaires (2016-2017) ;
- l'évolution des taux de fonds propres normatifs de 7 à 8% des emplois pondérés, anticipe la hausse de l'exigence de fonds propres ;
- le taux de croissance à l'infini est commun aux UGT : 2%;
- le taux d'actualisation est différencié par UGT, selon le tableau ci-après :

2012	Taux d'actualisation
Portugal	14,06%
Italie	10,86%
FGA Capital	10,26%
Autres filiales	9,66%

Les taux d'actualisation ont été différenciés par pays afin de tenir compte des évolutions observées sur le risque souverain (Italie et Portugal) et un taux intermédiaire a été appliqué pour FGAC compte tenu du poids de son activité réalisée en Italie (environ 50%).

Sur l'exercice 2012, ces tests de dépréciation ont conduit à l'enregistrement d'une charge d'un montant de -1 622 M€, se décomposant comme suit :

- FGA CAPITAL pour -113 M€ ;
- Groupe Agos-Ducato pour -590 M€ ;
- Groupe CREDIUM pour -18 M€ ;
- CACF France pour -892 M€ ;
- FORSO Sweden pour -9 M€.

Des mesures de sensibilité ont été réalisées pour chaque UGT calculant l'impact de la variation du taux de Fonds Propres normatifs et l'impact de la variation du taux d'actualisation.

Au niveau du Groupe CA Consumer Finance, une augmentation du taux de Fonds Propres normatifs de 50 points de base aboutirait à une augmentation de la dépréciation de 110,6 M€ soit +6,8%. De même une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base aboutirait à une augmentation de la dépréciation de 158,2 M€ soit +9,7%. Une augmentation du Coût du risque de 10 points de base aboutirait à une augmentation de la dépréciation de 142,4 M€ soit +8,8%. Enfin, une augmentation du coefficient d'exploitation de 100 points de base aboutirait à une dépréciation supplémentaire de 93,1 M€ soit +5,7%.

Écarts d'acquisition en 2012 :

(En milliers d'euros)	31/12/2011 BRUT	31/12/2011 NET	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012 BRUT	31/12/2012 NET
Agos/Ducato	586 785	586 785			-588 330		1 545	588 330	
FGA Capital	513 094	375 594		-421	-112 771			512 673	262 402
Sofinco	1 424 134	1 424 134			-891 829			1 424 134	532 305
Finaref AB	182 994	129 394				-1 089		183 056	128 305
Credibom	117 345	43 520						117 345	43 520
Interbank/DMC/Ribank	103 310	103 310						103 310	103 310
Dan Aktiv	41 077	34 291				-124	14	40 943	34 167
Fia-Net									
Credium	17 207	17 207			-17 651	443	1	17 643	
Forso Sweden	18 096	8 796			-9 027	231	99	18 895	
BC Finance	8 911	8 911					-8 911		
Emporiki Rent									
Logos	1 868	1 868			-1 868			1 868	
Credium Slovakia	734	734			-734			734	
Credigen									
Ménafinance									
Emporiki Rent Leasing	8 911							8 911	
Total	3 024 466	2 734 544		-421	-1 622 210	-539	-7 252	3 017 842	1 104 009

Écarts d'acquisition en 2011 :

(En milliers d'euros)	31/12/2010 BRUT	31/12/2010 NET	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011 BRUT	31/12/2011 NET
Agos/Ducato	586 785	586 785						586 785	586 785
FGA Capital	512 698	512 698	396		-137 500			513 094	375 594
Sofinco	1 424 134	1 424 134						1 424 134	1 424 134
Finaref AB	182 986	158 986			-29 600	9	-1	182 994	129 394
Credibom	117 345	86 120			-42 600			117 345	43 520
Interbank/DMC/Ribank	103 310	103 310						103 310	103 310
Dan Aktiv	40 985	40 985			-6 786	92		41 077	34 291
Credium	17 705	17 705				-498		17 207	17 207
Forso Sweden	18 087	18 087			-9 300	9		18 096	8 796
BC Finance	8 911	8 911						8 911	8 911
Logos	1 868	1 868						1 868	1 868
Credium Slovakia	734	734						734	734
Emporiki Rent Leasing	8 911	8 911			-8 911			8 911	
Total	3 024 459	2 969 234	396		-234 697	-388	-1	3 024 466	2 734 544

3. Gestion financière, exposition aux risques et politique de couverture. — La gestion des risques bancaires au sein du groupe CA Consumer Finance est assurée par la direction Crédit qui est rattachée au Directeur général et qui a pour mission d'assurer la maîtrise des risques de crédit, de marchés et opérationnels ainsi que le pilotage des projets impactant ces risques.

La description de ce dispositif ainsi que les informations narratives figurent désormais dans le rapport de gestion, chapitre « facteurs de risque », comme le permet la norme IFRS 7. Les tableaux de ventilation comptables continuent néanmoins de figurer dans les états financiers.

3.1. Risque de crédit (cf. Rapport de gestion note 3.1). — Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un État et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties de bonne fin ou engagements confirmés non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèce ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

Exposition maximale au risque de crédit. — L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	36 649	7 699
Instruments dérivés de couverture	211 203	139 080
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	666 919	1 016 285
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	3 898 983	5 241 024

Prêts et créances sur la clientèle	45 518 492	49 722 512
Actif financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	50 332 245	56 126 600
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	15 724 772	20 471 853
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	949 553	949 721
Provisions- Engagements par signature		
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	16 674 326	21 421 574
Exposition maximale au risque de crédit	67 006 571	77 548 174

Le montant des garanties et autres rehaussements de crédits reçus s'élèvent à :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)		
Prêts et créances sur la clientèle	3 478	

La présentation de diverses concentrations de risques permet de donner une information sur la diversification de cette exposition aux risques.
Concentrations par agent économique de l'activité de crédit. — Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole) :

(En milliers d'euros)	31/12/2012				
	Encours bruts	Dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration centrale	14 238	9 276	-5 285		8 953
Établissements de crédit	3 892 982				3 892 982
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises	4 880 131	208 989	-110 648	-16 868	4 752 615
Clientèle de détail	44 757 328	4 628 340	-3 516 842	-483 562	40 756 924
Banques centrales	6 001				6 001
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	53 550 680	4 846 605	-3 632 775	-500 430	49 417 475

(1) dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 590 441 K€.

(En milliers d'euros)	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Établissements de crédit	5 151 045				5 151 045
Institutions non établissements de crédit	20 866		-25		20 841
Grandes entreprises	3 458 394	166 748	-93 408	-17 003	3 347 983
Clientèle de détail	50 142 433	5 135 109	-3 495 729	-293 015	46 353 689
Banques centrales	89 978				89 978
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	58 862 716	5 301 857	-3 589 162	-310 018	54 963 536

(1) dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 664 941 K€.

Engagements donnés en faveur de la clientèle par agent économique :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Administrations centrales	55	
Institutions non établissements de crédit		

Grandes entreprises	273 298	298 605
Clientèle de détail	15 329 622	19 014 146
Total Engagements de financement	15 602 975	19 312 751
Engagements de garantie en faveur de la clientèle		
Administrations centrales	78	78
Institutions non établissements de crédit		
Grandes entreprises	2 966	4 131
Clientèle de détail	1 134	1 254
Total Engagements de garantie	4 178	5 463

Dettes envers la clientèle par agent économique :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Administrations centrales	255 514	75 063
Institutions non établissements de crédit	419 430	527 136
Grandes entreprises	386 848	85 940
Clientèle de détail	174 835	116 672
Total Dettes envers la clientèle	1 236 627	804 811

Concentrations par zone géographique de l'activité de crédit. — Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par zone géographique (hors opérations internes au Crédit Agricole).

(En milliers d'euros)	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
France (y compris DOM-TOM)	16 349 356	1 476 656	-945 604	-119 777	15 283 975
Autres pays de l'UE	36 392 181	3 353 652	-2 679 119	-378 210	33 334 852
Autres pays d'Europe	793 094	12 021	-8 052	-2 439	782 603
Amérique du Nord	66	24			66
Amériques Centrale et du Sud	7	2			7
Afrique et Moyen Orient	15 286	4 246			15 286
Asie et Océanie (hors Japon)	684	1			684
Japon	2				2
Organismes supranationaux					
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	53 550 676	4 846 602	-3 632 775	-500 426	49 417 475

(1) dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 590 441 K€.

(En milliers d'euros)	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
France (y compris DOM-TOM)	18 098 161	1 996 454	-1 389 239	-130 836	16 578 086
Autres pays de l'UE	39 821 915	3 275 564	-2 188 054	-176 918	37 456 943
Autres pays d'Europe	921 186	22 859	-11 869	-2 265	907 052
Amérique du Nord	109	63			109
Amériques Centrale et du Sud	21	11			21
Afrique et Moyen Orient	21 279	6 878			21 279
Asie et Océanie (hors Japon)	46	28			46
Japon	2				2

Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	58 862 719	5 301 857	-3 589 162	-310 019	54 963 538
--	------------	-----------	------------	----------	------------

(1) dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 664 941 K€.

Engagements donnés en faveur de la clientèle par zone géographique :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
France (y compris DOM-TOM)	13 340 013	16 613 326
Autres pays de l'UE	2 262 770	2 699 120
Autres pays d'Europe	55	77
Amérique du Nord	41	66
Amériques Centrale et du Sud	26	45
Afrique et Moyen Orient	45	78
Asie et Océanie (hors Japon)	21	33
Japon	4	6
Total Engagements de financement	15 602 975	19 312 751
Engagements de garantie en faveur de la clientèle		
France (y compris DOM-TOM)	4 178	4 305
Autres pays de l'UE		1 158
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amériques Centrale et du Sud		
Afrique et Moyen Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Total Engagements de garantie	4 178	5 463

Dettes envers la clientèle par zone géographique :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
France (y compris DOM-TOM)	19 205	124 059
Autres pays de l'UE	1 217 341	680 717
Autres pays d'Europe	79	33
Afrique et Moyen Orient	2	2
Total Dettes envers la clientèle	1 236 627	804 811

Informations sur les actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement. — Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement par agent économique :

(En milliers d'euros)	31/12/2012					31/12/2012	
	Ventilation par ancienneté d'impayé des encours en souffrance					Valeur nette comptable des actifs dépréciés individuellement	Dépréciations d'actifs financiers individuellement et collectivement testés
	<90 jours	>90 jours ≤ 180 jours	>180 jours ≤ 1 an	>1 an	Valeur comptable des actifs financiers en souffrance		
Instruments de capitaux propres						10 316	-25 326
Instruments de dette						7	-3
Administrations centrales							
Banques centrales							
Établissements de crédit							
Institutions non établissements de crédit							
Grandes entreprises						7	-3
Clientèle de détail							
Prêts et avances :	1 705 573		33 144	31	1 738 748	1 214 261	-4 132 774
Administrations centrales						3 991	-5 285
Banques centrales							

Établissements de crédit	31 027		33 134		64 161		
Institutions non établissements de crédit							
Grandes entreprises	43 774		10	31	43 815	98 727	-127 130
Clientèle de détail	1 630 772				1 630 772	1 111 543	-4 000 359
Total Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement	1 705 573		33 144	31	1 738 748	1 224 584	-4 158 103

(En milliers d'euros)	31/12/2011						31/12/2011
	Ventilation par ancienneté d'impayé des encours en souffrance					Valeur nette comptable des actifs dépréciés individuellement	Dépréciations d'actifs financiers individuellement et collectivement testés
	<90 jours	>90 jours<180 jours	>180 jours<1an	>1an	Valeur comptable des actifs financiers en souffrance		
Instruments de capitaux propres						10 121	-16 486
Prêts et avances :	1 694 070				1 694 070	1 712 765	-3 899 183
Établissements de crédit	187				187		
Grandes entreprises	30 126				30 126	73 340	-110 412
Clientèle de détail	1 663 757				1 663 757	1 639 425	-3 788 771
Total Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement	1 694 070				1 694 070	1 722 886	-3 915 669

Opérations sur instruments dérivés – Risque de contrepartie. — Le risque de contrepartie sur instruments dérivés est établi à partir de la valeur de marché et du risque de crédit potentiel, calculé et pondéré selon les normes prudentielles.

Pour information, les effets des accords de compensation et de collatéralisation, qui réduisent ce risque, sont également présentés.

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel*	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel*	Total risque de contrepartie
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	247 852	142 864	390 716	146 777	153 420	300 197
Total Risques de contrepartie	247 852	142 864	390 716	146 777	153 420	300 197
Total Risques de contrepartie après effets des accords de compensation et de collatéralisation	247 852	142 864	390 716	146 777	153 420	300 197

(*) calculé selon les normes prudentielles Bâle 2.

Les contrats conclus entre membres du réseau sont exclus, car ils ne présentent pas de risque de contrepartie.

3.2. Risque de marché (cf. Rapport de gestion note 3.2). — Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

— les taux d'intérêts : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;

— les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;

— les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières.

Opérations sur instruments dérivés : analyse par durée résiduelle. — La ventilation des valeurs de marché des instruments dérivés est présentée par maturité contractuelle résiduelle.

Instruments dérivés de couverture – juste valeur actif :

(En milliers d'euros)	31/12/2012						31/12/2011
	Opérations sur Marchés Organisés			Opérations de gré à gré			Total en valeur de marché
	≤1 an	>1 an≤5 ans	>5 ans	≤1 an	>1 an≤5 ans	>5 ans	Total en valeur de marché
Instruments de taux d'intérêt :				38 265	127 302	45 623	211 190
Swaps de taux d'intérêts				38 265	127 302	45 623	211 190
Sous-total				38 265	127 302	45 623	211 190
Opérations de change à terme				13			13
Total Juste valeur des instruments dérivés de couverture- Actif				38 278	127 302	45 623	211 203

Instruments dérivés de couverture – juste valeur passif :

(En milliers d'euros)	31/12/2012						31/12/2011
	Opérations sur Marchés Organisés			Opérations de gré à gré			Total en valeur de marché
	≤1 an	>1 an≤5 ans	>5 ans	≤1 an	>1 an≤5 ans	>5 ans	Total en valeur de marché
Instruments de taux d'intérêt :				185 211	604 894	276 405	1 066 510
Swaps de taux d'intérêts				185 211	604 894	276 405	1 066 510
Sous-total				185 211	604 894	276 405	1 066 510
Opérations de change à terme							

Total Juste valeur des instruments dérivés de couverture- Passif				185 211	604 894	276 405	1 066 510	741 073
--	--	--	--	---------	---------	---------	-----------	---------

Instruments dérivés de transaction – juste valeur actif :

(En milliers d'euros)	31/12/2012							31/12/2011
	Opérations sur Marchés Organisés			Opérations de gré à gré			Total en valeur de marché	Total en valeur de marché
	≤1 an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	≤1 an	>1 an ≤5 ans	>5 ans		
Instruments de taux d'intérêt :				18 720	10 626		29 345	7 699
Swaps de taux d'intérêts				18 720	10 626		29 345	7 699
Total Juste valeur des instruments dérivés de transaction- Actif				18 720	10 626	7 304	36 649	7 699

Instruments dérivés de transaction – juste valeur passif :

Opérations sur instruments dérivés : montant des engagements :

(En milliers d'euros)	31/12/2012							31/12/2011
	Opérations sur Marchés Organisés			Opérations de gré à gré			Total en valeur de marché	Total en valeur de marché
	≤1 an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	≤1 an	>1 an ≤5 ans	>5 ans		
Instruments de taux d'intérêt :				19 146	10 787		29 933	7 969
Swaps de taux d'intérêts				19 146	10 787		29 933	7 969
Total Juste valeur des instruments dérivés de transaction- Passif				19 146	10 787	2 512	32 445	7 969

Risque de change. — Contribution des différentes devises au bilan consolidé :

(En milliers d'euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EUR	54 436 307	55 979 175	59 685 413	59 191 738
Autres devises de l'UE	2 050 194	910 338	3 260 821	3 474 260
USD	3 230	2	2 379	
Autres devises	961 301	561 517	983 980	1 266 595
Total Bilan	57 451 032	57 451 032	63 932 593	63 932 593

Détail des emprunts obligataires et des dettes subordonnées par monnaie d'émission :

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Emprunts obligataires	Dettes subordonnées à durée déterminée	Dettes subordonnées à durée indéterminée	Emprunts obligataires	Dettes subordonnées à durée déterminée	Dettes subordonnées à durée indéterminée
EUR	3 416 476	1 080 425	1 301 000	2 091 105	1 472 182	920 000
Autres devises de l'UE						
Total (total en principal, hors dettes rattachées non ventilables)	3 416 476	1 080 425	1 301 000	2 091 105	1 472 182	920 000

3.3. Risque de liquidité et de financement (cf. Rapport de gestion note 3.2.4). — Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par durée résiduelle :

(En milliers d'euros)	31/12/2012				
	<3 mois	>3 mois à <1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit (y compris opérations internes au Crédit Agricole)	2 922 715	479 420	483 800	13 048	3 898 983
Prêts et créances émis sur la clientèle (dont location financement)	6 775 816	9 201 687	23 551 651	10 122 542	49 651 696

Total	9 698 531	9 681 107	24 035 451	10 135 590	53 550 679
Dépréciations					-4 133 204
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle					49 417 475

(En milliers d'euros)	31/12/2011				
	<3 mois	>3 mois à <1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit (y compris opérations internes au Crédit Agricole)	1 814 002	960 003	631 983	1 835 035	5 241 023
Prêts et créances émis sur la clientèle (dont location financement)	7 505 632	9 768 443	24 267 393	12 080 225	53 621 693
Total	9 319 634	10 728 446	24 899 376	13 915 260	58 862 716
Dépréciations					-3 899 180
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle					54 963 536

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle par durée résiduelle :

(En milliers d'euros)	31/12/2012				
	<3 mois	>3 mois à <1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit (y compris opérations internes au Crédit Agricole)	1 476 991	8 136 741	29 094 273	928 071	39 636 076
Dettes envers la clientèle	227 116	113 154	621 527	274 830	1 236 627
Total Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	1 704 107	8 249 895	29 715 800	1 202 901	40 872 703

(En milliers d'euros)	31/12/2011				
	<3 mois	>3 mois à <1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit (y compris opérations internes au Crédit Agricole)	11 303 243	8 213 959	23 781 262	881 113	44 179 577
Dettes envers la clientèle	196 571	41 641	429 109	137 490	804 811
Total Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	11 499 814	8 255 600	24 210 371	1 018 603	44 984 388

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées :

(En milliers d'euros)	31/12/2012				
	<3 mois	>3 mois à <1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total
Dettes représentées par un titre					
Titres de créances négociables	862 451	1 301 540	768 087	77 022	3 009 100
Emprunts obligataires	40 082	1 147 146	1 115 717	1 113 179	3 416 124
Autres dettes représentées par un titre	93 590	216 967	430 120	24 707	765 384
Total Dettes représentées par un titre	996 123	2 665 653	2 313 924	1 214 908	7 190 608
Dettes subordonnées					
Dettes subordonnées à durée déterminée	2 033	130 005	721 575	226 812	1 080 425
Dettes subordonnées à durée indéterminée			50 000	1 251 000	1 301 000
Total Dettes subordonnées	2 033	130 005	771 575	1 477 812	2 381 425

(En milliers d'euros)	31/12/2011				
	<3 mois	>3 mois à <1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total
Dettes représentées par un titre					
Titres de créances négociables	2 889 149	651 795	637 183	195 026	4 373 153
Emprunts obligataires	3 300			2 087 805	2 091 105
Autres dettes représentées par un titre	2 064			1 281 620	1 283 684
Total Dettes représentées par un titre	2 894 513	651 795	637 183	3 564 451	7 747 942

Dettes subordonnées				
Dettes subordonnées à durée déterminée	8 818	497 363	966 001	1 472 182
Dettes subordonnées à durée indéterminée			920 000	920 000
Total Dettes subordonnées	8 818	497 363	1 886 001	2 392 182

Garanties financières en risque données par maturité attendue. — Au 31 décembre 2012, aucun montant n'a été comptabilisé.
Les échéances contractuelles des instruments dérivés sont présentées dans la note 3.2 « risque de marché ».

3.4. Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change (cf. Rapport de gestion note 3.2.5). — Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi :

- de couverture de valeur,
- de couverture de résultats futurs,
- de couverture d'un investissement net en devise.

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couverture de juste valeur. — Les couvertures de juste valeur modifient le risque induit par les variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Couverture de flux de trésorerie. — Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Couverture d'un investissement net en devise. — Les couvertures d'un investissement net en devises modifient le risque inhérent aux fluctuations des taux de change liées à des détentions d'actifs ou de passifs dans des devises différentes de la devise de référence de l'entité.

Instruments dérivés de couverture :

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Valeur marché		Montant	Valeur marché		Montant
	positive	négative	Notionnel	positive	négative	Notionnel
Couverture de juste valeur	211 181	1 056 379	53 740 389	138 755	734 323	52 506 028
Taux d'intérêt	211 168	1 056 379	52 171 739	138 750	734 301	52 505 164
Capitaux propres						
Couverture de flux de trésorerie	22	10 131	473 666	325	6 750	490 828
Taux d'intérêt	22	10 131	473 666	325	6 750	490 828
Total Instruments dérivés de couverture	211 203	1 066 510	54 214 054	139 080	741 073	52 996 856

3.5. Risques opérationnels (cf. Rapport de gestion note 3.3.1). — Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe qui n'est pas lié à un risque de crédit, de marché ou de liquidité.

3.6. Gestion du capital et ratios réglementaires. — L'amendement de la norme IAS 1 adopté par l'Union européenne le 11 janvier 2006 prévoit des informations sur le capital et sa gestion. L'objectif de l'amendement est de fournir au lecteur des informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'émetteur. A ce sujet, des informations de nature qualitative et quantitative sont requises en annexe et notamment : données chiffrées récapitulatives sur les éléments gérés en tant que capital, description des éventuelles contraintes externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital (par exemple du fait d'obligations réglementaires), indication ou non du respect des contraintes réglementaires et en cas de défaut de respect, une indication des conséquences qui en découlent.

Conformément à la réglementation prudentielle bancaire qui transpose en droit français les directives européennes « adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit » et « conglomerats financiers », le groupe CA Consumer Finance est soumise au respect du ratio de solvabilité et des ratios relatifs à la liquidité, la division des risques ou les équilibres de bilan.

La gestion des fonds propres du groupe CA Consumer Finance est conduite de façon à respecter les niveaux de fonds propres prudentiels au sens du règlement 90-02 et exigés par l'Autorité de contrôle prudentiel afin de couvrir les risques pondérés au titre des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de marché.

L'arrêté du 20 février 2007 transpose dans la réglementation française le dispositif européen CRD (Capital Requirements Directive) (2006-48-CE et 2006-49 CE). Le texte définit les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement » et les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1^{er} janvier 2008.

Conformément à ces dispositions, le groupe CA Consumer Finance a intégré dès 2007, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD.

Toutefois, le régulateur a maintenu jusqu'au 31 décembre 2011 les exigences additionnelles de fonds propres au titre des niveaux plancher (l'exigence Bâle 2 ne pouvant être inférieure à 80% de l'exigence Bâle 1). En 2012, le niveau plancher a été supprimé pendant l'information relative aux exigences Bâle 1 reste obligatoire.

Les fonds propres sont répartis en trois catégories :

- les fonds propres durs (Tier 1) déterminés à partir des capitaux propres du Groupe et retraités notamment des gains et pertes latents,
- les fonds propres complémentaires (Tier 2), limités à 100% du montant des fonds propres de base et composés principalement des dettes subordonnées,
- les fonds propres sur complémentaires admis au ratio (Tier 3) composés principalement de dettes subordonnées à maturité plus courte.

Les déductions relatives notamment aux participations dans d'autres établissements de crédit viennent minorer le total de ces fonds propres et s'imputent désormais directement sur les montants du Tier 1 et du Tier 2, conformément à la réglementation.

L'application de la « directive conglomérat » entraîne pour le groupe CA Consumer Finance la déduction de la valeur de mise en équivalence des titres des entreprises d'assurance. Conformément à la réglementation, cette déduction est effectuée sur la totalité des fonds propres pour les entités acquises avant le 1^{er} janvier 2007.

En application de la réglementation, le groupe CA Consumer Finance doit respecter en permanence un ratio de fonds propres de base égal au moins à 4% et un ratio de solvabilité de 8%.

En 2012 comme en 2011, le groupe CA Consumer Finance a répondu aux exigences réglementaires.

4. Notes relatives au compte de résultat.

4.1. Produits et charges d'intérêts :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	69 884	109 985
Sur opérations avec la clientèle	3 557 139	3 773 387
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	11 202	12 158
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	15	23
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	269 157	376 917
Sur opérations de location-financement	244 323	231 821
Produits d'intérêts (1)	4 151 720	4 504 291
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle	-48 653	-28 725
Sur dettes représentées par un titre	-105 300	-100 477
Sur dettes subordonnées	-55 344	-69 905
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-665 882	-684 309
Sur opérations de location-financement	-101 230	-95 569
Autres intérêts et charges assimilées	-3 553	
Charges d'intérêts	-1 961 826	-1 955 728
<i>(1) dont 62 352 K€ sur créances dépréciées individuellement (total PCCO 70709000 et 70519000) au 31 décembre 2012 contre 102 078 K€ au 31 décembre 2011.</i>		

4.2. Commissions nettes :

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit		-1 170	-1 170		-1 596	-1 956
Sur opérations avec la clientèle	81 690	-10 080	71 611	98 520	-8 146	90 374
Sur opérations sur titres		-5 157	-5 157		-5 211	-5 211
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan				2 825	-20 665	-17 840
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	542 865	-65 866	477 000	617 971	-67 571	550 400
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues		1 129	1 129	2 377	-4 466	-2 089
Produits nets des commissions	624 555	-81 142	543 413	721 693	-107 655	614 038

4.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-4 091	-332
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 826	-1 183
Résultat de la comptabilité de couverture		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-2 265	-1 515

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	35 534	-35 588	-54
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	17 850	-17 662	188
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	17 684	-17 926	-242
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	386 419	-386 365	54

Variations de juste valeur des éléments couverts	306 057	-79 887	226 170
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	80 362	-306 478	-226 116
Total Résultat de la comptabilité de couverture	421 953	-421 953	

(En milliers d'euros)	31/12/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	38 728	-39 148	-420
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	14 545	-19 788	-5 243
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	24 183	-19 360	4 823
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	149 435	-149 015	420
Variations de juste valeur des éléments couverts	136 164	-8 558	127 606
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	13 271	-140 457	-127 186
Total Résultat de la comptabilité de couverture	188 163	-188 163	

4.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dividendes reçus	1 756	3 818
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	1 803	-10 897
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) (2)	-8 344	-1 732
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-4 785	-8 811

(1) hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 4.8.

(2) la dépréciation durable porte pour 7 517 K€ sur les titres de participation de BC Finance, déconsolidée au 31 décembre 2012.

4.5. Produits et charges nets des autres activités :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	47 122	61 698
Autres produits nets de l'activité d'assurance	13 545	27 219
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	3 696	-2 671
Produits nets des immeubles de placement	249	
Autres produits (charges) nets	111 179	99 433
Produits (charges) des autres activités	175 791	185 679

4.6. Charges générales d'exploitation :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	-557 915	-605 444
Impôts et taxes	-44 972	-36 365
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-614 132	-679 520
Charges générales d'exploitation	-1 217 019	-1 321 329

Ce montant intègre les honoraires des commissaires aux comptes du groupe CA Consumer Finance.

La répartition par cabinet et par type de mission de ces honoraires comptabilisés dans le résultat 2012 est donnée ci-dessous :

(En milliers d'euros) hors taxe)	31/12/2012							31/12/2011
	E&Y	PWC	Deloitte	KPMG	Mazars	Autres	Total	Total
Commissaires aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2136	825	106		34	9	3110	2797
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes	367	708	84	4		6	1169	848
Total Honoraires des commissaires aux comptes	2503	1533	190	4	34	15	4279	3645

4.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux amortissements	-46 958	-47 932
Immobilisations corporelles	-26 452	-27 208
Immobilisations incorporelles	-20 506	-20 724
Dotations aux dépréciations	58	-60
Immobilisations corporelles	10	20
Immobilisations incorporelles	48	-80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-46 900	-47 992

4.8. Coût du risque :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-2 384 927	-1 621 043
Prêts et créances	-2 383 816	-1 611 670
Autres actifs	-487	-278
Risques et charges	-624	-9 095
Reprises de provisions et de dépréciations	480 065	268 080
Prêts et créances	474 913	267 004
Autres actifs	7	
Risques et charges	5 145	1 076
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-1 904 862	-1 352 963
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-103 450	-73 746
Récupérations sur prêts et créances amortis	79 910	80 252
Décotes sur crédits restructurés	-45 307	-51 444
Autres pertes		-34
Coût du risque	-1 973 709	-1 397 935

4.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	80	-21
Plus-values de cession	378	404
Moins-values de cession	-298	-425
Titres de capitaux propres consolidés	46	-750
Plus-values de cession	46	
Moins-values de cession		-750
Gains ou pertes nets sur autres actifs	126	-771

4.10. Impôts. — Charge d'impôt :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Charge d'impôt courant	-302 958	-369 388
Charge d'impôt différé	286 820	161 229
Charge d'impôt de la période	-16 138	-208 159

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté au 31 décembre 2012 :

(En milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	-335 454	Taux d'impôt théorique 36,10%	121 099
Effet des différences permanentes			-9 168

Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-95 128
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-12 874
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			-20 067
Taux et charge effectif d'impôt		Taux d'impôt constaté 4,81%	-16 138

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2011 :

(En milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	569 927	Taux d'impôt théorique 36,10%	-205 744
Effet des différences permanentes			-4 585
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-12 803
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-1 221
Effet de l'imposition à taux réduit			37
Effet des autres éléments			16 157
Taux et charge effectif d'impôt		Taux d'impôt constaté 36,52%	-208 159

4.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. — Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, nets d'impôts.

(En milliers d'euros)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Total des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entités mises en équivalence	Total des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente -1	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Variation de valeur des dérivés de couverture d'investissement net à l'étranger	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		
Variation de juste valeur		-4 583	-2 029				-6 612
Transfert en compte de résultat		-7 485	1 921				-5 564
Impacts liés à la couverture NIH				23 701			23 701
Variation de l'écart de conversion	-23 676						-23 676
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					-9 915		-9 915
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	-3 510					1 763	-1 747
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2012 (part du Groupe)	-27 186	-12 068	-108	23 701	-9 915	1 763	-23 813
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2012 (part minoritaire)		196	1 228		-937		487
Total Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2012 (1)	-27 186	-11 872	1 120	23 701	-10 852	1 763	-23 326
Variation de juste valeur		-16 969	1 443				-15 526
Transfert en compte de résultat		18 335	5 033				23 368
Impacts liés à la couverture NIH				15 882			15 882
Variation de l'écart de conversion	-1 922						-1 922
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					5 191		5 191
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	2 371					-1 763	608
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)	449	1 366	6 476	15 882	5 191	-1 763	27 601
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)		278	3 218		329		3 825
Total Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (1)	449	1 644	9 694	15 882	5 520	-1 763	31 426

(1) les données « total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente » se décomposent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Montant brut	-18 588	1 770
Impôt	6 716	-126
Total net des gains ou pertes	-11 872	1 644

5. Informations sectorielles.

Définition des secteurs opérationnels. — Le Groupe CA Consumer Finance n'exerce que l'activité de crédit à la consommation à travers différents produits et modes de distribution. Cette activité est regroupée au sein du groupe Crédit Agricole S.A. dans le pôle Service Financiers Spécialisés.

Néanmoins le pilotage du groupe et l'information fournie au Conseil d'Administration et à la direction générale distinguent, actuellement, 4 pôles d'activités :

- l'activité France ;
- l'activité Italie ;
- l'activité des autres filiales internationales ;
- les partenariats Automobiles.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque pôle d'activité.

Les passifs sectoriels équivalents aux fonds propres alloués, sont déterminés à l'aide d'un calcul normalisé d'allocation des fonds propres par pôle d'activité (fonds propres égaux à 6% des actifs pondérés moyens, déterminé en conformité par rapport aux exigences prudentielles bancaires).

5.1. Information par secteur opérationnel. — Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

(En milliers d'euros)	31/12/2012				
	France	Italie	International	Partenariat auto	Total
Produit net bancaire	1 088 307	954 359	539 047	320 334	2 902 048
Charges d'exploitation	-621 940	-299 805	-214 110	-128 064	-1 263 919
Résultat brut d'exploitation	466 367	654 554	324 937	192 270	1 638 129
Coût du risque	-327 488	-1 378 601	-207 961	-59 658	-1 973 709
Résultat d'exploitation	138 879	-724 047	116 976	132 612	-335 580
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-1 237	1 481	15 151	3 644	19 039
Gains ou pertes nets sur autres actifs	146	-2	-149	131	126
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-891 829	-590 198	-18 385	-121 798	-1 622 210
Résultat avant impôt	-754 041	-1 312 766	113 593	14 589	-1 938 625
Impôts sur les bénéfices	-64 517	155 162	-58 362	-48 421	-16 138
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					
Résultat net de l'exercice	-818 558	-1 157 604	55 231	-33 832	-1 954 763
Intérêts minoritaires	3 126	-221 295	-11		-218 180
Résultat net part du Groupe	-821 684	-936 309	55 242	-33 832	-1 736 583
Actifs sectoriels	24 916 793	17 515 786	7 556 200	7 462 253	57 451 032
dont Parts dans les entreprises mises en équivalence	1 608	10 658	132 627	61 735	206 628
dont Ecart d'acquisition liés aux opérations de la période	532 303		309 304	262 402	1 104 009
Total actif	24 916 793	17 515 786	7 556 200	7 462 253	57 451 032

(En milliers d'euros)	31/12/2011				
	France	Italie	International	Partenariat auto	Total
Produit net bancaire	1 399 914	1 052 695	568 428	316 916	3 337 953
Charges d'exploitation	-705 438	-305 076	-230 899	-127 907	-1 369 320
Résultat brut d'exploitation	694 476	747 619	337 529	189 009	1 968 633
Coût du risque	-544 521	-632 886	-164 585	-55 943	-1 397 935
Résultat d'exploitation	149 955	114 733	172 944	133 066	570 698
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 067	862	14 673	-697	15 905
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1 072	72	-9	238	-771
Variations de valeur des écarts d'acquisition			-87 897	-146 800	-234 697
Résultat avant impôt	149 950	115 667	99 711	-14 193	351 135
Impôts sur les bénéfices	-50 212	-61 228	-51 594	-45 125	-208 159
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					
Résultat net de l'exercice	99 738	54 439	48 117	-59 318	142 976
Intérêts minoritaires	606	21 275	-27		21 854
Résultat net part du Groupe	99 132	33 164	48 144	-59 318	121 122

Actifs sectoriels	27 149 659	19 865 657	8 540 751	8 376 526	63 932 593
dont Parts dans les entreprises mises en équivalence	9 289	9 177	134 652	27 927	181 045
dont Ecart d'acquisition liés aux opérations de la période	1 433 045	588 653	328 457	384 389	2 734 544
Total actif	27 149 659	19 865 657	8 540 751	8 376 526	63 932 593

5.2. Information sectorielle par zone géographique. — L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Résultat net Part Groupe	dont PNB	Actifs sectoriels	Résultat net Part Groupe	Dont PNB	Actifs sectoriels
France (y compris DOM-TOM)	-821 684	1 088 307	24 916 793	99 132	1 399 914	27 149 660
Autres pays de l'Union européenne	-939 584	1 796 131	32 165 560	3 488	1 921 605	36 405 819
Autres pays d'Europe	6 211	17 609	308 519	5 337	16 435	320 500
Afrique et Moyen Orient	14 830		56 309	13 862		54 960
Asie et Océanie (hors Japon)	3 644		3 851	-697		1 654
Total	-1 736 583	2 902 048	57 451 032	121 122	3 337 954	63 932 593

6. Notes relatives au bilan.

6.1. Caisse, banques centrales :

(En milliers d'euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	802		1 628	
Banques centrales	1 102 124		559 167	
Valeur au bilan	1 102 926		560 795	

6.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat. — Actifs financiers à la juste valeur par résultat :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	36 649	7 699
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	36 649	7 699
Dont Titres prêtés		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction :

Passifs financiers à la juste valeur par résultat :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Instruments dérivés	36 649	7 699
Valeur au bilan	36 649	7 699

Passifs financiers détenus à des fins de transaction :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	32 445	7 969
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	32 445	7 969

Une information détaillée sur les instruments dérivés de transaction est fournie à la note 3.2 relative au risque de marché, notamment sur taux d'intérêts, 6.3. Instruments dérivés de couverture. — L'information détaillée est fournie à la note 3.4 relative à la couverture du risque de flux de trésorerie ou de juste valeur, notamment sur taux d'intérêts et de change.

6.4. Actifs financiers disponibles à la vente :

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées	4 939			4 973		
Obligations et autres titres à revenu fixe	661 980		14 608	732 958	5 062	
Actions et autres titres à revenu variable	14 387	5 534		13 285	4 651	
Titres de participation non consolidés	13 347	198		15 475		
Total des titres disponibles à la vente	694 653	5 732	14 608	766 691	9 713	
Créances disponibles à la vente				278 354		
Total des créances disponibles à la vente				278 354		
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	694 653	5 732	-14 608	1 045 045	9 713	
Impôts		-276	5 030		-1 961	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net IS)		5 456	9 579		7 752	

6.5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle. — Prêts et créances sur les établissements de crédit :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Établissements de crédit		
Comptes et prêts	3 831 411	5 207 616
dont comptes ordinaires débiteurs sains	958 514	838 804
dont comptes et prêts au jour le jour sains	1 368 800	55 000
Valeurs reçues en pension	11 350	11 350
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	20 264	21 871
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances	35 958	187
Valeur brute	3 898 983	5 241 024
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances sur les établissements de crédit	3 898 983	5 241 024

Prêts et créances sur la clientèle :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	380 602	550 867
Autres concours à la clientèle	47 344 203	50 977 292
Avances en comptes courants d'associés		6 319
Comptes ordinaires débiteurs	67 610	99 565
Valeur brute	47 792 415	51 634 043
Dépréciations	-4 055 218	-3 820 632
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	43 737 197	47 813 411
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 859 281	1 987 652
Valeur brute	1 859 281	1 987 652
Dépréciations	-77 987	-78 551
Valeur nette des prêts et créances liées aux opérations de location financement	1 781 294	1 909 101
Valeur nette au bilan des prêts et créances sur la clientèle	45 518 492	49 722 512

6.6. Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue. — Actifs transférés non décomptabilisés intégralement :

Actifs transférés non décomptabilisés intégralement														
Nature des actifs transférés	Actifs transférés restant comptabilisés en totalité											Actifs transférés comptabilisés à hauteur de l'implication continue de l'entité		
	Actifs transférés					Passifs associés					Actifs et passifs associés	Valeur comptable totale des actifs initiaux avant leur transfert	Valeur comptable de l'actif encore comptabilisée (implication continue)	Valeur comptable des passifs associés
	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Autres -1	Juste valeur*	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Autres	Juste valeur*	Juste valeur nette*			
Prêts et créances	15 557 382	15 557 382			15 557 382	3 326 884	3 326 884			3 264 867	12 292 515			
Titres de dette														
Prêts et avances	15 557 382	15 557 382			15 557 382	3 326 884	3 326 884			3 264 867	12 292 515			
Détenus jusqu'à l'échéance														
Titres de dette														
Prêts et avances														
Total Actifs financiers	15 557 382	15 557 382			15 557 382	3 326 884	3 326 884			3 264 867	12 292 515			
Opérations de location financement														
Total des actifs transférés	15 557 382	15 557 382			15 557 382	3 326 884	3 326 884			3 264 867	12 292 515			

(*) dans le cas où la « garantie de la ou des autres parties à l'accord donnant lieu aux passifs associés se limite aux actifs transférés » (IFRS 7.42D.)

(1) dont les prêts de titres sans cash collatéral.

d)).

Diverses entités du groupe procèdent à des opérations de titrisation pour compte propre dans le cadre d'opérations de refinancement collatéralisées. Ces opérations peuvent être, selon le cas, totalement ou partiellement placées auprès d'investisseurs, données en pension ou conservées au bilan de l'émetteur pour constituer des réserves de titres liquides utilisables dans le cadre de la gestion du refinancement. Selon l'arbre de décision d'IAS 39, ces opérations entrent dans le cadre de montages déconsolidants ou non déconsolidants : pour les montages non déconsolidants, les actifs sont maintenus au bilan consolidé du groupe Crédit Agricole SA.

Au 31 décembre 2012, le groupe CA Consumer Finance gère en Europe 17 véhicules consolidés de titrisation de crédits à la consommation accordés aux particuliers ainsi que de financement des concessionnaires. Ces opérations de titrisation réalisées dans le groupe CA Consumer Finance ne sont pas considérées selon les normes IFRS comme participant de montages déconsolidants et ont été réintégrées dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A.

Engagements encourus relatifs aux actifs transférés décomptabilisés intégralement. — Le groupe CA Consumer Finance ne possède pas d'engagements encourus relatifs aux actifs transférés décomptabilisés intégralement.

6.7. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Créances sur la clientèle	3 820 632	47	2 421 348	-2 189 221	1 163	1 250	4 055 218
Dont dépréciations collectives	310 019	47	239 394	-43 300	264	-5 993	500 430
Opérations de location financement	78 551	1 331	34 369	-35 618	226	-872	77 987
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs disponibles à la vente	16 486	1 561	8 347	-1 065			25 329
Autres actifs financiers	3 384	24	890	-7			4 291
Total Dépréciations des actifs financiers	3 919 053	2 963	2 464 954	-2 225 911	1 389	378	4 162 824

(En milliers d'euros)	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Créances sur la clientèle	3 350 280		1 615 189	-1 143 990	-235	-612	3 820 632
Dont dépréciations collectives	310 822		64 138	-66 304	1	1 362	310 019
Opérations de location financement	72 221		37 402	-31 422	-263	613	78 551
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs disponibles à la vente	21 821		1 732	-7 067			16 486
Autres actifs financiers	3 089		300	-5			3 384
Total Dépréciations des actifs financiers	3 447 411		1 654 623	-1 182 484	-498	0	3 919 053

6.8. Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance. — Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition du groupe CA Consumer Finance sur certains pays européens est présentée ci-après :

Exposition au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

Activité bancaire. — Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

Le groupe CACF ne comptabilise pas d'exposition aux dettes souveraines.

6.9. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle. — Dettes envers les établissements de crédit :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	38 476 888	44 179 577
dont comptes ordinaires créditeurs	923 787	1 058 618
dont comptes et emprunts au jour le jour	20 900	
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée	1 159 188	
Valeur au bilan	39 636 076	44 179 577

Dettes envers la clientèle :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	121 799	88 537
Autres dettes envers la clientèle	1 114 828	716 274
Valeur au bilan	1 236 627	804 811

6.10. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dettes représentées par un titre		
Titres de créances négociables	3 009 100	4 373 153
Emprunts obligataires	3 416 124	2 091 105
Autres dettes représentées par un titre	765 384	1 283 684
Valeur au bilan	7 190 608	7 747 942
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	1 080 425	1 472 182
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 301 000	920 000
Valeur au bilan	2 381 425	2 392 182

Emissions de dettes subordonnées. — L'activité de toute banque est de faire évoluer continuellement le volume et la nature de ses passifs en regard de l'évolution de ses emplois.

Les dettes subordonnées entrent donc dans le cadre de la gestion des fonds propres prudentiels tout en contribuant au refinancement de l'ensemble des activités du groupe CA Consumer Finance.

Sur l'exercice 2012, aucune dette subordonnée n'a été émise par le groupe CA Consumer Finance.

6.11. Actifs et passifs d'impôts courants et différés :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	97 339	72 605
Impôts différés	1 260 247	1 022 452
Total Actifs d'impôts courants et différés	1 357 586	1 095 057
Impôts courants	253 903	249 123
Impôts différés	17 510	16 323
Total Passifs d'impôts courants et différés	271 413	265 446

Le net des actifs et passifs d'impôts différés se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif
Décalages temporaires comptables-fiscaux	1 251 512	14 945	998 904	12 619
Charges à payer non déductibles	4 878		10 573	
Provisions pour risques et charges non déductibles	899 325		628 455	
Autres différences temporaires	347 309	14 945	359 876	12 619

Impôts différés/Réserves latentes	34 055	-2 208	19 758	1 122
Actifs disponibles à la vente	24 644	-3 055	10 236	-2 260
Couvertures de Flux de Trésorerie	7 600		7 994	798
Gains et pertes/Ecarts actuariels	1 811	847	1 528	2 584
Impôts différés/Résultat	5 583	35 676	18 683	17 478
Effet des compensations	-30 903	-30 903	-14 896	-14 896
Total Impôts différés	1 260 247	17 510	1 022 449	16 323

(1) La part d'impôts différés relative aux déficits reportables pour 2012 est de 19 979 K€, pour 2011 de 22 477 K€.

Les impôts différés sont nettés au bilan par entité fiscale.

6.12. Comptes de régularisation actif, passif et divers. — Comptes de régularisation et actifs divers :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Autres actifs	956 993	1 019 466
Comptes de stocks et emplois divers	3 233	3 532
Gestion collective des titres Livret développement durable		
Débiteurs divers	912 609	961 240
Comptes de règlements	23	48
Capital souscrit non versé		
Autres actifs d'assurance	41 128	54 645
Parts des réassureurs dans les provisions techniques		
Comptes de régularisation	688 318	756 037
Comptes d'encaissement et de transfert	483 276	551 235
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	2 385	4 612
Produits à recevoir	145 581	145 506
Charges constatées d'avance	57 076	54 683
Autres comptes de régularisation		
Valeur au bilan	1 645 311	1 775 502

Comptes de régularisation et passifs divers :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Autres passifs (1)	593 895	683 220
Comptes de règlements		
Créditeurs divers	567 653	650 143
Versement restant à effectuer sur titres		
Autres passifs d'assurance		
Autres	26 242	33 077
Comptes de régularisation	913 668	1 084 577
Comptes d'encaissement et de transfert (2)	598 539	683 588
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	13 150	16 783
Produits constatés d'avance	75 760	104 611
Charges à payer	227 983	280 106
Autres comptes de régularisation	-1 765	-512
Valeur au bilan	1 507 563	1 767 798

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

(2) Les montants sont indiqués en net.

6.13. Actifs et passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés. — Le groupe CA CONSUMER Finance n'a comptabilisé aucun actif ou passif non courant destinés à être cédés sur l'exercice 2012.

6.14. Immeubles de placement :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Valeur brute	5 453			-5 415			38
Amortissements et dépréciations	-4 835		-25	4 840			-20
Valeur au bilan (1)	618		-25	-575			18

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(En milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Valeur brute	5 453						5 453
Amortissements et dépréciations	-4 835		-149	149			-4 835
Valeur au bilan (1)	618		-149	149			618

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple.

6.15. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition) :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 452 556	9 902	259 191	-396 642	104	15 986	1 341 098
Amortissements et dépréciations (1)	-702 045	-6 696	-186 166	241 342	-73	-19 524	-673 163
Valeur au bilan	750 511	3 206	73 025	-155 300	31	-3 538	667 935
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	543 311	7 405	27 952	-32 548	1 297	-207	547 210
Amortissements et dépréciations	-385 294	-7 091	-20 506	29 697	-400	-27 897	-411 492
Valeur au bilan	158 018	314	7 446	-2 851	897	-28 104	135 718

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

(En milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 507 634		318 972	-373 956	-72	-22	1 452 556
Amortissements et dépréciations (1)	-680 665		-216 824	195 437	3	4	-702 045
Valeur au bilan	826 969		102 148	-178 519	-69	-18	750 511
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	520 939		34 940	-8 238	48	-4 378	543 311
Amortissements et dépréciations	-342 474		-20 804	1 716	35	-23 767	-385 294
Valeur au bilan	178 465		14 137	-6 522	84	-28 145	158 018

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

Les autres mouvements des immobilisations corporelles en 2012 concernent principalement le retour des véhicules non loués dans le cadre de l'activité Leasing.

Les autres mouvements des immobilisations incorporelles en 2012 et 2011 sont essentiellement relatifs à l'amortissement de l'immobilisation incorporelle issue de l'affectation de l'écart d'acquisition pour Forso et Agos-Ducato.

6.16. Provisions techniques des contrats d'assurance. — Ventilation des provisions techniques d'assurance :

(En milliers d'euros)	31/12/2012		
	Vie	Non vie	Total
Contrats d'assurance	36 787	15 010	51 797
Total des provisions techniques ventilées	36 787	15 010	51 797
Provisions techniques nettes	36 787	15 010	51 797

6.17. Provisions :

(En milliers d'euros)	31/12/2011		
	Vie	Non vie	Total

Contrats d'assurance	39 568	16 680	56 248
Total des provisions techniques ventilées	39 568	16 680	56 248
Provisions techniques nettes	39 568	16 680	56 248

(En milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	70 878		11 748	-1 514	-5 645	2	-4 994	70 475
Litiges divers	49 194		6 060	-4 527	-2 508		90	48 309
Participations	9 290		194	-14				9 470
Restructurations	3 408		56 846	-1 886	-419	-18		57 931
Autres risques	42 562		33 550	-7 859	-5 898		660	63 015
Total	175 332		108 398	-15 800	-14 469	-17	-4 244	249 200

(1) dont 37 208 K€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, tels que détaillés dans la note 7.4, dont 16 642 K€ au titre de la provision pour médaille du travail.

6.18. Capitaux propres.

Composition du capital au 31 décembre 2012 :

Actionnaires de CA Consumer Finance	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Lister les principaux actionnaires			
Crédit Agricole SA	8 884 804	99,99%	99,99%
Delfinance	500	0,01%	0,01%
Public			
Investisseurs institutionnels			
Actionnaires individuels	502	0,01%	0,01%
Total	8 885 806	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 39 €. Ils sont entièrement libérés. Le montant total du capital est 346 546 434 K€.

Résultat par action :

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	-1 736 583	121 122
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	8 885 806	8 885 806
Coefficient d'ajustement	1 000	1 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	8 885 806	8 885 806
Résultat de base par action(En euros)	-195,43	13,63
Résultat dilué par action(En euros)	-195,43	13,63

Dividendes. — Au titre de l'exercice 2012, aucun dividende ne sera versé.

Dividendes :

(En euros)	Prévu 2012	2011	2010	2009
Dividende net par action		12,90	43,00	41,00
Dividende global		114 626 897	382 089 615	358 261 116

Dividendes payés au cours de l'exercice : Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 114 626 897 €.

L'assemblée générale a décidé de mettre en distribution cette somme prélevée sur le poste « report à nouveau ».

Le paiement du dividende a été réalisé intégralement sous forme de trésorerie.

— Affectations du résultat et fixation du dividende 2012 : L'affectation du résultat la fixation et la mise en paiement du dividende 2012 sont proposées dans le projet de résolutions présentées par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale du groupe CA Consumer Finance du 16 mai 2013.

Le texte de la résolution est le suivant :

Cinquième résolution (Affectation du résultat).—L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, constate que le résultat net de l'exercice 2012 est négatif et s'élève à - 566 963 168,38 €.

En conséquence, l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de reporter à nouveau l'intégralité du résultat de l'exercice 2012.

Après affectation du résultat de l'exercice 2012, le compte report à nouveau passera de 100 543 076,91 € créditeur à - 466 420 091,47 € débiteur.

Origine :

Report à nouveau antérieur :	100 543 076,91 euros
------------------------------	----------------------

Résultat de l'exercice :	-566 963 168,38 euros
Total (débiteur) :	-466 420 091,47 euros
Affectation	
Report à nouveau (débiteur) :	-466 420 091,47 euros
Total (débiteur) :	-466 420 091,47 euros.

6.19. Ventilation des actifs et passifs financiers par échéance contractuelle. — La ventilation des soldes au bilan des actifs et passifs financiers est réalisée par date d'échéance contractuelle.

L'échéance des instruments dérivés de transaction et de couverture correspond à leur date de maturité contractuelle.

Les actions et autres titres à revenu variable sont par nature sans échéance contractuelle ; ils sont positionnés en « Indéterminé ».

Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux sont considérés comme ayant une échéance indéterminée compte tenu de l'absence de maturité définie.

(En milliers d'euros)	31/12/2012					
	≤3 mois	>3 mois à ≤1 an	>1 an à ≤5 ans	>5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	1 102 926					1 102 926
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 971	16 749	10 626		7 303	36 649
Instruments dérivés de couverture	27 684	10 594	127 302	45 623		211 203
Actifs financiers disponibles à la vente	624		328 130	338 158	27 742	694 653
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 922 713	479 420	530 266	12 034	-45 450	3 898 983
Prêts et créances sur la clientèle	6 166 044	8 672 640	21 929 157	7 005 690	1 744 961	45 518 492
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	870 921					870 921
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance						
Total Actifs financiers par échéance	11 092 883	9 179 403	22 925 481	7 401 505	1 734 556	52 333 827
Banques centrales						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 057	17 090	10 787		2 511	32 445
Instruments dérivés de couverture	66 405	118 807	604 894	153 084	123 320	1 066 510
Dettes envers les établissements de crédit	1 476 991	8 136 741	29 094 274	920 002	8 068	39 636 076
Dettes envers la clientèle	227 116	113 154	621 527	251 639	23 191	1 236 627
Dettes représentées par un titre	996 123	2 665 653	2 313 924	1 190 553	24 355	7 190 608
Dettes subordonnées	2 033	130 005	721 556	225 000	1 302 831	2 381 425
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	82 573					82 573
Total Passifs financiers par échéance	2 853 298	11 181 450	33 366 962	2 740 278	1 484 276	51 626 264

(En milliers d'euros)	31/12/2011					
	≤3 mois	>3 mois à ≤1 an	>1 an à ≤5 ans	>5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	560 795					560 795
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	364	4 474	2 861			7 699
Instruments dérivés de couverture	8 312	37 975	66 219	26 574		139 080
Actifs financiers disponibles à la vente	279 249	4 858	15 504	661 000	84 434	1 045 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 814 002	960 002	631 983	144 778	1 690 259	5 241 024
Prêts et créances sur la clientèle	6 736 715	9 555 733	23 570 106	7 218 077	2 641 880	49 722 511
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux					521 145	521 145
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance						
Total Actifs financiers par échéance	9 399 438	10 563 042	24 286 673	8 050 429	4 937 718	57 237 299
Banques centrales						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	182	3 662	2 529	1 597		7 969
Instruments dérivés de couverture	47 704	57 100	508 223	128 046		741 073
Dettes envers les établissements de crédit	11 303 243	8 213 959	23 781 262	747 048	134 065	44 179 577

Dettes envers la clientèle	196 571	41 641	429 109	133 971	3 519	804 811
Dettes représentées par un titre	2 894 513	651 795	637 183	2 966 894	597 557	7 747 942
Dettes subordonnées	8 818		497 363	966 000	920 000	2 392 182
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux					62	62
Total Passifs financiers par échéance	14 451 032	8 968 157	25 855 669	4 943 556	1 655 203	55 873 616

7. Avantages au personnel et autres rémunérations.

7.1. Détail des charges de personnel :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Salaires et traitements (1)	-418 225	-456 061
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-23 053	-26 775
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	-4 594	-1 025
Autres charges sociales	-65 876	-62 942
Intéressement et participation	-13 276	-26 103
Impôts et taxes sur rémunération	-32 890	-32 537
Total Charges de personnel	-557 915	-605 443

(1) dont charges relatives aux paiements à base d'actions pour 510 K€ au 31 décembre 2012 contre 115 K€ au 31 décembre 2011.

7.2. Effectif fin de période :

Effectifs	31/12/2012	31/12/2011
France	3 734	3 972
Étranger	6 668	6 579
Total	10 402	10 551

7.3. Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à cotisations définies. — Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, les sociétés du groupe CA Consumer Finance n'ont pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer.

7.4. Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Variation dette actuarielle		
Dette actuarielle au 31 décembre n-1	84 856	93 364
Écart de change		
Coût des services rendus sur la période	2 415	3 959
Coût financier	3 342	3 799
Cotisations employés	255	261
Modifications, réductions et liquidations de régime	221	3 705
Variation de périmètre	18 685	2 096
Prestations versées (obligatoire)	1 675	4 441
(Gains) /pertes actuariels	18 232	10 477
Dette actuarielle au 31 décembre n	88 961	84 856
(En milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Détail de la charge comptabilisée au résultat		
Coût des services rendus	2 415	3 959
Coût financier	3 342	3 825
Rendement attendu des actifs	2 446	2 804
Amortissement du coût des services passés	151	151
Gains/ (pertes) actuariels net	4	697

Amortissement des gains/pertes générés par modifications, réductions et liquidations de régimes	221	424
Gains/ (pertes) du(e)s au changement de limitation d'actifs		
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	3 679	6 252
(En milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Variation de juste valeur des actifs et des Droits à remboursement		
Juste valeur des actifs/droits à remboursement au 31 décembre n-1	45 658	49 935
Écart de change		
Rendement attendu des actifs	2 446	2 804
Gains/ (pertes) actuariels	1 827	3 203
Cotisations payées par l'employeur	125	126
Cotisations payées par les employés	255	261
Modifications, réductions et liquidations de régime		4 129
Variation de périmètre		656
Prestations payées par le fonds	451	792
Juste valeur des actifs/droits à remboursement au 31 décembre n	49 860	45 658
(En milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Position nette		
Dette actuarielle fin de période	88 961	84 863
Coût des services passés (modification de régimes) non reconnus	1 847	1 997
Impact de la limitation d'actifs		
Juste valeur des actifs fin de période	49 860	45 658
Position nette (passif) /actif fin de période	37 254	37 208

Éléments reconnus immédiatement en SoRIE et comptabilisés dans le résultat global (Montants (en millions d'euros))	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Écarts actuariels générés sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	16 408	7 970
Ajustements de plafonnement des actifs (incluant les effets d'IFRIC 14)		
Total des éléments reconnus immédiatement en SoRIE dans l'année	16 408	7 970
Montant du stock d'écarts actuariels cumulés en SoRIE en fin d'année	15 807	636
Régimes à prestations définies : principales hypothèses actuarielles	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Taux d'actualisation (1)	2.7	5.4
Taux attendus d'augmentation des salaires (2)	2.2	2.2

(1) les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la durée moyenne de l'engagement, c'est-à-dire la moyenne arithmétique des durées calculées entre la date d'évaluation et la date de paiement pondérée par les hypothèses de turn-over.

(2) suivant les populations concernées (cadres ou non cadres).

7.5. Autres avantages sociaux. — Au sein du groupe CA Consumer Finance, la politique de rémunération variable collective repose principalement sur les éléments suivants.

La participation est définie dans l'accord de participation signé le 29 juin 2010 dont la dernière modification date du 30 septembre 2010 (avenant n°1).

Au titre de l'exercice 2012, une charge à payer de 3,4 M€ a été enregistrée dans les comptes.

L'accord d'intéressement est défini dans l'accord d'intéressement 2011/2012/2013 signé le 29 juin 2011 entre la Direction Générale et les organisations.

— Au titre de l'exercice 2012, une charge à payer de 9,7 M€ a été enregistrée dans les comptes.

Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail (y compris les primes d'ancienneté) sont reprises dans l'accord d'entreprise qui est négocié chaque année entre la direction et les différentes organisations syndicales.

Au titre de ces avantages à long terme, une provision de 44,8 M€ est enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2012.

D'autres avantages similaires existent dans certaines filiales internationales du groupe. Les conditions d'application sont définies localement et conformément aux dispositifs réglementaires locaux. Une provision de 36,9 M€ pour ces engagements est enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2012.

Enfin, au titre du Droit Individuel à la Formation, le nombre d'heures acquises par les collaborateurs de CA Consumer Finance s'établit à 395 242 au 31 décembre 2012. Ces droits ont évolué de la façon suivante pendant l'année et ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes.

Nb heures 31 décembre 11	397 904
Consommation 2012	7 441
Droits acquis 2012	12 219
Nb heures 31 décembre 12	402 682

7.6. Paiements à base d'actions. — Les plans de stock-options concernent Crédit Agricole S.A.

Il n'existe plus de plan d'options de CA Consumer Finance et de ses filiales.

7.7. Rémunérations de dirigeants. — Les membres du Conseil d'Administration de CA Consumer Finance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat chez CA Consumer Finance.

En 2012, les membres du Comité de direction (soit 17 personnes) de CA Consumer Finance ont perçu au titre de leur rémunération un montant cumulé de 4 046 217,84 €.

Ce montant inclut les salaires fixes et variables, les avantages en nature ainsi que les montants nets de participation et bruts d'intéressement 2011 versés en 2012.

Enfin, ils bénéficient d'autres avantages à long terme dont le montant pris en charge en 2012 s'élève à 76 526,56 €.

Les éléments présentés ci-dessus ne comprennent pas l'évaluation des éventuels avantages obtenus par les dirigeants sur les opérations bancaires ou de crédit à la consommation conclues aux conditions offertes à l'ensemble du personnel de CA Consumer Finance.

Ils ne comprennent pas non plus les droits aux indemnités de départ à la retraite et à la médaille du travail dont les montants sont déterminés de façon actuarielle et conformément aux accords d'entreprise signés et selon les conditions prévues pour l'ensemble des salariés. Ces sommes sont incluses dans les provisions.

8. Engagements de financement et de garantie et autres garanties. — Engagements donnés et reçus :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Engagements donnés :		
Engagements de financement	15 724 772	20 471 853
Engagements en faveur d'établissements de crédit	121 797	1 159 102
Engagements en faveur de la clientèle	15 602 975	19 312 751
Ouverture de crédits confirmés	15 422 753	19 144 792
Ouverture de crédits documentaires		
Autres ouvertures de crédits confirmés	15 422 753	19 144 792
Autres engagements en faveur de la clientèle	180 222	167 959
Engagements de garantie	949 554	949 721
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	945 376	944 259
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	945 376	944 259
Engagements d'ordre de la clientèle	4 178	5 463
Cautions immobilières		
Autres garanties d'ordre de la clientèle	4 178	5 463
Engagements reçus :		
Engagements de financement	410 846	429 755
Engagements reçus d'établissements de crédit	187 501	204 822
Engagements reçus de la clientèle	223 345	224 933
Engagements de garantie	5 258 152	6 620 999
Engagements reçus d'établissements de crédit	5 195 031	6 564 216
Engagements reçus de la clientèle	63 121	56 783
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées		
Autres garanties reçues	63 121	56 783
Autres engagements reçus	30 211	17 433

Instruments financiers remis et reçus en garantie :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH...)	397 019	860 057
Titres prêtés	308 234	
Dépôts de garantie sur opérations de marché	330 620	246 220
Titres et valeurs donnés en pension	1 159 188	
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	2 195 061	1 106 277
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés (2)		
Titres empruntés		

Titres & valeurs reçus en pension		
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		

Garanties détenues. — Les garanties détenues par le groupe CA Consumer Finance et qu'elle est autorisée à vendre ou à redonner en garantie sont non significatives et l'utilisation de ces garanties ne fait pas l'objet d'une politique systématisée étant donné son caractère marginal dans le cadre de l'activité du groupe CA Consumer Finance.

Le groupe CA Consumer Finance n'enregistre aucun actif obtenu par prise de possession de garantie.

Dans le cadre de son activité de financement automobile, les entités du groupe sont amenées à récupérer des véhicules financés, pendant la phase de recouvrement des créances impayées.

Ces véhicules, ainsi récupérés, ne font pas l'objet d'une comptabilisation séparée, et sont cédés dès que possible. Les sommes ainsi récupérées viennent diminuer les créances dues par la clientèle.

La détermination statistique des dépréciations enregistrées, tant sur base individuelle que collective, tient compte de cette nature de flux futurs d'encaissement.

9. Reclassements d'instruments financiers. — Reclassements effectués par le groupe CA Consumer Finance.

Comme les exercices précédents, le groupe CA Consumer Finance n'a pas opéré en 2012 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

10. Juste valeur des instruments financiers. — La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers pourrait ne pas faire l'objet d'une réalisation immédiate pour la valeur estimée ci-dessous.

10.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût :

(En milliers d'euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs :				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 898 983	3 904 281	5 241 024	5 239 293
Prêts et créances sur la clientèle	45 518 492	45 996 877	49 722 511	50 158 397
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Immeuble de placement	18	18	618	618
Passifs :				
Dettes envers les établissements de crédits	39 636 076	43 040 113	44 179 577	43 414 971
Dettes envers la clientèle	1 236 627	1 236 627	804 811	804 161
Dettes représentées par un titre	7 190 608	7 154 423	7 747 942	7 638 815
Dettes subordonnées	2 381 425	2 518 115	2 392 182	2 395 401

Pour les instruments financiers, la meilleure estimation correspond au prix de marché de l'instrument lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (cours cotés et diffusés).

En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée par une méthode appropriée conforme aux méthodologies d'évaluations pratiquées sur les marchés financiers : soit la référence à la valeur de marché d'un instrument comparable, soit l'actualisation des flux futurs, soit des modèles d'évaluation.

Dans les cas où il est nécessaire d'approcher les valeurs de marché au moyen d'évaluation, c'est la méthode de l'actualisation des flux futurs estimés qui est la plus couramment utilisée.

En outre, il est à noter que le groupe CA Consumer Finance prend en compte le rapport d'experts publié par l'IASB le 31 octobre 2008 et relatif à la valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur cotés sur des marchés qui ne sont plus actifs.

Par ailleurs, dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels nous considérons que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

10.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. — Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation.

Actifs financiers valorisés à la juste valeur. — Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation :

(En milliers d'euros)	Total 31 décembre 2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	36 649		36 649	
Instruments dérivés	36 649		36 649	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Actifs financiers disponibles à la vente	694 653	43 723	664 249	13
Effets publics et valeurs assimilées	4 939		4 938	
Obligations et autres titres à revenu fixe	661 980	15 002	646 978	
Actions et autres titres à revenu variable	27 734	28 721	12 333	13
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	211 203	27 761	183 442	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	942 505	71 484	884 340	13

(En milliers d'euros)	Total 31 décembre 2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 699		7 699	
Instruments dérivés	7 699		7 699	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 045 044	15 286	1 024 772	4 986
Effets publics et valeurs assimilées	4 973			4 973
Obligations et autres titres à revenu fixe	732 958	15 017	717 941	
Actions et autres titres à revenu variable	28 759	269	28 477	13
Créances disponibles à la vente	278 354		278 354	
Instruments dérivés de couverture	139 080	7 433	131 647	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 191 823	22 719	1 164 117	4 986

Passifs financiers valorisés à la juste valeur. — Les montants présentés sont y compris dettes rattachées :

(En milliers d'euros)	Total 31 décembre 2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	32 445		32 445	
Instruments dérivés	32 445		32 445	
Instruments dérivés de couverture	1 066 510	58 037	1 008 473	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	1 098 955	58 037	1 040 918	

(En milliers d'euros)	Total 31 décembre 2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 969		7 969	
Instruments dérivés	7 969		7 969	
Instruments dérivés de couverture	741 073	57 354	683 719	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	749 042	57 354	691 688	

Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3. — Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 :

(En milliers d'euros)	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					Instruments dérivés de couverture
	Total	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Instruments dérivés de couverture	
Solde d'ouverture (01 janvier 2012)	4 986	4 973				
Transferts	4 973	4 973				
Transferts hors niveau 3	4 973	4 973				
Solde de clôture (31 décembre 2012)	13				13	

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3. — Aucun passif financier n'a été valorisé à la juste valeur selon le niveau 3. Les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction et à la juste valeur par résultat sur option et aux instruments dérivés sont enregistrés en « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » ; les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés en « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », excepté pour les flux de dépréciation durable des actifs financiers à revenu fixe enregistrés en « coût du risque ».

11. Événements postérieurs à la clôture. — Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes au 31 décembre 2012.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 :

Listes des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays implantation	Méthode de consolidation au 31/12/2012	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Périmètre France						
CA Consumer Finance	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SEDEF	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
EDA	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOFINCO PARTICIPATIONS	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
CREDIT LIFT	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
CREALFI	France	Intégration Globale	51.00%	51.00%	51.00%	51.00%
MENAFINANCE	France	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
CCDS (Carte Cadeaux Distribution Services)	France	Mise en équivalence	49.00%	49.00%	49.00%	49.00%
ALSOLIA	France	Mise en équivalence	20.00%	20.00%	20.00%	20.00%
UCALEASE	France	Intégration Globale	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
CLIMAUTO	France	Intégration Globale	49.93%	49.93%	49.93%	49.93%
FINAREF ASSURANCES	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
ARGENCE INVESTISSEMENT SAS	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
ARGENCE PARTICIPATION	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
GEIE ARGENCE DEVELOPPEMENT	France	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
BC FINANCE	France	Déconsolidée	0.00%	55.00%	0.00%	55.00%
Périmètre Italie						
AGOS SPA	Italie	Intégration Globale	61.00%	61.00%	61.00%	61.00%
ARES REINSURANCE LTD	Irlande	Intégration Globale	100.00%	100.00%	61.00%	61.00%
CREDIT LIFT SPA	Italie	Fusion rétroactive avec AGOS	0.00%	100.00%	0.00%	61.00%
LOGOS FINANZIARIA SPA	Italie	Intégration Globale	94.82%	94.82%	57.84%	57.84%
BCC CREDITO CONSUMO	Italie	Mise en équivalence	40.00%	40.00%	24.40%	24.40%
Périmètre International						
CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE NEDERLAND	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
RIBANK	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
DNV BV	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
CREDITPLUS BANK AG (ex Credipius)	Allemagne	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
CREDIBOM	Portugal	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
CREDIUM	République Tchèque	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
CREDIUM SLOVAKIA	Slovaquie	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
WAFASALAF	Maroc	Mise en équivalence	49.00%	49.00%	49.00%	49.00%
CREDICOM CONSUMER FINANCE	Grèce	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
EMPORIKI RENT LT LEASING OF VEH	Grèce	Intégration Globale	99.69%	99.69%	99.69%	99.69%
EMPORIKI CREDICOM INSURANCE BROKERS S.A	Grèce	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
FINALIA	Belgique	Cédée	0.00%	49.00%	0.00%	49.00%
FINAREF AB	Suède	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
FINAREF AS	Norvège	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
FINAREF OY	Finlande	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
NORDIC CONSUMER FINANCE A/S	Danemark	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
DAN - AKTIV	Danemark	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Périmètre Interbank/DMC						

Interbank N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Antera Incasso B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Crediet Maatschappij " De IJssel" B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Eurofintus Financieringen B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Financieringsmaatschappij Mahuko N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Finata Bank N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Finata Sparen N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Finata Zuid-Nederland B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
IDM Finance B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Iebe Lease B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Mahuko Financieringen B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
NVF Voorschotbank B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
VoordeelBank B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
DMC Groep N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
IDM Lease Maatschappij N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Assfibo Financieringen B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Aetran Administrative Dientverlening B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
IDM Financieringen B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
J.J.P. Akkerman Financieringen B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Matriks N.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Regio Kredietdesk B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Euroleenlijn B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Krediet '78 B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Money Care B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Financierings Data Netwerk B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	44.00%	44.00%	44.00%	44.00%
De Kredietdesk B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Dealerservice B.V.	Pays-Bas	Intégration Globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Périmètre partenariats Automobiles						
FORSO Sweden	Suède	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FORSO Norway	Norvège	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FORSO Denmark	Danemark	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FORSO Finland	Finlande	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
GAC Sofinco Auto Finance Co	Chine	Mise en équivalence	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
Périmètre FGA Capital						
FGA Capital Spa	Italie	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA BANK GERMANY	Allemagne	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FIAT BANK POLSKA	Pologne	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA LEASING POLSKA	Pologne	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FC France	France	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FL AUTO	France	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FL LOCATION AUTO	France	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL UK	Royaume-Uni	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL IRELAND Plc	Irlande	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL SPAIN EFC	Espagne	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL IFIC	Portugal	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL NETHERLANDS	Pays-Bas	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL DANMARK	Danemark	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FIDIS FINANCE	Suisse	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL HELLAS	Grèce	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA INSURANCE HELLAS	Grèce	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA LEASING	Autriche	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA BANK	Autriche	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA RE LIMITED	Irlande	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL BELGIUM	Belgique	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA WHOLESALE UK	Royaume-Uni	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FIDIS FINANCE POLSKA	Pologne	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA DISTRIBUIDORA	Portugal	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
LEASYS	Italie	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CAPITAL SERVICES SPAIN	Espagne	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FGA CONTRACTS UK	Royaume-Uni	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%
FAL FLEET SERVICES	France	Intégration Proportionnelle	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%

5. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2012.)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CA Consumer Finance, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

— Votre groupe constitue les dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations qu'elle estime nécessaires, et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1.3 de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

— Comme indiqué dans les notes 1.4 et 2.6 de l'annexe aux états financiers, votre groupe a procédé à des tests de dépréciation de la valeur des écarts d'acquisition. Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ces tests, ainsi que les principaux paramètres et hypothèses utilisés et nous nous sommes assurés du caractère approprié de la présentation qui en est faite dans les notes annexes aux états financiers.

— Votre groupe procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes consolidés, comme exposé en note 1.3 de l'annexe aux états financiers, qui portent sur, notamment, les engagements liés aux régimes de retraites, les provisions pour risques et charges et les actifs d'impôts différés. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes et hypothèses retenues et à vérifier que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1.3 de l'annexe aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2013.

Les Commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :
Catherine Pariset, Alexandre Decrand ;

Ernst & Young et Autres :
Valérie Meeus, Hassan Baaj.

E. — Rapport de gestion.

Les rapports sont disponibles à CA CONSUMER FINANCE, rue du Bois Sauvage, 91038 EVRY Cedex.

1303523